

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

125^e année

13 mars

1993

No 11

Québec 

Fascicule n° 8

RECUEIL DE JURISPRUDENCE

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC



Ce recueil regroupe les décisions rendues par la Commission municipale du Québec en 1991. Il s'ajoute aux fascicules nos 1 à 7 déjà publiés, qui présentent les décisions rendues de 1966 à 1990. Les nombreux index qui permettent un repérage facile des décisions et une consultation rapide en font un outil de référence unique pour tous ceux et celles qui participent, de près ou de loin, à la vie du monde municipal.

Fascicule n° 8
(décisions de 1991)
1992, 703 pages
EQQ 2-551-15476-6

85 \$



COMMANDE POSTALE

Nom : _____ No compte client : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : (____) _____

QUANT.	CODE	TITRE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
	EQQ 2-551-14264-4	Fascicule n° 6 (décisions de 1989)	120 \$	
	EQQ 2-551-14671-2	Fascicule n° 7 (décisions de 1990)	120 \$	
	EQQ 2-551-15476-6	Fascicule n° 8 (décisions de 1991)	85 \$	

Numéros 1, 2, 3, 4 et 5 disponibles sur demande.

Somme partielle

TPS 7%

Grand total ▶

Cartes de crédit acceptées



Numéro : _____

Date d'échéance : _____

Banque : _____

Nom du titulaire : _____

Signature : _____

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.

Retourner ce coupon à :
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information :
(418) 643-5150
Sans frais : 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177



Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

125^e année
13 mars 1993
No 11

Sommaire

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'
AVIS DIVERS
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES
COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES
VENTES PAR SHÉRIF
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,81 \$ la ligne avec quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,26 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,71 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,22 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone : (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques » : 63 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements » : 91 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations » : 91 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone : (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. DE MASKINONGÉ (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	1177
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	1177
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM-DE-SHEFFORD (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	1177
PAROISSE DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	1177

AVIS DIVERS

ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX AGRÉÉS DU CANADA (<i>Projet d'intérêt privé</i>)	1177
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉLAN — BELLECHASSE — POINTE-LÉVY (<i>Rachat d'obligations</i>)	1177
COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS (<i>Rachat d'obligations</i>)	1178
HYDRO-QUÉBEC (<i>Rachat d'obligations</i>)	1178
LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC CENTRAL (<i>Assemblée</i>)	1178
RÉGIE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC (<i>Indexation des droits et des frais payables</i>)	1178
SUCCESSION JEAN PADERN LECONTE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1179
SUCCESSION PAUL DE BOUVRIERS (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1179
SUCCESSION RAOUL NORMANDEAU (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1179
SUCCESSION RAYMOND BRODEUR (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1180
SUCCESSION ROMÉO ET OVILA LAROCHE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1180
SUCCESSION YVES RIVARD (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1180
SUCCESSION DÉMÉTRIUS ET MARIE-ANNE DIONNE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1180

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Bonnie Zweig	1180
Carle Jean Michel Creighton	1181
Catherine Ann Rutka	1181
David Alexandre Nicolas Creighton	1181
Joseph Armand Marc Richard Cado	1181
Joseph John Pétrie	1181
Joseph René Davidson	1181
Marie Martha Jaimie Epiphany Ta-Cheenah Martin	1181
Marie Rose Lisanne Fortin	1181
Marielle Hermine Messier	1181
Menachem Mendel Cohen	1181

DEMANDES

Akbar Husain	1182
Amarjit Sachdeva	1182
Cheryl Ann Golan	1182
Christian Bernatchez	1182
Claudette Gratton	1182
Danuta Aldona Kausilas	1182
Darmalington Sooparayachetty	1182
Denise Caillier	1182
Eric Bisailon	1183
Fossoun Komivi Hougbo	1183
France Pimpard	1183
France Witton	1183
François C. Landreville	1183
Helen Feldman-Kulbers	1183
Hérise Tremblay	1183
Jeanne Marie Hethrington	1183
Jeanne Morissette	1183
Josée Major	1184
Joseph Antonio Yves Canac Marquis	1184
Joseph Elie Anto	1184
Joseph Eugène Abruel Siméon Dulac	1184
Joseph Jean-Baptiste Denis Blais	1184
Joseph Philippe Fernand Richard Clermont	1184
Karen Fournier	1184
Kristine Anik Gillenwater	1184
Lynda Sigouin	1185
Lise Filteau	1185
Lourdes Bolivar	1185
Lucie Perrault	1185
Lucienne Marcotte	1185
Maria Spiliotakis	1185
Marie Denise Karoline Grenier Bellerive	1185
Marie Gysèle Diana Samson	1185
Marie Madeleine Bazinet	1185
Marie Monique Andrée Archambault	1186
Marie Réa Jeannette Therrien	1186
Marie Winnie Liliane Landry	1186
Marie-Ange, Denise, Henriette Featherstone	1186
Marie-Gabriel-Antoinette Bergeron	1186
Marie-Josette Lévesque	1186
Nancy Lucy Cindy Nowak	1186
Nathalie St-Denis	1186
Pierrette Auclair	1186
Réjeanne Legault	1187
Romuald Veillette	1187
Rose-Annette Langlois	1187
Saïed Rostami	1187
Sébastien Pichette-Dagenais	1187
Sofie Lemieux	1187
Tal Abitbol	1187
Thierry Coriolan	1187
Yasmin ou Jasmin Duque	1187

COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES — AVIS DE CONVERSION (ARTICLE 17) (SANS CHANGEMENT DE NOM)

1188

COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE CONSTITUTION 1188

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE CONTINUATION 1207

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE FUSION 1209

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE MODIFICATION 1209

DOMAINE PARC-ESTRIE INC. (Erratum) 1269

LES ENTREPRISES A. BEAUREGARD INC.
(Erratum) 1269

LES «CLUB PRIX MOBILE» INC. (Erratum) 1269

SANCTUAIRE ET JARDIN BOTANIQUE
DE L'ASCENSION (Erratum) 1269

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES 1217

LETTRES PATENTES DE FUSION
(ARTICLES 18 ET 224) 1224

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 1225

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

DISSOLUTION (ARTICLE 28) 1227

DISSOLUTION — DEMANDES DE

2320-4050 QUÉBEC INC. 1241

2423-6291 QUÉBEC INC. 1241

2430-1368 QUÉBEC INC. 1241

2535-0349 QUÉBEC INC. 1241

2539-8504 QUÉBEC INC. 1241

2546-1005 QUÉBEC INC. 1241

2549-7983 QUÉBEC INC. 1242

2570-2103 QUÉBEC INC. 1242

2619-5735 QUÉBEC INC. 1242

2628-9017 QUÉBEC INC. 1242

2636-8720 QUÉBEC INC. 1242

2641-4425 QUÉBEC INC. 1242

2645-7200 QUÉBEC INC. 1242

2756-4640 QUÉBEC INC. 1242

2852-0740 QUÉBEC INC. 1242

2865-8342 QUÉBEC INC. 1242

2868-8810 QUÉBEC INC. 1243

2868-9420 QUÉBEC INC. 1243

2965-3060 QUÉBEC INC. 1243

2969-6093 QUÉBEC INC. 1243

ALDÉE LÉVESQUE INC. 1243

AMEUBLEMENT JACQUELINE LABERGE INC. 1243

ARQUANTECH INC. 1243

A. SIMAK LIMITED 1243

AUX GÂTERIES L.V.U. INC. 1243

BALAI CYCLONE INC. 1243

BEAULIEU & BEAULIEU INC. 1244

BOUTIQUE L'HOMME L.B. INC. 1244

CLUB DES DIPLOMÉS DE MONTRÉAL INC. 1244

CORPORATION LAW-BER-TED 1244

DISTAGRO LTÉE 1244

DISTRIBUTION SOJEA INC. 1244

DOMAINE LAC CHAMPLAIN INC. 1244

DYNAMITAGE DIONNE INC. 1244

EN-VISION CENTRE DE PHOTOGRAPHIE INC. 1244

G A E A CORPORATION 1244

GESTCOM NORMAND PITRE INC. 1245

GROUPE ADM/IRIS INC. 1245

GROUPE PARA L. INC. 1245

HABITATION JEAN DEHAUT INC. 1245

JARDIN ALEX INC. 1245

LA FABRIQUE DE RÊVES INC. 1245

LA FERME CARNAVAL INC. 1245

LAW-BER-TED CORPORATION 1244

LES CONSTRUCTIONS JOLINORO INC. 1245

LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION
N.E.P. INC. 1245

LES IMMEUBLES BAIRIVERINS INC. 1245

LES IMMEUBLES TERCON INC. 1246

LES LABORATOIRES RONALD PERRAULT INC. 1246

LES PORTES LEMYRE INC. 1246

LES TERRAINS VILCO INC. 1246

MEDI-ROULE INC. 1246

MONDIA FOURRURE INC. 1246

M.F.R. CONSTRUCTION INC. 1246

PAUL JUDGE INC. 1246

PLACEMENTS JPY INC. 1246

POSTE D'ESSENCE STE-JULIE INC. 1246

RÉSEAU IRIS INC. 1247

RESTAURANT 265 INC. 1247

ROYAL AEROTECH INC. 1247

SERVICE PLEIN AIR OUTAOUAIS
— VAL-DES-MONTS INC. 1247

SOCIÉTÉ DE PROMOTION, DESIGN ET GESTION
LA REDOUTE INC. 1247

TANGÈRE INC. 1247

TAYLOR, BOUCHARD & ASSOCIÉS INC. 1247

TRAIT D'UNION - CENTRE COMMUNAUTAIRE
EN SANTÉ MENTALE D'ARGENTEUIL 1247

À LA BOUTIQUE DU PETIT SOULIER
(SEPT ÎLES) INC. 1247

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES
(PERMIS INITIAL) 1248

COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENTS 1248

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE LEUR ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

PETROMONT AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1249
PÉTROMONT, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1249

DISSOLUTION

PETROVEST 1989 EXPLORATION & DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED	1249
PETROVEST 1990 EXPLORATION & DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED	1249
PETROVEST V EXPLORATION & DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION ET DÉVELOPPEMENT PETROVEST V	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATION & DÉVELOPPEMENT PETROVEST 1990	1249
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PETROVEST 1989 EXPLORATION & AMÉNAGEMENT	1249

FORMATION

LACOR, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1250
------------------------------	------

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES HÉRITAGE (<i>Délivrance de permis</i>)	1250
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE J.C. PENNEY (<i>Délivrance de permis</i>)	1250
HERITAGE GENERAL INSURANCE COMPANY (<i>Délivrance de permis</i>)	1250

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

DONLOX INC. (<i>Dissolution</i>)	1251
------------------------------------	------

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-GUIGUES (<i>Extension de limites</i>)	1251
PAROISSE DE SAINT-BRUNO-DE-GUIGUES (<i>Extension de limites</i>)	1251
PAROISSE DE SAINT-ÉDOUARD-DE-FABRE (<i>Extension de limites</i>)	1252

ENVIRONNEMENT

AGRANDISSEMENT D'UN DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS À LA PRAIRIE (<i>Enquête</i>)	1252
AGRANDISSEMENT D'UN DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS À MELOCHEVILLE (<i>Enquête</i>)	1252
LIEU D'ÉLIMINATION DE DÉCHETS SPÉCIAUX À MONT-JOLI (<i>Enquête</i>)	1253
PROJET DE LA ROUTE 112-116 ENTRE LES ÉCHANGEURS CHARLES-LEMOYNE ET SAINT-HUBERT INCLUANT L'ÉCHANGEUR EDNA-MARICOURT (<i>Médiation</i>)	1253
PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30 ENTRE LES AUTOROUTES 10 ET 15 (<i>Enquête et médiation</i>)	1253

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

SSQ, MUTUELLE DE GESTION, ET SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	1253
--	------

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

MÉDICAMENTS DONT LE COÛT EST ASSUMÉ PAR LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE

MÉDICAMENTS DONT LE COÛT EST ASSUMÉ PAR LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC (<i>Mise à jour, 42e édition</i>)	1253
---	------

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS	1254
---	------

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

SYNDICAT DES POMPIERS DE LA VILLE DE SAINTE-FOY INC. (<i>Formation</i>)	1254
---	------

VENTES PAR SHÉRIF

BEAUHARNOIS

MUKAMAL c. BARZEL ET AL.	1254
--------------------------	------

BEDFORD

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. LE VIGNOBLE LES ARPENTS DE NEIGE INC. ET AL.	1255
--	------

HULL

SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES CIBC
c. MELANÇON 1256

LONGUEUIL

COMPAGNIE TRUST ROYAL c. BERLEMIS
ET AL. 1256

MONTREAL

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE
DE COMMERCE c. 2742-0421 QUÉBEC INC. 1257
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
c. LIEW 1257
BANQUE NATIONALE DU CANADA
c. TOUTANT 1258
HONGKONG BANK OF CANADA
c. 2438-6542 QUÉBEC INC. 1258
VILLE DE MONTRÉAL c. PERIC ET AL. 1260

QUÉBEC

FOURNIER c. BRICK ET AL. 1260
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-CHARLES
c. POULIN 1261
VILLE DE BEAUPORT c. 162427 CANADA INC. 1261

RICHELIEU

CAISSE POPULAIRE DE ST-OURS
c. 127402 CANADA INC. ET AL. 1261

RIMOUSKI

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU BIC
c. LES HÉRITIERS ET LA SUCCESSION
DE FEU MARCEL RIOUX 1263

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE DE MONTRÉAL
c. 2528-6881 QUÉBEC INC. 1263
CAISSE POPULAIRE DE BEEBE c. GARAND 1264
CAISSE POPULAIRE STE FAMILLE
DE SHERBROOKE c. QUINTAL 1264

SAINT-MAURICE

ST-AMAND ET AL. c. ST-AMAND ET AL. 1265

TÉMISCAMINGUE

GAGNÉ ET AL. c. ALLOTA RESSOURCES LTD
ET AL. 1265

TERREBONNE

2850-5899 QUÉBEC INC. c. STE-MARIE 1266
CAISSE D'ÉCONOMIE DES POMPIERS
DE MONTRÉAL c. LABONTÉ 1266
COMPAGNIE TRUST ROYAL c. SÉVIGNY ET AL. 1267

**VENTES POUR TAXES,
AVIS DE PUBLICATION**

M.R.C. DE BEAUHARNOIS-SALABERRY 1268
M.R.C. DE BÉCANCOUR 1268
M.R.C. DE LAJEMMERAIS 1268
M.R.C. DE NICOLET-YAMASKA 1268
M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES 1268
M.R.C. DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE 1269

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité régionale de comté de Maskinongé

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 juin 1993, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté de Maskinongé pour lui permettre d'adopter, à l'égard de ses territoires non organisés, des règlements d'urbanisme qui soient conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 26 février 1993

4710

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC*

Municipalité de Saint-Eugène

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 juillet 1993, pour permettre à la municipalité de Saint-Eugène d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 26 février 1993

4710

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC*

Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 20 janvier 1993, pour permettre à la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska.

Québec, le 26 février 1993

4710

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC*

Paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 11 septembre 1993, pour permettre à la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu.

Québec, le 26 février 1993

4710

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC*

Avis divers

Association des comptables généraux agréés du Canada Projet de loi d'intérêt privé

Avis est, par les présentes, donné que l'Association des comptables généraux agréés du Canada, une corporation constituée par le chapitre 116 des Statuts du Canada de 1913, fera une demande au Parlement du Canada, lors de la présente session ou lors de l'une des deux sessions suivantes, pour l'adoption d'une loi d'intérêt privé modifiant les objets et pouvoirs de l'Association, lui accordant un nom français et apportant à sa loi de constitution tout autre amendement de forme susceptible d'être nécessaire.

Montréal, le 26 février 1993

85393

*Le secrétaire,
DOUGLAS J. MACDONALD*

Commission scolaire de l'Élan-Bellechasse-Pointe-Lévy Mandataire de la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette Rachat d'obligations

Avis public est, par les présentes, donné que la Commission scolaire de l'Élan-Bellechasse-Pointe-Lévy rachètera le 15 avril 1993 à titre de mandataire de la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette un montant de 235 000 \$ d'obligations échéant le 15 avril 1994, de son émission d'obligations originale de 3 430 000 \$ datée du 15 avril 1974 et portant un taux d'intérêt de 9 % l'an, payable semi-annuellement les 15 avril et 15 octobre de chaque année.

Les numéros de 139 titres, ainsi rachetés le 15 avril 1993, ont été tirés au sort. Ce sont :

— 135 dénominations de 1 000 \$:

M0898 M0906 M0914 M0922 M0930 M0938 M0946 M0958
M0966 M0974 M0982 M0990 M0998 M1006 M1014 M1022
M1030 M1038 M1046 M1054 M1062 M1070 M1078 M1086
M1094 M1102 M1110 M1118 M1126 M1134 M1142 M1150
M1158 M1166 M1174 M1182 M1190 M1198 M1206 M1214
M1222 M1230 M1238 M1246 M1254 M1262 M1270 M1278
M1286 M1294 M1302 M1310 M1318 M1326 M1334 M1342
M1350 M1358 M1366 M1374 M1382 M1390 M1398 M1406
M1407 M1414 M1415 M1422 M1423 M1430 M1431 M1438
M1439 M1446 M1447 M1454 M1455 M1462 M1463 M1470
M1471 M1478 M1479 M1486 M1487 M1494 M1495 M1502
M1510 M1518 M1526 M1534 M1542 M1550 M1558 M1566
M1574 M1582 M1590 M1593 M1598 M1601 M1606 M1609
M1614 M1617 M1622 M1626 M1630 M1634 M1638 M1642
M1646 M1650 M1654 M1658 M1662 M1666 M1670 M1674
M1678 M1682 M1684 M1686 M1692 M1694 M1700 M1702
M1708 M1710 M1716 M1718 M1724 M1726 M1734

— 4 dénominations de 25 000 \$:

A024, A028, A032, A036

Ces obligations cesseront de porter intérêt à compter du 15 avril 1993 et devront être présentées pour remboursement.

Lévis, le 24 février 1993

85271

Le directeur général,
ROBERT LAFOREST

Commission scolaire des Draveurs
Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire des Draveurs rachètera le 1^{er} mai 1993 un montant de 208 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} mai 1994 de l'émission d'obligations originale de 2 275 000 \$ émise par la Commission scolaire Champlain, datée du 1^{er} mai 1974 et portant un taux d'intérêt de 9 1/2 % l'an, payable semi-annuellement les 1^{er} mai et 1^{er} novembre de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants :

Dénomination de 1 000 \$ portant les numéros :

M766, M1139, M1112, M943, M1174, M1020, M1167, M944, M792, M1013, M1129, M1059, M957, M996, M986, M755, M858, M954, M1076, M992, M896, M885, M723, M1061, M1124, M1043, M987, M1175, M895, M1133, M784, M919, M938, M1086, M948, M1023, M930, M969, M1066, M1120, M1054, M1027, M950, M1138, M952, M1079, M964, M872, M871, M829, M758, M1122, M805, M1038, M1042, M967, M884, M1116, M761, M1125, M767, M1031, M846, M1130, M768, M1065, M990, M1094, M1106, M892, M1146, M1087, M1052, M1036, M825, M1149, M1067, M1089, M726, M1092, M1075, M1113, M1033, M1019, M1071, M1123, M856, M860, M794, M1003, M925, M797, M961, M1103, M1110, M940, M1118, M966, M882, M1078, M867, M1062, M923, M1008, M1121, M703, M924, M968, M946, M1010, M743, M1119, M734, M1035, M875, M718, M806, M1117, M833, M1099, M891, M722, M1165, M1163, M738, M890, M916, M1011, M780, M1091, M1126, M1084, M850, M1166, M888, M922, M827, M697, M1131, M785, M927, M819, M977, M1080, M692, M1017, M1095, M862, M1173, M904, M1104, M709, M898, M947, M1177, M907, M1018, M1136.

Dénomination de 25 000 \$ portant les numéros :

A025 et A026

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} mai 1993 et devront être présentées pour remboursement.

Gatineau, le 24 février 1993

85309

Le directeur général,
JEAN-GUY BINET

Hydro-Québec
Rachat d'obligations

Avis de rachat par anticipation des obligations de la série « BT », 7 1/4 % échéant le 15 avril 1996

Hydro-Québec rachètera par anticipation le 28 avril 1993 (la date de rachat), toutes les obligations encore en circulation de la série « BT », 7 1/4 %, échéant le 15 avril 1996, à leur valeur nominale, plus l'intérêt couru et impayé à la date de rachat.

Le prix de rachat sera égal à 100 % du montant en principal des obligations plus l'intérêt couru et impayé à la date de rachat de 2,76 \$ par tranche de 1 000 \$.

Le prix de rachat sera versé le ou après le 28 avril 1993 à toute succursale au Canada de n'importe quelle principale banque à charte régie par la Loi sur les banques du Canada ou à toute caisse populaire ou d'économie affiliée à une fédération membre de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, sur remise des obligations (de préférence accompagnées du présent avis).

Conséquemment, les intérêts sur ces obligations cesseront de courir à compter de la date de rachat (28 avril 1993).

Montréal, le 10 mars 1993

85380

Le trésorier adjoint,
CLAUDE GERMAIN

La compagnie du chemin de fer de Québec Central
Avis aux détenteurs de titres

L'assemblée générale annuelle des détenteurs de titres de la compagnie du chemin de fer de Québec Central se tiendra à la gare Windsor, Montréal (Québec), Canada, dans la salle de conférence, bureau 155, le mercredi 21 avril 1993 à onze heures pour présenter les états financiers, élire deux administrateurs représentant les détenteurs de titres de la compagnie jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, nommer le vérificateur de la compagnie et examiner toutes les questions dont elle pourra être saisie.

Montréal, le 25 février 1993

85121-4

Par ordre du conseil
Le secrétaire,
D. J. KEZAR

Régie des permis d'alcool du Québec

Avis d'indexation des droits et des frais payables en vertu de la Loi sur les permis d'alcool

Conformément au troisième alinéa de l'article 9 du Règlement sur les droits et les frais payables en vertu de la Loi sur les permis d'alcool, la Régie des permis d'alcool du Québec publie le tableau des droits et des frais payables indexés au 1^{er} avril 1993, selon

l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour le Canada couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année précédente, tel qu'établi à 1,5 % par Statistique Canada.

*Le président et directeur général de la
Régie des permis d'alcool du Québec,
GHISLAIN K.-LAFLAMME*

**Tableau du tarif des frais et des droits payables,
en vertu de la Loi sur les permis d'alcool, indexés**

Droit payable annuel (montant fixe)	Du 1 ^{er} avril 1992 au 31 mars 1993 Taux d'indexation 5,6 %	Du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1994 Taux d'indexation 1,5 %
Permis de brasserie	385 \$	391 \$
Permis de taverne	385 \$	391 \$
Permis de restaurant (vendre)	398 \$	404 \$
Permis de restaurant (servir)	398 \$	404 \$
Permis de bar	398 \$	404 \$
Permis de club	212 \$	215 \$
Permis d'épicerie	107 \$	109 \$
Permis de vendeur de cidre	107 \$	109 \$
Permis « Parc Olympique »	212 \$	215 \$
Permis « Terre des hommes »	212 \$	215 \$
Transporteur aérien		
1 Avion	500 \$	507 \$
1 à 5 Avions	1 000 \$	1 015 \$
6 à 20 Avions	3 000 \$	3 045 \$
21 à 50 Avions	5 000 \$	5 075 \$
Plus de 50 Avions	10 000 \$	10 150 \$
Niveau 1	2 789 \$	N/A
Autres niveaux	1 394 \$	N/A
Autorisations		
Spectacles	279 \$	283 \$
Danse	279 \$	283 \$
Projection de films	279 \$	283 \$
Autorisation d'exploitation temporaire (droit payable)	83 \$	84 \$
Permis de réunion		
Servir	27 \$/jour (maximum 166 \$)	27 \$/jour (maximum 169 \$)
Vendre	55 \$/jour (maximum 277 \$)	56 \$/jour (maximum 281 \$)
Frais		
Frais d'étude	83 \$	84 \$
Frais d'étude lors de la cession d'un établissement	166 \$	168 \$

4707

Succession Jean Padern Leconte

Avis public est donné que Olga Adeline Leconte, Marie Michèle Leconte, Marlène Leconte, Vergniaud Leconte, Rock Leconte, Félix Leconte et Béatrice Leconte, demeurant au 3320, rue Charles-

Best, appartement 404, Laval, QC, H7V 3X2, en leur qualité de seuls héritiers légaux de leur père, Jean Padern Leconte, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Jean Padern Leconte, en son vivant demeurant au 3320, Charles-Best, appartement 404, Laval, QC, H7V 3X2, par acte de déclaration d'inventaire et acceptation sous bénéfice d'inventaire, reçu devant Michel Laliberté, notaire au 12, Jean-Talon Est, local 101, Montréal, QC, H2R 1S3, le 15 février 1993, sous le numéro 15944 de ses minutes et enregistré au bureau d'enregistrement de Laval sous le numéro 819590.

Montréal, le 2 mars 1993

85403

*Le procureur,
MICHEL LALIBERTÉ, notaire*

Succession Paul De Bouvries

Avis est, par les présentes, donné que dame Marie Laurin, domiciliée au 9738, De la Roche, Montréal, QC, H2C 2N7, légataire universelle de son mari, Paul De Bouvries, en son vivant domicilié au 50, De La Barre, Longueuil, QC, appartement 1701, décédé le vingt-deux octobre mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992) en laissant un testament reçu devant Daniel Courtois, notaire, le sept octobre mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992), a accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession aux termes d'un acte reçu devant Anne-Marie Bigras, notaire au 30, chemin Oka, Saint-Eustache, QC, J7R 1K5, le vingt-six (26) février mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993) dont copie a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, le 1^{er} mars 1993 sous le numéro 930865.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Anne-Marie Bigras, notaire au 30, chemin Oka, Saint-Eustache, QC, J7R 1K5.

Après deux mois du présent avis, la légataire ci-dessus mentionnée paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Saint-Eustache, le 2 mars 1993

85308

*Le procureur,
ANNE-MARIE BIGRAS, notaire*

Succession Raoul Normandeau

Avis public est donné que Alida St-Jean, Daniel Normandeau, Laurent Normandeau, Gérald Normandeau et Suzanne Normandeau ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession Raoul Normandeau, par acte reçu le 3 février 1993 par Diane Beauchamp, notaire au 1155, Metcalfe, local 906, Montréal, et enregistré au bureau d'enregistrement de Deux-Montagnes le 10 février 1993, sous le numéro 334503.

Montréal, le 24 février 1993

85340

*Le procureur,
DIANE BEAUCHAMP, notaire*

Succession Raymond Brodeur

Prenez avis que les héritiers de Raymond Brodeur ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession aux termes d'un acte à Repentigny, le vingt-six août mil neuf cent quatre-vingt-douze par François Lebrun, notaire, dont le principal lieu d'affaires est le 493, rue Notre-Dame, bureau 202, à Repentigny, et que cet acte est enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Laval sous le numéro 807985.

Repentigny, le 26 février 1993

85307

Le procureur,
FRANÇOIS LEBRUN, notaire

Successions Roméo et Ovide Larouche

Avis est, par les présentes, donné que Léon Larouche, domicilié au 2601, Saint-Hubert, Jonquière, héritier de feu Roméo Larouche, en son vivant domicilié au 730, Sainte-Marie, Québec, et de feu Ovide Larouche, en son vivant domicilié au 363, de l'Église, Québec, décédés respectivement à Québec, les 15 novembre 1987 et 26 janvier 1988, sans laisser de testament, a accepté ces dites successions, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Jean-Guy Nadeau, notaire, dont copie a été enregistrée à Québec, le 25 février 1993, sous le numéro 1,501,679.

Un inventaire des biens des défunts a été fait devant Philippe Jolicoeur, notaire au 571, Saint-Jean, Québec.

Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers, s'il y a lieu, à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Québec, le 1 mars 1993

85374

Le procureur,
PHILIPPE JOLICOEUR, notaire

Succession Yves Rivard

Avis est, par les présentes, donné que Jovette Orphanos, commis, de Montréal, QC, renonce au bénéfice d'inventaire et a accepté purement et simplement la succession de Yves Rivard, en son vivant et domicilié au 1385, rue Filion, Saint-Laurent, QC, et décédé à Montréal le 30 mars 1985, tel que permis par l'article 677 du Code civil, aux termes d'un acte signé devant le notaire soussigné le 23 février 1993 sous sa minute 1237.

Saint-Laurent, le 25 février 1993

85313

Le procureur,
SYLVIE CASSAR, notaire
1408, rue de l'Église
Saint-Laurent, QC
H4L 2H3
Tél.: (514) 748-6539

Successions Démétrius et Marie-Anna Dionne

Avis est, par les présentes, donné que Colette Beaulieu, commis sénior conseil, domiciliée au 21, rue Bois-Francs à Mont-Carmel, dans la MRC de Kamouraska, province de Québec, G0L 1W0, ès qualités de tutrice à ses enfants mineurs, Martine et Bruno Dionne, aux termes d'un jugement rendu par Gaétan Corbeil, protonotaire de la Cour supérieure du district de Kamouraska, le 7 avril 1992, dossier numéro 250-14-000020-927, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Démétrius et Marie-Anna Dionne, grand-père et grand-mère desdits enfants mineurs, aux termes d'actes reçus à Saint-Philippe-de-Néri, devant Marlène Gagnon, notaire, exerçant au 132D, route 230 Est à Saint-Philippe-de-Néri, dans la MRC de Kamouraska, province de Québec, G0L 4A0, le 16 décembre 1992 et le 15 février 1993, dont copies ont été enregistrées au bureau d'enregistrement de la division de Kamouraska, le 17 décembre 1992 sous le numéro 155334 et le 16 février 1993 sous le numéro 155670.

Ledit Démétrius Dionne étant décédé le 30 avril 1989 en laissant un testament sous la forme dérivée de la Loi d'Angleterre dûment vérifié par la Cour supérieure du district de Kamouraska, le 1^{er} août 1989, dossier numéro 250-14-000060-899 et ladite Marie-Anna Dionne étant décédée le 17 décembre 1990 sans testament laissant parmi leurs héritiers/légataires, les deux (2) enfants mineurs ci-dessus nommés.

Un inventaire des biens de Démétrius et Marie-Anna Dionne a été fait conformément à la loi aux termes d'actes reçus par Doris St-Pierre, notaire, le 13 octobre 1989 sous le numéro 47 de ses minutes quant à la succession de Démétrius Dionne et par Marlène Gagnon, notaire, le 15 février 1993 sous le numéro 201 de ses minutes quant à la succession de Marie-Anna Dionne, lesdits inventaires pouvant être consultés au bureau de Claude Gagnon, notaire, au numéro civique 658, rue Taché, Saint-Pascal.

Après deux (2) mois du présent avis, les héritiers/légataires desdites successions ainsi que la comparante paieront, s'il y a lieu, tous les créanciers qui auront fait valoir leur créances pendant ce délai, au fur et à mesure qu'ils se présenteront.

Saint-Pascal, le 17 février 1993

85306

Le procureur,
CLAUDE GAGNON, notaire

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le Accordés

Bonnie Zweig

Par le certificat numéro 93-149 du 9 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Bronia-Fay Zweig, née le 4 janvier 1952, en celui de Bonnie Zweig.

Sainte-Foy, le 22 février 1993

4704

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Carle Jean Michel Creighton

Par le certificat numéro 93-155 du 9 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jean Carle Michel Creighton-Thébault, né le 1^{er} novembre 1970, en celui de Carle Jean Michel Creighton.

Sainte-Foy, le 22 février 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4704

Catherine Ann Rutka

Par le certificat numéro 93-152 du 9 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Catherine Ann Deppisch, née le 9 janvier 1955, en celui de Catherine Ann Rutka.

Sainte-Foy, le 22 février 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4704

David Alexandre Nicolas Creighton

Par le certificat numéro 93-154 du 9 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de David Alexandre Nicolas Creighton-Thébault, né le 10 décembre 1973, en celui de David Alexandre Nicolas Creighton.

Sainte-Foy, le 22 février 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4704

Joseph Armand Marc Richard Cado

Par le certificat numéro 93-151 du 9 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Armand Marc Richard Cadot, né le 31 janvier 1953, en celui de Joseph Armand Marc Richard Cado.

Sainte-Foy, le 22 février 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4704

Joseph John Pétrie

Par le certificat numéro 93-178 du 16 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph John Junior Pitre, né le 13 août 1938, en celui de Joseph John Pétrie.

Sainte-Foy, le 18 février 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4704

Joseph René Davidson

Par le certificat numéro 93-148 du 9 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Iréné René Danis, né le 3 juin 1928, en celui de Joseph René Davidson.

Sainte-Foy, le 22 février 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4704

Marie Martha Jaimie Epiphany Ta-Cheenah Martin

Par le certificat numéro 93-150 du 9 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Marthe-Claire Dandurand, née le 12 août 1942, en celui de Marie Martha Jaimie Epiphany Ta-Cheenah Martin.

Sainte-Foy, le 22 février 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4704

Marie Rose Lisanne Fortin

Par le certificat numéro 93-176 du 16 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Rose-Fernande-Lisette Fortin, née le 2 février 1946, en celui de Marie Rose Lisanne Fortin.

Sainte-Foy, le 18 février 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4704

Marielle Hermine Messier

Par le certificat numéro 93-153 du 9 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Hermine Messier, née le 22 décembre 1935, en celui de Marielle Hermine Messier.

Sainte-Foy, le 22 février 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4704

Menachem Mendel Cohen

Par le certificat numéro 93-175 du 16 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Menachem Mendel Hendel, né le 3 mars 1973, en celui de Menachem Mendel Cohen.

Sainte-Foy, le 18 février 1993

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

4704

Demandes**Akbar Husain**

Prenez avis que Akbar Husain, domicilié au 6312, Noyelles, Saint-Léonard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Abdur-Rahman Akbar Husain.

Saint-Léonard, le 22 février 1993

85339-11-2

Le requérant,
AKBAR HUSAIN

Amarjit Sachdeva

Prenez avis que Amarjit Sachdeva, domicilié au 54, rue Maisonneuve, Dollard-des-Ormeaux, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marc Amarjit Sachdeva.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Dollard-des-Ormeaux, le 9 février 1993

85151-10-2

Le requérant,
AMARJIT SACHDEVA

Cheryl Ann Golan

Prenez avis que Cheryl Ann Golan, domiciliée au 1115, rue Sherbrooke Ouest, appartement 308, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Cheryl Ann Doran.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 25 février 1993

85337-11-2

La requérante,
CHERYL ANN GOLAN

Christian Bernatchez

Prenez avis que Christian Bernatchez, domicilié au 1633 A, Linden, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Christian Létourneau.

Montréal, le 22 février 1993

85291-11-2

Le requérant,
CHRISTIAN BERNATCHEZ

Claudette Gratton

Prenez avis que Claudette Gratton, domiciliée au 1030, de Gaspé, Cowansville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie, Jocelyne, Claudette, Dominique Gratton.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Cowansville, le 18 février 1993

85292-11-2

La requérante,
CLAUDETTE GRATTON

Danuta Aldona Kausilas

Prenez avis que Danuta Aldona Kausilas, domiciliée au 741, 37^e Avenue, Lachine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dana Aldona Kausilas.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Lachine, le 12 février 1993

85148-10-2

La requérante,
DANUTA ALDONA KAUSILAS

Darmalingon Sooparayachetty

Prenez avis que Darmalingon Sooparayachetty, domicilié au 1780, Décarie, appartement 5, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Darmalingon Chetty.

Saint-Laurent, le 22 février 1993

85290-11-2

Le requérant,
DARMLINGON SOOPARAYACHETTY

Denise Caillier

Prenez avis que Denise Caillier, domiciliée au 9277, Christophe-Colomb, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Denise Guertin.

Montréal, le 24 février 1993

85384-11-2

La requérante,
DENISE CAILLIER

Eric Bisailon

Prenez avis que Eric Bisailon, domicilié au 109, rue Carrière, Salaberry-de-Valleyfield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Eric Corbeil.

Salaberry-de-Valleyfield, le 18 février 1993

85330-11-2

Le procureur du requérant,
LUC PAQUETTE, notaire

Fossoun Komivi Hougbo

Prenez avis que Fossoun Komivi Hougbo, domicilié au 1094, Jeary, Greenfield Park, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gilbert Fossoun Komivi Hougbo.

Greenfield Park, le 18 février 1993

85195-10-2

Le requérant,
FOSSOUN KOMIVI HOUNGBO

France Pimparé

Prenez avis que France Pimparé, domiciliée au 1985, route 158, Lachute, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de France Trépanier.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Lachute, le 22 février 1993

85256-10-2

La requérante,
FRANCE PIMPARÉ

France Witton

Prenez avis que France Witton, domiciliée au 939, avenue Casot, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ludmilla Witton.

Québec, le 23 février 1993

85255-10-2

La requérante,
FRANCE WITTON

François C. Landreville

Prenez avis que François C. Landreville, domicilié au 6040, boulevard des Rossignols, Sainte-Rose, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de François Cloutier.

Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement.

Sainte-Rose, le 22 février 1993

85288-11-2

Le requérant,
FRANÇOIS C. LANDREVILLE

Helen Feldman-Kulbers

Prenez avis que Helen Feldman-Kulbers, domiciliée au 4790, St. Kevin, appartement 1, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Helen Doner.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 21 décembre 1992

85381-11-2

La requérante,
HELEN FELDMAN-KULBERS

Hérissé Tremblay

Prenez avis que Hérissé Tremblay, domiciliée au 234, de la Lande, Rosemère, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Éris Tremblay.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Rosemère, le 15 février 1993

85147-10-2

La requérante,
HÉRISSE TREMBLAY

Jeanne Marie Hethrington

Prenez avis que Jeanne Marie Hethrington, domiciliée au 417, rue de l'Église, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jane Hethrington.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Lévis, le 24 février 1993

85262-10-2

La requérante,
JEANNE MARIE HETHRINGTON

Jeanne Morissette

Prenez avis que Jeanne Morissette, domiciliée au 538, rue Principale, Saint-Honoré, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jane Morissette.

Saint-Honoré, le 27 janvier 1993

85139-10-2

La requérante,
JEANNE MORISSETTE

Josée Major

Prenez avis que Josée Major, domiciliée au 732, rue Martin, Wickham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Ranger.

Drummondville, le 16 février 1993

85315-11-2

Le procureur de la requérante,
GILLES RHÉAUME, avocat

Joseph Antonio Yves Canac Marquis

Prenez avis que Joseph Antonio Yves Canac Marquis, domicilié au 1880, rue Groulx, Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Antonio Yves Marquis.

Trois-Rivières, le 18 février 1993

85140-10-2

Les procureurs du requérant,
BEAUMIER, RICHARD

Joseph Elie Anto

Prenez avis que Joseph Elie Anto, domicilié au 11225, 2^e Avenue, Saint-Georges, Beauce, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Louis Anto.

Saint-Georges, le 22 février 1993

85223-10-2

Le procureur du requérant,
GABRIEL GARNEAU, avocat

Joseph Eugène Abruel Siméon Dulac

Prenez avis que Joseph Eugène Abruel Siméon Dulac, domicilié au 2059, rue Bissonnette, Varennes, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Eugène Bruyère Siméon Dulac.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Varennes, le 23 février 1993

85294-11-2

Le requérant,
JOSEPH EUGÈNE ABRUEL SIMÉON DULAC

Joseph Jean-Baptiste Denis Blais

Prenez avis que Joseph Jean-Baptiste Denis Blais, domicilié au 2244, avenue Royale, Shawinigan, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jean-Baptiste Denis Lucas Lambert Blais.

Montréal, le 17 février 1993

85142-10-2

Le procureur du requérant,
STÉPHANE BIBEAU, notaire

Joseph Philippe Fernand Richard Clermont

Prenez avis que Joseph Philippe Fernand Richard Clermont, domicilié au 774, rue Bouchard, Saint-Colomban, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Philippe Richard Racicot.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Colomban, le 25 février 1993

85316-11-2

Le requérant,
JOSEPH PHILIPPE FERNAND
RICHARD CLERMONT

Karen Fournier

Prenez avis que Karen Fournier, domicilié au 40, 71^e Avenue Est, Blainville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kevin Fournier.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Laval, le 15 février 1993

85145-10-2

Le procureur du requérant,
ANNICK BERNARD, notaire

Kristine Anik Gillenwater

Prenez avis que Kristine Anik Gillenwater, domiciliée au 20, rue Seigneuriale, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Krystine Anik St-Laurent.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Beauport, le 1^{er} mars 1993

85382-11-2

La requérante,
KRISTINE ANIK GILLENWATER

Lynda Sigouin

Prenez avis que Lynda Sigouin, domiciliée au 5, 36^e Avenue Ouest, Blainville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lynda Frédérick.

Blainville, le 15 février 1993

85317-11-2

La requérante,
LYNDA SIGOUIN

Lise Filteau

Prenez avis que Lise Filteau, domiciliée au 7650, Trudel, appartement 42, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lise Clouthier.

Prenez également avis que par cette requête, le nom de Annie Filteau sera changé en celui de Annie Clouthier.

Charlesbourg, le 17 février 1993

85143-10-2

Le procureur de la requérante,
MICHEL MOREAU, avocat

Lourdes Bolivar

Prenez avis que Lourdes Bolivar, domiciliée au 8083, rue Saint-Hubert, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lou Bolivar.

Montréal, le 4 mars 1993

85338-11-2

La requérante,
LOURDES BOLIVAR

Lucie Perrault

Prenez avis que Lucie Perrault, domiciliée au 264-B, rue Champlain, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Manon Lucie Moreau.

Hull, le 5 février 1993

85314-11-2

Le procureur de la requérante,
DENISE LACHAPPELLE, avocate

Lucienne Marcotte

Prenez avis que Lucienne Marcotte, domiciliée au 37, chemin Bellevue, Chute-Saint-Philippe, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Luce Marcotte.

Chute-Saint-Philippe, le 11 février 1993

85289-11-2

La requérante,
LUCIENNE MARCOTTE

Maria Spiliotakis

Prenez avis que Maria Spiliotakis, domiciliée au 10842, James Morrice, Montréal, H3M 2E2, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maria Aspy.

Québec, le 19 février 1993

85222-10-2

La requérante,
MARIA SPILIOTAKIS

Marie Denise Karoline Grenier Bellerive

Prenez avis que Marie Denise Karoline Grenier Bellerive, domiciliée au 215, 128^e Rue, Shawinigan-Sud, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Denise Karoline Bellerive.

Shawinigan-Sud, le 22 février 1993

85224-10-2

La requérante,
MARIE DENISE KAROLINE GRENIER BELLERIVE

Marie Gysèle Diana Samson

Prenez avis que Marie Gysèle Diana Samson, domiciliée au 2080, avenue de Vitre, appartement 3, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ghislaine Samson.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Québec, le 2 mars 1993

85353-11-2

La requérante,
MARIE GYSELÈNE DIANA SAMSON

Marie Madeleine Bazinet

Prenez avis que Marie Madeleine Bazinet, domiciliée au 271, Principale, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Madeleine Jacqueline Bazinet.

Ce changement de nom n'affectera personne d'autre que la requérante elle-même.

Joliette, le 16 février 1993

85122-10-2

Les procureurs de la requérante,
FERLAND & BÉLAIR, avocats

Marie Monique Andrée Archambault

Prenez avis que Marie Monique Andrée Archambault, domiciliée au 2195, rue Aylwin, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Monique Irise Archambault.

Montréal, le 18 février 1993

85254-10-2 *Les procureurs de la requérante,*
POIRIER, MURRAY, BOUGIE & BAILLARGEON

Marie Réa Jeannette Therrien

Prenez avis que Marie Réa Jeannette Therrien, domiciliée au 575, rue Beaudry, Mont-Laurier, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jacinthe Therrien.

Mont-Laurier, le 22 février 1993

85266-10-2 *La requérante,*
MARIE RÉA JEANNETTE THERRIEN

Marie Winnie Liliane Landry

Prenez avis que Marie Winnie Liliane Landry, domiciliée au 806, rue Couture, appartement 3, Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Winnie Blanche Liliane Landry.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Chicoutimi, le 18 février 1993

85138-10-2 *La requérante,*
MARIE WINNIE LILIANE LANDRY

Marie-Ange, Denise, Henriette Featherstone

Prenez avis que Marie-Ange, Denise, Henriette Featherstone, domiciliée au 19, Saint-Louis, Saint-Jérôme, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Denise Featherstone.

Saint-Jérôme, le 15 février 1993

85144-10-2 *Pour la requérante,*
CHANTAL LEVERT

Marie-Gabriel-Antoinette Bergeron

Prenez avis que Marie-Gabriel-Antoinette Bergeron, domiciliée au 1592, boulevard Wallberg, Dolbeau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Clémence Bergeron.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Dolbeau, le 22 février 1993

85250-10-2 *La requérante,*
MARIE-GABRIEL-ANTOINETTE BERGERON

Marie-Josette Lévesque

Prenez avis que Marie-Josette Lévesque, domiciliée au 6868, Drolet, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Audrey Lévesque.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 19 février 1993

85293-11-2 *La requérante,*
MARIE-JOSETTE LÉVESQUE

Nancy Lucy Cindy Nowak

Prenez avis que Nancy Lucy Cindy Nowak, domiciliée au 2005, Orléans, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nancy Lucy Cindy St-Jean.

Montréal, le 26 février 1993

85385-11-2 *Le procureur de la requérante,*
BENOÎT LAMARCHE, avocat

Nathalie St-Denis

Prenez avis que Nathalie St-Denis, domiciliée au 1666, Montcalm, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yanic St-Denis.

Montréal, le 10 février 1993

85150-10-2 *Les procureurs de la requérante,*
LORD LEFEBVRE PÉPIN MARCHAND, avocats

Pierrette Auclair

Prenez avis que Pierrette Auclair, domiciliée au 646, Prince-Rupert, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Valérie Auclair.

Sherbrooke, le 26 février 1993

85383-11-2 *La requérante,*
PIERRETTE AUCLAIR

Réjeanne Legault

Prenez avis que Réjeanne Legault, domiciliée au 115, Saint-Henri, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Odile Legault.

Hull, le 18 février 1993

85141-10-2 *La requérante,*
RÉJEANNE LEGAULT

Romuald Veillette

Prenez avis que Romuald Veillette, domicilié au 3400, Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Renald Veillette.

Trois-Rivières, le 11 février 1993

85146-10-2 *Le requérant,*
ROMUALD VEILLETTE

Rose-Annette Langlois

Prenez avis que Rose-Annette Langlois, domiciliée au 6495, Missouri, Bécancour, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sophie-Rose Langlois.

Bécancour, le 26 février 1993

85333-11-2 *Le procureur de la requérante,*
ANDRÉ LEVASSEUR, notaire

Saled Rostami

Prenez avis que Saled Rostami, domicilié au 4560, Sainte-Catherine Ouest, appartement 10, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Syd Michael Rostami.

Montréal, le 19 février 1993

85334-11-2 *Le requérant,*
SAIED ROSTAMI

Sébastien Pichette-Dagenais

Prenez avis que Sébastien Pichette-Dagenais, domicilié au 197, des Moulanges, Saint-Apollinaire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sébastien Pichette.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Apollinaire, le 1^{er} mars 1993

85318-11-2 *Le requérant,*
SÉBASTIEN PICHETTE-DAGENAIS

Sofie Lemieux

Prenez avis que Sofie Lemieux, domiciliée au 130, Notre-Dame, Valleyfield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sofie Demers.

Valleyfield, le 20 février 1993

85336-11-2 *La requérante,*
SOFIE LEMIEUX

Tal Abitbol

Prenez avis que Tal Abitbol, domicilié au 5855, rue Légaré, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Léon Avital.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 1^{er} février 1993

85149-10-2 *Le requérant,*
TAL ABITBOL

Thierry Coriolan

Prenez avis que Thierry Coriolan, domicilié au 5784, Northmount, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Thierry Coriolan Beauregard.

Montréal, le 22 février 1993

85335-11-2 *Les procureurs du requérant,*
LEDUC, LACOMBE & ASSOCIÉS

« Yasmin » ou « Jasmin » Duque

Prenez avis que « Yasmin » ou « Jasmin » Duque, domiciliée au 898, rue Alexandre, appartement 3, Drummondville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jasmine Duque.

Drummondville, le 10 février 1993

85221-10-2 *Les procureurs de la requérante,*
LEDUC, MARTIN, BERGERON, TESSIER
ET FALAISE, avocats

Compagnies (Partie I) — Loi sur les

Lettres patentes — Avis de conversion (Article 17)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes convertissant en compagnie régie par la partie I la corporation suivante :

Dénomination sociale	Siège social	Date de conversion
1510-1868 LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES EN DENTUROLOGIE DU QUÉBEC INC.	5370, rue Nantes, Trois-Rivières-Ouest	1993 02 17

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

4687

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2969-7646 2969-7646 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Longueuil
2969-7653 2969-7653 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2969-7687 2969-7687 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2969-7695 2969-7695 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Iberville
2969-9014 2969-9014 QUÉBEC INC.	1993 02 10	Laval
2969-9055 2969-9055 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2969-9063 2969-9063 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2969-9311 2969-9311 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Bedford
2969-9345 2969-9345 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2969-9352 2969-9352 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2969-9360 2969-9360 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2969-9378 2969-9378 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2969-9477 2969-9477 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Terrebonne
2969-9485 2969-9485 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2969-9527 2969-9527 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Laval
2969-9535 2969-9535 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Terrebonne
2969-9543 2969-9543 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Laval
2969-9584 2969-9584 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Terrebonne
2969-9600 2969-9600 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Terrebonne
2969-9618 2969-9618 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2969-9626 2969-9626 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2969-9642 2969-9642 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Terrebonne
2969-9667 2969-9667 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Saint-François
2969-9733 2969-9733 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Longueuil
2969-9758 2969-9758 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Montréal
2969-9782 2969-9782 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Montréal
2969-9857 2969-9857 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2969-9873 2969-9873 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2969-9899 2969-9899 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2969-9915 2969-9915 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Montréal
2969-9923 2969-9923 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2969-9956 2969-9956 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Longueuil
2969-9972 2969-9972 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Longueuil
2970-0002 2970-0002 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Terrebonne
2970-0010 2970-0010 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2970-0028 2970-0028 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Longueuil
2970-0051 2970-0051 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Québec
2970-0069 2970-0069 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Montréal
2970-0085 2970-0085 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Montréal
2970-0093 2970-0093 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2970-0101 2970-0101 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Montréal
2970-0119 2970-0119 QUÉBEC INC.	1993 02 11	Beauharnois
2970-0168 2970-0168 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Montréal
2970-0192 2970-0192 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Montréal
2970-0218 2970-0218 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Longueuil
2970-0234 2970-0234 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Longueuil
2970-0242 2970-0242 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Abitibi
2970-0259 2970-0259 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Richelieu
2970-0267 2970-0267 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-0283 2970-0283 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Saint-Hyacinthe
2970-0291 2970-0291 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-0309 2970-0309 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-0333 2970-0333 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Terrebonne
2970-0358 2970-0358 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Alma
2970-0374 2970-0374 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Rouyn-Noranda
2970-0382 2970-0382 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Trois-Rivières
2970-0408 2970-0408 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Montréal
2970-0416 2970-0416 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Abitibi
2970-0424 2970-0424 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Montréal
2970-0465 2970-0465 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Longueuil
2970-0481 2970-0481 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Montréal
2970-0523 2970-0523 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Longueuil
2970-0580 2970-0580 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Montréal
2970-0598 2970-0598 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Montréal
2970-0606 2970-0606 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Montréal
2970-0614 2970-0614 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Joliette
2970-0622 2970-0622 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Trois-Rivières
2970-0630 2970-0630 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Longueuil
2970-0671 2970-0671 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Longueuil
2970-0689 2970-0689 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Longueuil
2970-0705 2970-0705 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-0796 2970-0796 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Joliette
2970-0804 2970-0804 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Terrebonne
2970-0861 2970-0861 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Longueuil
2970-0879 2970-0879 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Bedford
2970-0887 2970-0887 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Montréal
2970-0895 2970-0895 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Frontenac
2970-0903 2970-0903 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-0911 2970-0911 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-0937 2970-0937 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-0945 2970-0945 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Laval
2970-0952 2970-0952 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-0960 2970-0960 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-1026 2970-1026 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Saint-Hyacinthe
2970-1075 2970-1075 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Montréal
2970-1083 2970-1083 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Bedford
2970-1117 2970-1117 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Longueuil
2970-1133 2970-1133 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Montréal
2970-1141 2970-1141 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Richelieu
2970-1158 2970-1158 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Montréal
2970-1182 2970-1182 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-1208 2970-1208 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Montréal
2970-1216 2970-1216 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-1224 2970-1224 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Laval
2970-1240 2970-1240 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Montréal
2970-1281 2970-1281 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Beauharnois
2970-1299 2970-1299 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-1307 2970-1307 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Terrebonne
2970-1315 2970-1315 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Laval
2970-1349 2970-1349 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Iberville
2970-1398 2970-1398 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Terrebonne
2970-1406 2970-1406 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-1414 2970-1414 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Beauharnois
2970-1430 2970-1430 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-1463 2970-1463 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-1471 2970-1471 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Montréal
2970-1489 2970-1489 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Montréal
2970-1513 2970-1513 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Longueuil
2970-1521 2970-1521 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Terrebonne
2970-1570 2970-1570 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Montréal
2970-1588 2970-1588 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-1596 2970-1596 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Joliette
2970-1604 2970-1604 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Kamouraska
2970-1711 2970-1711 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Montréal
2970-1729 2970-1729 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Terrebonne
2970-1760 2970-1760 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Joliette
2970-2008 2970-2008 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Bedford
2970-2024 2970-2024 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Longueuil
2970-2040 2970-2040 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Montréal
2970-2073 2970-2073 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Montréal
2970-2081 2970-2081 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Beauharnois
2970-2107 2970-2107 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Montréal
2970-2131 2970-2131 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Laval
2970-2156 2970-2156 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Montréal
2970-2164 2970-2164 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Montréal
2970-2172 2970-2172 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Montréal
2970-2180 2970-2180 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Montréal
2970-2321 2970-2321 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Montréal
2970-2339 2970-2339 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Laval
2970-2388 2970-2388 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Terrebonne
2970-2396 2970-2396 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-2404 2970-2404 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Montréal
2972-0596 2972-0596 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Trois-Rivières
2972-0976 2972-0976 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Québec
2972-1008 2972-1008 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Québec
2972-1016 2972-1016 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Drummond
2972-1024 2972-1024 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Gaspé
2972-1032 2972-1032 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Bedford
2972-1040 2972-1040 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Bedford
2972-1057 2972-1057 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Drummond
2972-1123 2972-1123 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Saint-François
2972-1131 2972-1131 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Joliette
2972-1149 2972-1149 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Rimouski
2972-1156 2972-1156 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Québec
2972-1164 2972-1164 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Québec
2972-1172 2972-1172 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Québec
2972-1255 2972-1255 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Chicoutimi
2972-1388 2972-1388 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Chicoutimi
2972-3517 2972-3517 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Roberval
2972-3566 2972-3566 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Québec
2972-3574 2972-3574 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-3582 2972-3582 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Gaspé
2972-3624 2972-3624 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Trois-Rivières
2972-3657 2972-3657 QUÉBEC INC.	1993 02 19	Rimouski
2972-3665 2972-3665 QUÉBEC INC.	1993 02 19	Québec
2972-3871 2972-3871 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Saint-Hyacinthe
2972-3913 2972-3913 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Québec
2972-3921 2972-3921 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Québec
2972-3947 2972-3947 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Beauharnois
2972-3954 2972-3954 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Québec
2972-3962 2972-3962 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Drummond
2972-3970 2972-3970 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Abitibi
2972-3988 2972-3988 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Alma
2972-3996 2972-3996 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Saint-Maurice
2972-4002 2972-4002 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Beauce
2972-4036 2972-4036 QUÉBEC INC.	1993 02 16	Québec
2972-4044 2972-4044 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Drummond
2972-4051 2972-4051 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Arthabaska
2972-4069 2972-4069 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Arthabaska
2972-4077 2972-4077 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Arthabaska
2972-4119 2972-4119 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Arthabaska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-4143 2972-4143 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Roberval
2972-4150 2972-4150 QUÉBEC INC.	1993 02 17	Kamouraska
2972-4200 2972-4200 QUÉBEC INC.	1993 02 18	Gaspé
2972-4713 2972-4713 QUÉBEC INC.	1993 02 19	Chicoutimi
2972-4721 2972-4721 QUÉBEC INC.	1993 02 19	Chicoutimi
2972-4747 2972-4747 QUÉBEC INC.	1993 02 19	Chicoutimi
2972-4754 2972-4754 QUÉBEC INC.	1993 02 19	Chicoutimi
2972-4762 2972-4762 QUÉBEC INC.	1993 02 19	Chicoutimi
2972-4770 2972-4770 QUÉBEC INC.	1993 02 19	Chicoutimi
2972-4788 2972-4788 QUÉBEC INC.	1993 02 19	Chicoutimi
2970-0499 ABG LE GROUPE DE COMMERCE AVANCÉ DU CANADA INC. ABG ADVANCED BUSINESS GROUP OF CANADA INC.	1993 02 15	Montréal
2970-2362 ACHETEURS EN GROUPE DE GAZ DU QUÉBEC INC.	1993 02 17	Montréal
2970-0994 ACHETEURS RÉSIDENTIELS DE GAZ DU QUÉBEC INC.	1993 02 16	Montréal
2970-0846 ACTION PAVÉ INC.	1993 02 15	Longueuil
2969-7661 AGENCE DE RECOUVREMENT ARCO INC.	1993 02 11	Montréal
2969-9725 AGENCE MULTI-RESSOURCES A.M.R. INC.	1993 02 15	Montréal
2969-9832 LES ALIMENTS TAMANG INC. TAMANG FOODS INC.	1993 02 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-0762 ANGE NOIR POISSONS EXOTIQUES INC. ANGE NOIR EXOTIC FISH INC.	1993 02 12	Montréal
2972-1263 ANICÂBLES INC.	1993 02 16	Montréal
2969-9949 AQUADEL WEST-ISLAND INC.	1993 02 17	Terrebonne
2970-0812 ARTOPEX-PLUS INC.	1993 02 12	Laval
2972-1370 LES ARTS GRAPHIQUES H.G. INC.	1993 02 18	Québec
2972-1289 LES ASSURANCES MICHEL MARCOUX INC.	1993 02 16	Québec
2970-1356 BIJOUTERIE PIERRE LAROSE INC.	1993 02 17	Laval
2969-9337 BIMEX IMPORT-EXPORT LTÉE	1993 02 11	Montréal
2970-0713 BOULANGERIE COPIHUE INC.	1993 02 12	Montréal
2970-1752 BRONZAGE CANCUN INC.	1993 02 17	Laval
2972-3541 CAMTECH CONSULTANTS INC.	1993 02 17	Québec
2970-1018 CENTRE DE CÉRAMIQUES BLAINVILLE INC.	1993 02 15	Laval
2970-0200 CENTRE DE RÉNOVATION G.P.G. INC.	1993 02 12	Saint-François
2970-0044 CENTRE ÉDUCATIF LE PETIT CHAMPLAIN INC.	1993 02 15	Trois-Rivières
2970-1554 CHORUS COMMUNICATIONS INC.	1993 02 18	Montréal
2970-0036 CLINIQUE MÉDICALE DU VIEUX QUAI INC.	1993 02 12	Mingan
2970-2305 CLINIQUE PSYCHOSOMATIQUE DE MONTRÉAL INC.	1993 02 17	Montréal
2972-1073 CLUB AGRI-PIÈCES M.R. INC.	1993 02 16	Trois-Rivières
2969-9907 LE CLUB MAGENTA (1993) INC. MAGENTA CLUB (1993) INC.	1993 02 17	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2969-9386 COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT HILLWAY INC. HILLWAY INVESTMENT COMPANY INC.	1993 02 12	Longueuil
2970-1257 COMPTOIR MAXIMUM INC.	1993 02 15	Laval
2970-0556 CONSTRUCTION G. HAMELIN INC.	1993 02 11	Montréal
2972-3608 CONSTRUCTION LALIBERTÉ COULOMBE INC.	1993 02 18	Terrebonne
2972-3681 CONSTRUCTION MAKY INC.	1993 02 19	Roberval
2970-0473 LES CONSTRUCTIONS CHRISTIAN ET URCEL OUELLET INC.	1993 02 15	Terrebonne
2970-0143 LES CONSTRUCTIONS COLAR INC.	1993 02 12	Montréal
2970-0572 LES CONSTRUCTIONS CORALDOR INC.	1993 02 12	Terrebonne
2970-0135 CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS RICHARD DESCHAMPS JR. INC.	1993 02 12	Terrebonne
2969-9790 LES CONSTRUCTIONS - RÉNOVATIONS GRAVELLE & FILS INC.	1993 02 15	Montréal
2970-0150 CONTINENTAL SERVICES INTÉGRÉS INC. CONTINENTAL SERVICES INTEGRATED INC.	1993 02 12	Montréal
2970-2370 CORPORATION FINANCIÈRE CHADWICK (CANADA) LTÉE CHADWICK FINANCIAL CORPORATION (CANADA) LTD.	1993 02 17	Montréal
2972-0802 CRÉATION MARIE 4 POCHES INC.	1993 02 15	Alma
2969-7612 CRÉATIONS EARTHRISSE INC.	1993 02 10	Montréal
2970-0176 LES CRÉATIONS K.I.S.S. INC.	1993 02 12	Montréal
2970-2032 LES CUIRS HAIK INC. HAIK LEATHER INC.	1993 02 18	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-1380 C.A. COUTU & FILS INC.	1993 02 17	Saint-François
2970-1737 C.A.IN. CONSEIL ET ASSISTANCE EN INFORMATIQUE INC.	1993 02 17	Montréal
2969-9188 C.N. DÉPANNEUR (LOUIS GRAVEL) INC.	1993 02 10	Montréal
2969-9816 DDOCS INFORMATION INC.	1993 02 15	Terrebonne
2970-0564 DELTA SUD AUTO DU HAUT-RICHELIEU INC.	1993 02 12	Iberville
2972-1719 DÉNEIGEMENT ET EXCAVATION DOUCET INC.	1993 02 08	Trois-Rivières
2972-2295 DÉPANNEUR ROGER CHAREST INC.	1993 02 15	Saint-Maurice
2972-0588 DISTRIBUTION BONBONS LAURIER INC.	1993 02 12	Québec
2970-2016 DISTRIBUTION JEAN-CLAUDE PLANTE INC.	1993 02 17	Abitibi
2972-3897 DISTRIBUTION MINA INC.	1993 02 12	Québec
2972-1305 LES DISTRIBUTIONS M.C.I. LTÉE	1993 02 17	Québec
2970-1174 DRUIDE INFORMATIQUE INC.	1993 02 15	Montréal
2970-0390 LES ÉDITIONS CUISILINE INC.	1993 02 12	Longueuil
2969-9550 LES ÉDITIONS M.S.C. INC.	1993 02 11	Montréal
2970-1323 ÉMONDAGE ABITIBI INC.	1993 02 16	Abitibi
2970-0820 ENSEIGNES VILAC INC. VILAC SIGNS INC.	1993 02 15	Joliette
2969-7638 LES ENTREPRISES DE MAINTENANCE PIERRE ÉTHIER INC.	1993 02 11	Terrebonne
2970-0721 LES ENTREPRISES ÉRIC LAMARRE INC.	1993 02 12	Bedford
2969-9071 LES ENTREPRISES GUY LAFRENIÈRE (1993) INC.	1993 02 10	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2969-9717 LES ENTREPRISES JULES LAFOND INC.	1993 02 12	Joliette
2970-1125 ÉPANDAGE DE PIERRE F.R. INC.	1993 02 15	Joliette
2969-9659 LES ÉQUIPEMENTS AGINCO INC.	1993 02 11	Québec
2970-2123 EXCAVATION DU BÉLIER INC.	1993 02 17	Laval
2970-1745 LES EXTERMINATIONS J.C. LACOMBE INC.	1993 02 16	Montréal
2972-3699 FENÊTRES MULTI-PLUS INC.	1993 02 19	Montréal
2972-1586 FERME DOCOVOLAIT INC.	1993 02 11	Drummond
2972-2089 FERME JOVAIN INC.	1993 02 12	Arthabaska
2970-1778 FERME L'ÉRABLE VERT INC.	1993 02 17	Rimouski
2970-0184 FINITION INTÉRIEURE C.D.G. INC.	1993 02 12	Montréal
2972-3590 FORMATION TECHNIQUE SUR MESURE FORMATÉ INC.	1993 02 18	Québec
2970-2313 GARAGE B.G.S. INC.	1993 02 17	Joliette
2970-0986 GARAGE DE LA MONTAGNE AUTOELECTRIQUE INC.	1993 02 16	Montréal
2972-1982 GARAGE DOUCET ET SÉVIGNY INC.	1993 02 10	Trois-Rivières
2972-1099 GÉO-CLÉ INC.	1993 02 16	Québec
2972-1297 GÉRACC INC.	1993 02 16	Québec
2972-4093 GESTION AUBEL INC.	1993 02 19	Québec
2970-0507 GESTION BRAD INC.	1993 02 12	Longueuil
2972-1727 GESTION CHERAY INC.	1993 02 08	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2969-9675 GESTION CHOQUET & BEAUCHEMIN INC.	1993 02 11	Richelieu
2972-3558 GESTION DU MONT INC.	1993 02 17	Kamouraska
2970-0366 GESTION D.R. BILODEAU INC.	1993 02 12	Rimouski
2969-9030 GESTION D'ASSURANCES D. LAVIOLETTE INC.	1993 02 10	Longueuil
2970-2347 GESTION FIBA INC.	1993 02 17	Joliette
2969-9592 GESTION FINANCIÈRE C. & D. GAUTHIER INC.	1993 02 11	Montréal
2970-1448 GESTION FRANK MARINI INC.	1993 02 16	Longueuil
2972-1198 GESTION HYNDA & DANIEL INC.	1993 02 18	Beauce
2969-9329 GESTION IMMOBILIÈRE CONCEPT TOTAL INC.	1993 02 11	Mingan
2970-0432 GESTION JEAN-FRANÇOIS BRETON INC.	1993 02 15	Bedford
2970-1372 GESTION JEAN-MARC CORBEIL INC.	1993 02 17	Terrebonne
2972-1925 GESTION J.P.L. DOUCET INC.	1993 02 08	Trois-Rivières
2970-0655 GESTION J-L MORIN INC.	1993 02 16	Montréal
2969-7679 GESTION L.M.V.Y. INC.	1993 02 11	Bedford
2969-9931 GESTION MADELEINE QUÉVILLON INC.	1993 02 17	Montréal
2970-0457 GESTION MAURICE LÉVESQUE INC.	1993 02 15	Rimouski
2970-0440 GESTION NICOLAS BRETON INC.	1993 02 15	Bedford
2972-4085 GESTION RODOLPHE GAUTHIER INC.	1993 02 18	Québec
2970-0531 GESTION SIMALEX INC.	1993 02 12	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-1042 GESTION SYLVAIN ROY INC.	1993 02 15	Longueuil
2970-2354 GESTIONS TL SPANO INC. TL SPANO HOLDINGS INC.	1993 02 17	Montréal
2970-0648 GOTY B INC.	1993 02 16	Montréal
2969-9808 GRAND BOB ENTREPRISES INC.	1993 02 15	Saint-Hyacinthe
2970-1166 HYDRO-BAC INC.	1993 02 15	Saint-François
2970-1190 IMMEUBLES ANGORA INC.	1993 02 16	Iberville
2969-9576 IMMEUBLES LAURENT LAVENTURE INC.	1993 02 11	Saint-François
2970-2115 LES IMMEUBLES M W INC.	1993 02 17	Montréal
2972-2071 LES IMMEUBLES MACHADO INC.	1993 02 11	Baie-Comeau
2970-0838 LES IMPRIMERIES F.P.L. INC.	1993 02 15	Longueuil
2972-3889 INNOVATION-MAINTENANCE J.R. INC.	1993 02 12	Québec
2970-0929 LES INSTALLATIONS ALCO INC.	1993 02 16	Terrebonne
2969-9741 INVESTISSEMENTS L. SÉGUIN INC.	1993 02 15	Joliette
2970-1265 LES INVESTISSEMENTS MUNICKO INC. MUNICKO INVESTMENTS INC.	1993 02 15	Montréal
2970-1505 ISOLATION CHAFRO INC.	1993 02 17	Terrebonne
2969-7620 JARDIN COMMÉMORATIF DE L'EST INC.	1993 02 11	Bedford
2970-0853 J.D.M. INTERNATIONAL INC.	1993 02 15	Laval
2970-0549 LABORATOIRES ET FOURNITURES ÉDUCATIONNELS-INTERNATIONAUX INC. INTERNATIONAL LABORATORIES & EDUCATIONAL SUPPLIES INC.	1993 02 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2969-9865 LABORATOIRES FLEXILAB P.A.D. INC.	1993 02 16	Montréal
2970-1273. LANTA MARKETING INC.	1993 02 15	Montréal
2969-8297 LITS D'EAU DESIGN PLUS CHICOUTIMI INC.	1993 02 11	Chicoutimi
2969-9766 MAÇONNERIE JULIEN GAGNON & ASSOCIÉS (1993) INC.	1993 02 15	Longueuil
2972-2097 MAINTENANCE GUY DE MONTIGNY INC.	1993 02 12	Trois-Rivières
2970-2099 LES MAÎTRES D'OEUVRE BRAIS-DESGRENIERS INC.	1993 02 17	Saint-Hyacinthe
2970-0697 MANGO IMPEX INC.	1993 02 16	Montréal
2969-9840 MC KINNON GROUPE CONSEIL INC.	1993 02 16	Montréal
2970-0747 MÉDIA 8 INC.	1993 02 12	Montréal
2970-0754 MEGANET INC.	1993 02 12	Montréal
2972-1206 MENUISERIE DE LA CAPITALE INC.	1993 02 18	Québec
2970-2149 MISE EN MARCHÉ MULTIVAL INC. MULTIVAL MARKETING INC.	1993 02 17	Laval
2972-4135 MULTI MÉTAL BIRON & LANGEVIN INC.	1993 02 18	Québec
2972-3707 MULTI-DONNÉES F.G. INC.	1993 02 10	Frontenac
2972-0786 MULTI-SERVICES IMMOBILIERS B.J.C. INC.	1993 02 15	Québec
2972-1594 N.P. MÉCANIQUE INC.	1993 02 11	Trois-Rivières
2972-0794 OPTIQUE SERGE POULIN INC.	1993 02 15	Québec
2970-0127 OSCAR TAXI INC.	1993 02 12	Montréal
2970-1562 OXFORD CONSTRUCTION INC.	1993 02 18	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-4010 PARFUMERIE L.M.B. INC.	1993 02 16	Chicoutimi
2970-0663 PEINTRE 2000 INC.	1993 02 16	Joliette
2970-1539 PEINTURE LOUIS GRATTON INC.	1993 02 18	Terrebonne
2972-3491 PLACEMENT S. DESCHÊNES INC.	1993 02 15	Saint-Maurice
2972-1990 PLACEMENTS J.P. CÔTÉ INC.	1993 02 10	Saint-Maurice
2970-0275 LES PLACEMENTS RENÉE B. DÉCARIE INC.	1993 02 15	Montréal
2972-2428 POLY-TOITURE INC.	1993 02 16	Chicoutimi
2972-1578 LES PORTES ARC-EN-CIEL INC.	1993 02 11	Chicoutimi
2972-1560 LES PRODUCTIONS ARDANTES (1993) INC.	1993 02 12	Chicoutimi
2972-2410 LES PRODUCTIONS DE LA RIVE INC.	1993 02 16	Abitibi
2969-9634 LES PRODUCTIONS OLIGO INC.	1993 02 11	Montréal
2969-9683 PSYCHO-TRAVAIL INC.	1993 02 11	Rouyn-Noranda
2970-1034 RADIATEUR LANAUDIÈRE INC.	1993 02 15	Joliette
2969-9709 RESTAURANT JING HUA INC.	1993 02 12	Longueuil
2970-1547 SCIAGE DE BÉTON MÉTROPOLE INC.	1993 02 18	Montréal
2970-0739 SCIERIE C.S. INC.	1993 02 12	Saint-François
2970-1331 SERVICE DE FORMATION EN SOINS D'URGENCE ACTIONS SECOURS INC.	1993 02 16	Saint-François
2969-9691 SERVICE DE GESTION ET CONSULTATION EN INFORMATIQUE RAMIREZ S G C I R INC.	1993 02 11	Longueuil
2972-1271 SERVICE D'ENTRETIEN BELLE-MIRE INC.	1993 02 16	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2969-9097 LES SERVICES ADMINISTRATIFS NADAN INC.	1993 02 11	Montréal
2969-9048 SERVICES D'ENQUÊTES M.G.M. INC.	1993 02 11	Laval
2972-2006 SERVICES ÉNERGÉTIQUES R.L. INC.	1993 02 10	Québec
2969-9295 LES SERVICES TECHNIQUES CETEL-COM INC.	1993 02 10	Joliette
2970-0978 SOCIÉTÉ CONSEIL CORQUEN INC.	1993 02 16	Montréal
2969-9089 SODEM I.D. INC.	1993 02 11	Montréal
2972-1347 SOLO CONCEPT INC.	1993 03 01	Montréal
2970-0788 SOURCE S.E. INC.	1993 02 12	Montréal
2969-9022 SRL, SERVICES DE RÉFRIGÉRATION LONGTIN INC.	1993 02 10	Montréal
2970-0515 ST-FRANÇOIS EXPRESS (1993) INC.	1993 02 11	Laval
2972-0992 SUPER HÉROS, CARTES ET COMIQUES DE MONTRÉAL INC.	1993 02 15	Montréal
2970-0770 SURPLUS DE MANUFACTURE A.G.R. INC.	1993 02 12	Beauharnois
2970-0077 S.G.L. DISTRIBUTION INC.	1993 02 15	Saint-Hyacinthe
2969-9303 S.P.E.Q. GOLF NOMININGUE INC.	1993 02 10	Labelle
2972-1081 TAXI DOYON INC.	1993 02 16	Frontenac
2969-9774 TECHNI-JOINT INC.	1993 02 15	Terrebonne
2969-9824 TELEXCEPTION INC.	1993 02 16	Laval
2969-9964 LES TERRASSEMENTS D.M.S. INC.	1993 02 17	Longueuil
2969-9881 THERMO-MOBILE INC.	1993 02 16	Drummond

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-0317 TISSEUR CONSEILS EN GESTION ET SYSTÈMES INC.	1993 02 16	Montréal
2971-8467 LES TOITURES LONGUE VIE INC.	1993 02 02	Québec
2970-1364 LES TRAITEMENTS D'ACIER S.T. INC.	1993 02 17	Trois-Rivières
2969-7117 TRANSACTIONS MAXIMUM INC. MAXIMUM TRADE INC.	1993 02 11	Laval
2970-0325 TRANSPORT G.L.N. INC.	1993 02 16	Longueuil
2970-0226 T.L.R. ÉLECTRONIQUE INC.	1993 02 15	Laval
2972-3939 TRANSPORT SERGE POULIN INC.	1993 02 15	Beauce
2970-1091 LES TRANSPORTS DHALI WAL ET CHOCHAN INC. DHALI WAL AND CHOCHAN TRANSPORT INC.	1993 02 15	Montréal
2972-1180 TRANS-DISTRIBUTION S. BISSON INC.	1993 02 18	Montmagny
2970-1497 TRANS-GILLES INC.	1993 02 17	Montréal
2970-0226 T.L.R. ÉLECTRONIQUE INC.	1993 02 15	Laval
4688		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de continuation

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1356-9124 DOLLARD FLAMAND ET FILS INC.	1974 06 03	1993 02 09	CENTRE DE RÉNOVATION FLAMAND INC.
1632-8460 FERMETERRE INC.	1979 02 17	1993 02 18	
1473-4164 FLORIAN SAMSON INC.	1977 01 21	1993 02 11	FOURNITURES DELPAR INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1261-3972 FUGER & SMITH LIMITED	1923 03 29	1993 01 11	
1146-1530 HENRI MIRON AUTOMOBILE LTÉE	1957 09 05	1993 02 16	
1238-5449 IMMEUBLE BETTS LTÉE	1959 11 04	1993 02 12	
1304-0894 IMMEUBLES CARIBE CANADA LTÉE	1958 09 11	1993 02 12	
1111-6688 LES INVESTISSEMENTS BERNICE SEIDMAN LTÉE	1966 12 08	1993 02 05	
1137-7181 LONGUEUIL BLUE PRINT INC.	1958 03 05	1993 02 11	
1277-1606 MUSIQUE CITÉ (SHERBROOKE) INC.	1969 10 22	1993 02 11	LES PLACEMENTS NORMAND GAUMOND INC.
1369-0029 PAUL GRÉGOIRE LIMITÉE	1974 08 01	1993 02 10	
1279-5456 PERLINI LTÉE	1967 01 05	1993 02 17	
1249-2765 PIERRE CORBEIL INC.	1970 07 03	1993 02 12	
1638-0297 PLANI-DESIGN INC.	1979 08 03	1993 02 18	
1164-6197 SERVICE INDUSTRIEL SAGUENAY LTÉE	1967 11 07	1993 02 12	1164-6197 QUÉBEC INC.
1629-7897 SUPER MOTO ST-HILAIRE INC.	1978 09 15	1993 02 18	
1361-2692 TRANSPORT B.N. LTÉE	1975 02 07	1993 02 15	
1470-8812 TRANSPORT CLÉMENT BÉGIN INC.	1976 10 18	1993 02 19	

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de fusion

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2972-1065 2972-1065 QUÉBEC INC.	SOCIÉTÉ DU CLUB DE GOLF ST-GÉRARD DES LAURENTIDES INC. 2741-0422 QUÉBEC INC. 2741-6627 QUÉBEC INC.	1993 02 10	Saint-Maurice
2972-0984 ÉCOLE D'ÉVEIL CHAUVEAU INC.	ÉCOLE D'ÉVEIL CHAUVEAU INC. 2735-8910 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Québec
2972-2436 LES PRODUITS GEMICOR INC. GEMICOR PRODUCTS INC.	LES PRODUITS GEMICOR INC. 2961-7099 QUÉBEC INC.	1993 02 12	Montréal
4690			L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de modification

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2149-2996 2149-2996 QUÉBEC INC.	1982 12 22	1993 02 10	du capital-actions
2620-3042 2620-3042 QUÉBEC INC.	1988 07 07	1993 02 16	du district : Montréal
2626-0315 2626-0315 QUÉBEC INC.	1988 08 30	1993 02 16	de la dénomination sociale : GROUPE T.E.F. MONT INC.
2630-2059 2630-2059 QUÉBEC INC.	1988 11 02	1993 02 16	de la dénomination sociale : SECOM PLUS INC.
2631-8865 2631-8865 QUÉBEC INC.	1988 11 17	1993 01 20	de la dénomination sociale : MONFARD, CONSEILLERS FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS INC.
2635-2864 2635-2864 QUÉBEC INC.	1988 12 28	1993 01 25	de la dénomination sociale : ALMA BUREAUTIQUE INFORMATIQUE CONSULTANT (A.B.I.C.) INC.
2752-9718 2752-9718 QUÉBEC INC.	1990 04 02	1993 02 12	du district : Longueuil

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2753-1250 2753-1250 QUÉBEC INC.	1990 04 05	1993 02 12	de la dénomination sociale: LES PRODUCTIONS PARADOX INC. PARADOX PRODUCTIONS INC.
2843-5402 2843-5402 QUÉBEC INC.	1990 11 15	1993 02 11	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2844-3976 2844-3976 QUÉBEC INC.	1990 09 27	1993 02 15	de la dénomination sociale: LES TRICOTS GERRARD INC.
2849-4425 2849-4425 QUÉBEC INC.	1991 01 24	1993 02 09	de la dénomination sociale: FERBLANTERIE JANO INC.
2861-4097 2861-4097 QUÉBEC INC.	1991 07 24	1993 02 08	de la dénomination sociale: LES MOTELS DE L'ÉNERGIE INC.
2946-6851 2946-6851 QUÉBEC INC.	1991 12 19	1993 02 09	de la dénomination sociale: ADMINISTRATION R.R.G.S. PLANTE INC.
2947-2990 2947-2990 QUÉBEC INC.	1992 01 17	1993 02 10	de la dénomination sociale: COLLÈGE DE MUSIQUE 2000 + INC.
2953-7396 2953-7396 QUÉBEC INC.	1992 05 04	1993 02 12	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS S.E.M. INC.
2956-4358 2956-4358 QUÉBEC INC.	1992 06 01	1993 02 11	1) du capital-actions 2) des dispositions
2958-3275 2958-3275 QUÉBEC INC.	1992 07 09	1993 02 08	de la dénomination sociale: IOS SERVICES GÉOSCIENTIFIQUES INC.
2959-5139 2959-5139 QUÉBEC INC.	1992 07 15	1993 01 12	de la dénomination sociale: MONSNORD INC.
2960-1846 2960-1846 QUÉBEC INC.	1992 08 05	1993 02 12	1) de la dénomination sociale: INTELLINOV SCIENCE INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2960-5052 2960-5052 QUÉBEC INC.	1992 08 17	1993 02 11	de la dénomination sociale: VOYAGES ÉMOTIONS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2961-5598 2961-5598 QUÉBEC INC.	1992 09 22	1993 02 11	de la dénomination sociale: INSTITUT DE BEAUTÉ MELODY INC.
2961-7941 2961-7941 QUÉBEC INC.	1992 09 23	1993 02 10	du district: Longueuil
2961-8709 2961-8709 QUÉBEC INC.	1992 09 24	1993 02 15	du district: Terrebonne
2963-7923 2963-7923 QUÉBEC INC.	1992 10 30	1993 01 21	de la dénomination sociale: GESTION RÉNALD GAUTHIER LTÉE
2966-9678 2966-9678 QUÉBEC INC.	1992 12 04	1993 02 10	de la dénomination sociale: REPRO FAX INC.
2967-0213 2967-0213 QUÉBEC INC.	1992 12 11	1993 02 18	de la dénomination sociale: PINARD ET FRÈRE JARDINIER INC.
2967-7143 2967-7143 QUÉBEC INC.	1993 02 09	1993 02 17	de la dénomination sociale: GESTION SANTÉ NUTRITION INC.
2967-7721 2967-7721 QUÉBEC INC.	1992 12 15	1993 02 17	1) du district: Québec 2) du capital-actions 3) des dispositions
2968-4776 2968-4776 QUÉBEC INC.	1992 12 30	1993 02 16	du district: Abitibi
2968-6649 2968-6649 QUÉBEC INC.	1993 01 13	1993 02 16	du district: Abitibi
2968-6987 2968-6987 QUÉBEC INC.	1993 01 14	1993 02 08	1) de la dénomination sociale: LES INDUSTRIES DE TRAITEMENT RIMAC INC. 2) du district: Terrebonne 3) du capital-actions 4) des dispositions
2971-1082 2971-1082 QUÉBEC INC.	1993 01 01	1993 02 18	de la dénomination sociale: FERME 1864 INC.
2971-1470 2971-1470 QUÉBEC INC.	1992 12 17	1993 02 16	de la dénomination sociale: CONFECTION SAMARI INC.
2532-5184 ALIMENTATION VALIER TREMBLAY INC.	1987 11 05	1993 02 15	de la dénomination sociale: AXEP FALARDEAU INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1647-1641 LES ASSURANCES DESGROSELLIERS INC.	1980 08 19	1993 02 10	1) du capital-actions 2) des dispositions
1364-5346 AUTOMOBILES G.M. ST-LOUIS INC.	1975 09 30	1993 02 09	du capital-actions
1114-4490 LES BOULANGERIES CANTOR INC.	1959 02 12	1993 02 09	de la dénomination sociale: 1114-4490 QUÉBEC INC.
2968-4578 BOUTIQUE D'ESCOMPTE L'AVANTAGE INC.	1993 01 07	1993 02 11	de la dénomination sociale: L'AVANTAGE, BOUTIQUE INFO MODE INC.
2334-1670 CENTRE DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE (1986) INC.	1986 01 24	1993 02 17	du district: Saint-François
2316-9824 CLUB DE GOLF DEUX-MONTAGNES INC.	1985 02 20	1993 02 10	du capital-actions
1183-0767 COGECO INC.	1950 07 24	1993 02 15	du capital-actions
2328-9200 LA COMPAGNIE DE GESTION RÉAL ÉMOND INC.	1985 10 21	1993 02 11	du capital-actions
1193-0393 LA COMPAGNIE DE LOCATION EMERGENCY INC.	1970 02 20	1993 02 16	de la dénomination sociale: 1193-0393 QUÉBEC INC.
1284-1615 COMPAGNIE DE NAVIGATION SUPÉRIEUR LTÉE	1984 11 01	1993 02 12	de la dénomination sociale: 1284-1615 QUÉBEC INC.
2542-5638 CONSTRUCTIONS B.S.L. INC.	1988 01 02	1993 02 17	du capital-actions
2431-8107 LES CONSTRUCTIONS CLEARY INC.	1987 04 01	1993 02 15	de la dénomination sociale: 2431-8107 QUÉBEC INC.
2944-5244 CORPORATION QUNO	1991 12 30	1993 02 16	du capital-actions
2416-6803 LES DÉMOLITIONS ROBERT LACHANCE INC.	1986 05 22	1993 02 12	de la dénomination sociale: ENTREPRENEUR ROBERT LACHANCE INC.
2550-5348 DÉPANNEUR MEMPHRE INC.	1988 03 16	1993 01 08	1) de la dénomination sociale: DÉPANNEUR MEMPHRE INC. 2) du district: Arthabaska

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2967-9008 D'ORIO-RICHER DESIGN INC.	1992 12 16	1993 02 16	de la dénomination sociale: DIANE RICHER DESIGN INC.
2750-9009 ÉDIDACTIQUE (1990) INC.	1990 04 02	1993 02 17	1) de la dénomination sociale: ÉDIDACTIQUE INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2948-6669 ENTREPÔT CHAUSSURES P.R.I.C.E. INC.	1992 02 13	1993 02 08	de la dénomination sociale: ENTREPÔT CHAUSSURES P.R.I.X. INC.
2432-3701 LES ENTREPRISES DALJO INC.	1987 03 16	1993 02 11	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 7
1862-4544 LES ENTREPRISES MAROGERDELEINE INC.	1982 10 21	1993 02 16	de la dénomination sociale: LOISIRS R.M.D. INC.
1639-1732 LES ENTREPRISES MICHEL LAPIERRE INC.	1979 10 01	1993 02 16	du capital-actions
2957-1098 ENVIROMASKA INC.	1992 06 16	1993 02 09	du district: Longueuil
2634-6767 LES ESCALIERS JUVA INC.	1989 02 03	1993 02 08	de la dénomination sociale: BOISERIES & ESCALIERS ARCHAMBAULT INC.
2946-4443 FERME DAVELAIT INC.	1991 12 18	1993 02 08	de la dénomination sociale: FERME DAVELUY INC.
2971-0944 FERME M. ET G. L'HEUREUX INC.	1993 01 01	1993 02 18	des dispositions
2866-5933 FERME PUJO INC.	1991 10 07	1993 02 09	de la dénomination sociale: 2866-5933 QUÉBEC INC.
2751-6939 GESTION 3500 INC.	1990 05 01	1993 01 15	du capital-actions
2853-1580 GESTION DANIEL RICARD INC.	1991 02 14	1993 02 12	1) de la dénomination sociale: GESTION FRANÇOIS LÉVEILLÉ INC. 2) du district: Longueuil 3) du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2860-4262 GESTION IMMOCAJE INC.	1991 06 12	1993 02 12	du nombre des administrateurs : minimum : 1 maximum : 10
2854-4377 GESTION JOCELYN CADIEUX INC.	1991 03 20	1993 02 15	de la dénomination sociale : MAÇONNERIE YVAN CADIEUX INC.
2624-9292 GESTION LA POULETTE GRISE (1988) INC.	1988 10 18	1993 02 16	de la dénomination sociale : 2624-9292 QUÉBEC INC.
2744-4280 GESTION NICOLE LEBLANC-BOUCHER INC.	1989 11 30	1993 02 16	1) de la dénomination sociale : 2744-4280 QUÉBEC INC. 2) du district : Montréal 3) du nombre des administrateurs : minimum : 1 maximum : 15
1258-0890 GESTION RAOUL DUBORD INC.	1969 09 12	1993 02 10	1) du capital-actions 2) des dispositions
2533-7981 GESTION VALIQUETTE, LAINÉ INC.	1987 12 08	1993 02 09	de la dénomination sociale : LES ASSURANCES LAINÉ-VALIQUETTE INC.
1264-7293 GUY PROVENCHER CONSTRUCTION LTÉE	1963 01 09	1993 02 12	1) du capital-actions 2) des dispositions
2964-0141 HÔTEL DU GOLF NOMININGUE INC.	1992 11 04	1993 02 16	1) du capital-actions 2) des dispositions
2416-8437 LES IMMEUBLES JACALD INC.	1986 05 30	1993 02 05	1) de la dénomination sociale : NIRALDAN INC. 2) du district : Saint-François
2155-1072 LES INVESTISSEMENTS SHIPSHAW LTÉE	1983 05 11	1993 02 16	du capital-actions
2849-9408 INVESTISSEMENTS YVES BIGAOUETTE INC.	1991 02 06	1993 02 01	de la dénomination sociale : UN AMOUR DE JARDIN INC.
2857-4200 KILOCONTROL ST-JEAN INC.	1991 04 29	1993 02 09	de la dénomination sociale : KILOCONTROL NATIONAL INC.
2948-8582 L-CO INDUSTRIES (ESTRIE) INC.	1992 03 03	1993 02 16	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2334-6620 MACHINERIES JEAN ROY INC.	1986 01 30	1993 02 15	du capital-actions
2316-0245 MONAST, PELLETIER INC.	1985 02 15	1993 02 19	1) de la dénomination sociale: LES ASSURANCES PARADIS, MONAST, PALMER ET ASSOCIÉS INC. 2) du district: Montréal
2430-2150 MONTRÉAL PHOTOCOPIEUR INC.	1987 02 09	1993 02 16	1) du district: Laval 2) du capital-actions 3) des dispositions
1128-6697 MON-TER-VAL INC.	1966 10 12	1993 02 10	du capital-actions
2733-3285 MOODYFILM INC.	1989 06 27	1993 02 18	de la dénomination sociale: KABLOONAK INC.
2424-2562 MULTIPLANAGE INC.	1986 11 20	1993 02 17	du district: Laval
2536-8721 PLACEMENTS F. 2 J. (MONTMAGNY) INC.	1987 07 06	1993 02 10	de la dénomination sociale: PHARMAM INC.
2536-9877 LES PLACEMENTS MASSIRO INC.	1987 07 06	1993 02 16	de la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS 3R INC.
1279-2008 LES PLACEMENTS PAUL AUDET INC.	1966 10 14	1993 02 11	1) du capital-actions 2) des dispositions
2430-9361 PLACEMENTS RÉJEAN PÉPIN INC.	1987 03 09	1993 02 15	du district: Saint-François
1642-7890 PLOMBERIE CHOINIERE INC.	1980 03 17	1993 02 11	de la dénomination sociale: 1642-7890 QUÉBEC INC.
2527-3798 PLOMBERIE GILLES PARRÉ INC.	1987 06 18	1993 02 17	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1165-5214 LA POULETTE BLANCHE INC.	1965 07 12	1993 02 16	de la dénomination sociale: 1165-5214 QUÉBEC INC.
2154-8268 LES PRODUITS DE L'ÉRABLE BOLDUC & FILS INC.	1983 04 29	1993 02 10	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2856-9598 QUÉ-ROUL INC.	1991 05 14	1993 01 13	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1158-1105 LES RESTAURANTS MARIE-ANTOINETTE INC.	1968 05 01	1993 02 19	du capital-actions
2171-2773 R. JACOB TROPHÉE INC.	1984 06 01	1993 01 18	de la dénomination sociale: 2171-2773 QUÉBEC INC.
2841-4688 SCCOM-SERVICE COMMERCIAL ET CONSTRUCTION OUTRE-MER INC.	1990 08 09	1993 02 09	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2529-4265 LES SERRES LAURENT CLERMONT ET FILS INC.	1987 08 19	1993 02 09	du capital-actions
2842-8142 LES SERRES YVES LAFRANCE (H.N.) INC.	1990 10 22	1993 02 19	des dispositions
2547-1616 SERVICE SANITAIRE MARCEL TURCOT INC.	1988 03 25	1993 02 05	de la dénomination sociale: GESTION FERNAND BERARD INC.
2323-3810 LES SERVICES MINIERES J.M. INC.	1985 06 28	1993 02 16	1) du capital-actions 2) des dispositions
1858-1116 SIGNALISATION DE MONTRÉAL INC.	1982 05 28	1993 02 11	du capital-actions
1171-7386 SOCIÉTÉ CANADIENNE DE MÉTAUX REYNOLDS, LIMITÉE	1970 07 31	1993 02 19	des dispositions
2526-0951 SPORT BAR CAFÉ CIANCIANA INC.	1987 05 21	1993 02 16	de la dénomination sociale: CAFÉ CAPPIO INC.
1124-1171 SUPER-MARCHÉ TELLIER LTÉE	1965 03 02	1993 02 04	du capital-actions
2319-8914 TAPIS PROSOL INC.	1985 04 23	1993 01 14	du district: Longueuil
2959-2813 TÉLÉ-ANNONCES WARWICK INC.	1992 08 24	1993 02 17	1) du capital-actions 2) des dispositions
2629-2409 TRACE CRÉATIVE INC.	1988 10 13	1993 02 12	1) de la dénomination sociale: TRACE COMMUNICATION MARKETING INC. 2) du district: Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2162-7427 TRANSPORT 237 INC.	1983 11 22	1993 02 15	1) de la dénomination sociale : FERME MARIO VIENS INC. 2) du capital-actions
2960-6019 TRANSPORT J.L.V. INC.	1992 08 18	1993 02 17	du district : Montréal
1227-9196 TRANS-ACTION C.A.G. INC.	1971 03 15	1993 02 09	de la dénomination sociale : SERVICES IMMOBILIERS C.A.G. INC.
2968-1327 LES VÊTEMENTS LACROIX INC.	1992 12 22	1993 02 12	de la dénomination sociale : VÊTEMENTS LACROIX INC.
1118-2078 VIFRERIE BOUCHARD INC.	1959 03 07	1993 02 05	du capital-actions
4691			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-2360 ANCIENNES DU COLLÈGE REGINA ASSUMPTA	1993 02 18	1750, rue Sauriol est, Montréal
2972-1875 ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE BAR LA BROUE PLUS LAC DES ÉCORCES	1993 02 18	220, boulevard St-François sud, Lac des Écorces
2969-0310 ASSOCIATION DE CAMPING ÉCOLOGIQUE DE STE-ADÈLE	1993 02 18	275, avenue de la Canadienne, Sainte-Adèle
2972-1545 ASSOCIATION DES AMIS DU LAC BELLE PLAGE	1993 02 16	10, rue du Moulin, Saint-Stanislas
2969-0880 ASSOCIATION DES AMIS D'ANJOU	1993 02 17	5191, Saint-Donat, app. 1, Anjou
2971-9457 ASSOCIATION DES ARTISTES VERRIERS DU QUÉBEC	1993 02 15	2236, Quesnel, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-0778 ASSOCIATION DES CADRES DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME	1993 02 15	1089, de la Tourbière, Saint-Jean-Chrysostome
2972-2212 ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS HAÏTIENS DU QUÉBEC	1993 02 17	1560, Chiasson, Terrebonne
2972-1354 ASSOCIATION DES POMPIERS DE LA VILLE DE SAINTE-FOY INC.	1993 02 16	950, place de Ville, Sainte-Foy
2972-1750 ASSOCIATION DES PRATICIENS ET PRATICIENNES EN APPROCHES ÉNERGÉTIQUES DU QUÉBEC (APPAEQ)	1993 02 17	248, rue Bélard, Gatineau
2971-2130 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CONDOMINIUMS ET DES SYNDICATS DE COPROPRIÉTÉS DU QUÉBEC	1993 02 18	Montréal
2971-2304 ASSOCIATION DES VACANCIERS NOBLE QUÉBEC DE STE-MARGUERITE DU LAC MASSON	1993 02 16	1411, Couturier, Fleurimont
2972-2139 ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE DORION -ABMD-	1993 02 19	190, avenue St-Charles, Dorion
2972-1636 ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU COLLÈGE STANISLAS	1993 02 17	780, boulevard Dollard, Outremont
2970-1703 ASSOCIATION HUMANITAIRE GRANDE LOGE BARNABA	1993 02 19	5711, avenue du Parc, 2 ^e Étage, Montréal
2971-2262 ASSOCIATION MUSICALE HALLELOU	1993 02 16	Montmagny
2972-1552 ASSOCIATION PROVINCIALE DU PATRIMOINE AGRICOLE (QUÉBEC)	1993 02 16	3230, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe
2972-2352 CAMP SPATIAL HARRICANA INC.	1993 02 18	102, 10 ^e Avenue est, Amos
2972-2113 CENTRE ANDRA DE DIDACTIQUE APPLIQUÉE	1993 02 19	1361, boulevard St-Joseph est, app. 22, Montréal
2972-1800 CENTRE PLEIN AIR HARFANG DES NEIGES INC.	1993 02 17	431, rue Récollet, Chandler

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-1768 LES CHEVALIERS DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	1993 02 17	16, rue de la Bastille, Rivière-du-Loup
2972-2311 CHORALE L'ARC-EN-CIEL DE SENNETERRE INC.	1993 02 18	Senneterre
2971-9465 LES CIEUX DE L'UNDERGROUND	1993 02 15	3957, St-André, app. 2, Montréal
2972-1776 CIRCUIT DE HOCKEY JUNIOR-MIDGET DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1993 02 17	145, Mélançon, Saint-Bruno
2972-2048 CLUB AQUATIQUE WESTHILL WAVE	1993 02 18	5319, avenue Notre-Dame-de-Grâce, Montréal
2972-2220 CLUB AUTOMOBILE LAVAL AUTO SPORT INC.	1993 02 17	515, de Guyenne, Laval-des-Rapides
2972-2147 CLUB CASCADEURS 4 X 4 DE LEBEL-SUR- QUÉVILLON	1993 02 19	169, place Rivest, Quévillon
2972-1685 CLUB DE BOXE MAXIMUM	1993 02 17	7, 11 ^e Rue, Forestville
2972-1891 CLUB DE CRIBLE ET DE 500 DE BARRAUTE	1993 02 18	521, 5 ^e Avenue, Barraute, Abitibi
2972-1669 CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-STANISLAS INC.	1993 02 17	Saint-Stanislas
2972-1842 CLUB DE MOTONEIGE DU FJORD INC.	1993 02 17	316, rue Leclerc, Baie Sainte-Catherine
2972-2154 LE CLUB DE PLONGEON EXOCET	1993 02 19	325, rue l'Espérance, Saint-Lambert
2972-1735 CLUB DE VOLLEY-BALL KAMIKAZES DE NICOLET	1993 02 17	1800, du Fleuve ouest, Nicolet
2972-1883 CLUB DES INITIÉS DE POINTE-AUX-TREMBLES (P.A.T.) INC.	1993 02 18	12106, Demontigny, Montréal
2972-2345 CLUB MOTONEIGE ÉTOILE DES MONTS DE MURDOCHVILLE, INC.	1993 02 18	402, avenue Wilfrid-Doucet, C.P. 783, Murdochville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-2378 CLUB MOTONEIGE ST-DAMIEN-DE-BRANDON INC.	1993 02 18	9, chemin des Clubs, C.P. 210, Saint-Damien-de-Brandon
2972-2246 CLUB RADIO CONTRÔLE SOL-AIR	1993 02 17	3171, Route 346, Sainte-Julienne
2972-1461 CLUB RADIO INTER CITÉ	1993 02 15	317, boulevard Joliette, Baie-Comeau
2969-7844 CLUB TRIADEPTE DE CHÂTEAUGUAY	1993 02 16	298, St-Francis, app. 2, Châteauguay
2972-3616 COMITÉ DE CITOYENS DE SAINT-PAUL DE MONTMINY INC.	1993 02 19	646, chemin Taché est, Saint-Paul de Montminy
2972-2386 COMITÉ DE CONCERTATION ÉCONOMIQUE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	1993 02 18	2, Complexe Desjardins, Tour de l'Est, 21 ^e Étage, Montréal
2972-1453 COMITÉ DE LOISIR DE L'ÉCHOURIE	1993 02 15	Saint-Maurice-de-l'Échourie
2972-1818 COMITÉ DU PARC THOMAS CHAPPAIS INC.	1993 02 17	8805, Forbin Janson, Montréal
2972-2014 COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	1993 02 16	735, chemin Principal, Cap-aux-Meules
2972-1784 COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DE LA RÉGION DE COATICOOK	1993 02 17	120, rue Child, Coaticook
2972-1610 COMITÉ D'ORGANISATION DU 18 ^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES HISTORIQUES	1993 02 17	2047, avenue de Vendôme, Montréal
2972-1917 COMITÉ FINANCE RÉNOV-À-COEUR	1993 02 18	38, avenue Parent, Port-Cartier
2970-1067 COMPÉTITIONS D'AUTO RADIO & SÉCURITÉ DU QUÉBEC	1993 02 16	3393, Toscane, Terrebonne
2972-2329 COMPLEXE EN ÉDUCATION ROUTIÈRE ET EN SÉCURITÉ-INCENDIE (04)	1993 02 18	1415, Elphège-Roy, Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet
2972-3632 CORPORATION DE RADIODIFFUSION DU QUARTIER LATIN DE MONTRÉAL	1993 02 19	5430, Milan, app. 4, Brossard

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-1479 CORPORATION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES QUÉBÉCOIS (CSETQ)	1993 02 15	Montréal
2972-2063 CORPORATION DU DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DU TOURISME À GROSSE ÎLE	1993 02 18	Grosse-Île, Îles-de-la-Madeleine
2972-0760 CORPORATION DU FESTIVAL LA RELÂCHE DE LA POCATIÈRE	1993 02 15	926, 12 ^e Avenue, La Pocatière
2972-4028 CORPORATION LAVALLOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ART PHOTOGRAPHIQUE	1993 02 16	4901, St-Joseph, Laval
2972-1933 CORVÉE ENVIRONNEMENT	1993 02 18	407, St-Laurent, 5 ^e Étage, Montréal
2972-1941 LES CRÊCHES DE NOËL DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ INC.	1993 02 19	418, rue Principale, Rivière-Éternité
2972-1792 LE FESTIVAL EXPRESSION LIBRE DE LAVAL INC.	1993 02 17	353, Dubé, Laval
2969-7109 FOLIE TECHNIQUE, CAMP D'ÉTÉ SCIENTIFIQUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE	1993 02 18	2550, chemin de Polytechnique, Montréal
2972-4184 FONDATION CARREFOUR DE LA MISÉRICORDE INC.	1993 02 18	Gatineau
2972-2303 FONDATION DES CORRIDORS VERTS	1993 02 18	32, chemin McFarland, North Hatley
2972-1537 FONDATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE LA VILLE DE MAGOG (F.P.V.V.M.)	1993 02 16	7, rue Principale est, Magog
2972-2105 FONDATION LUCILLE PERREAULT	1993 02 19	1180, Henderson, Saint-Malachie
2968-9981 FONDATION MARIE-HUGUETTE ANCTIL-B ET BYBIANE HAMEL (MHABHA) INC.	1993 02 18	1445, rue St-Pierre ouest, bureau 2, Saint-Hyacinthe
2971-6461 FONDATION SANTÉ DU COEUR PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE	1993 02 15	5400, boulevard Gouin ouest, 5 ^e Étage, bureau C-5140, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-2204 FONDATION YVES HOULE	1993 02 17	130, rue Lindsay, Drummondville
2972-3509 FONDATION YVET ET DENIS ROY	1993 02 17	161, rue Laurier est, Arthabaska
2969-3504 LE FOYER IRAKIEN	1993 02 15	5630, Plamondon, Brossard
2972-1362 F.R.E.S.C. FONDS DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE SUR LE SIDA-CANCER	1993 02 16	4386, Melrose, Montréal
2972-1446 GESTION FESTIVAL RODÉO COUNTRY SAINT-EUSTACHE INC.	1993 02 15	284, rue Villeneuve, Saint-Eustache
2972-1743 GESTION PISTE INFO-NEIGE D'AGUANISH INC.	1993 02 17	232-A, Jacques Cartier, Aguanish
2972-1511 LA GRANDE CORVÉE COMMUNAUTAIRE DES SANS- TRAVAIL DE L'ESTRIE	1993 02 15	850, boulevard St-François-Nord, app. 102C, Sherbrooke
2972-2055 LES GRIFFES DU BONHEUR INC.	1993 02 18	1423, rue Viau, Montréal
2972-2287 LE GROUPE QID-EXPORT	1993 02 18	Montréal
2972-1651 GROUPE SENTINELLE RIVIÈRE-DU-LOUP	1993 02 17	12, Chouinard, Rivière-du-Loup
2972-1107 INSTITUT DE FORMATION INDUSTRIELLE DU QUÉBEC	1993 02 17	2963, rue Saint-Patrick, Jonquière
2972-1693 JEREDAMACA INC.	1993 02 17	209, rue Principale, Saint-Romain
2965-6030 LA MAISON MAUVE INC.	1993 02 17	2092, rue Aylwin, Montréal
2972-1859 MI-ZÉ VIE INC.	1993 02 17	Saint-Michel des Saints
2969-6465 ORGANISATION CANADO-ARABE DES DROITS HUMAINS OCAD	1993 02 18	3900, Sherbrooke est, app. 1, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-1487 PERLIERS	1993 02 15	Gaspé
2972-2337 LES RAYONS DE SOLEIL DU NORD	1993 02 18	Chapais
2971-3658 REGROUPEMENT DE SOLIDARITÉ "ESSENTIELLES" DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN INC.	1993 02 19	8815 A, Aras, Saint-Léonard
2972-1826 REGROUPEMENT DES CITOYENS, CITOYENNES DE LA MUNICIPALITÉ DE HAUTE-AURICIE	1993 02 17	1401, rue des Aubépines, Haute-Mauricie
2972-1495 REGROUPEMENT DES INTERVENANTS EN SOINS PALLIATIFS DE L'EST DU QUÉBEC (R.I.S.P.E.Q.)	1993 02 15	150, avenue Rouleau, Rimouski
2972-1867 LES SENTINELLES VAL D'OR (1993) INC.	1993 02 17	1508, boulevard Forest, Val d'Or
2969-3496 SERVICE ADAPTÉ À DOMICILE BEAUHARNOIS	1993 02 15	55 A, rue Trudeau, Beauharnois
2972-1834 SERVICE DE SOUTIEN C.D.E. SEPT-ÎLES INC.	1993 02 17	546, avenue Dequen, Sept-îles
2969-3819 SERVICE D'INTERPRÉTATION VISUELLE DES LAURENTIDES	1993 02 15	674, St-Georges, Saint-Jérôme
2972-2022 SERVICES KAM-AIDE INC.	1993 02 16	575, 10 ^e Avenue, Saint-Pascal
2972-2030 SICILE MONDE CANADA SICILIA MONDO CANADA	1993 02 18	5450, rue Jarry est, bureau 102, Saint-Léonard
2972-1503 SOCIÉTÉ AHUNTSICOISE DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS	1993 02 15	1395, rue Fleury est, bureau 50, Montréal
2971-2098 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LACHINE	1993 02 16	170, 15 ^e Avenue, Lachine
2972-2238 TABLE DE CONCERTATION DES GROUPE-FEMMES DE LA MAURICIE BOIS-FRANCS	1993 02 17	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-2121 THÉÂTRE LA CHAMADE	1993 02 19	872, rue St-Louis, Lachine
2972-1677 TRANSPORT ADAPTÉ M.R.C. D'ARGENTEUIL	1993 02 17	508, rue Principale, Lachute
2972-3640 TROUPE DE THÉÂTRE LES DOUZE-ET-UN INC.	1993 02 19	Service activités socio-culturelles, Pavillon Maurice-Pollack, Québec
2972-1529 UNE LUMIÈRE D'ESPOIR	1993 02 15	127, rue Varin, Sainte-Rose
4692		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes de fusion (Articles 18 et 224)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes :

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
2971-6008 CENTRE COMMUNAUTAIRE DES SYNDIQUÉS ET SYNDIQUÉES D'HYDRO-QUÉBEC	CORPORATION D'ENTRAIDE DES TECHNICIENS ET TECHNICIENNES 957 CENTRE COMMUNAUTAIRE DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES, SYNDIQUÉS ET SYNDIQUÉES DE BUREAUX ET DE MÉTIERS D'HYDRO-QUÉBEC	1993 02 15	1010, rue de Liège est, Montréal
2971-1298 FONDATION DE L'INSTITUT DE RÉADAPTATION DE MONTRÉAL	FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INSTITUT DE RÉADAPTATION DE MONTRÉAL FONDATION DE L'INSTITUT DE RÉADAPTATION DE MONTRÉAL	1993 02 18	Montréal

4693

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Lettres patentes supplémentaires

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2751-7192 L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE EN SANTÉ MENTALE: "LE MÉANDRE"	1990 04 27	1993 02 15	1) des objets 2) des dispositions
1629-4498 ASSOCIATION POUR LA DIFFUSION ET LA PROMOTION DES ARTS ET DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE INC.	1978 08 31	1993 02 19	1) de la dénomination sociale: ASSOCIATION POUR LA DIFFUSION ET LA PROMOTION D'ACTIONS CIVIQUES, ARTS ET CULTURE 2) des objets
2740-0753 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DYSLEXIE	1989 12 11	1993 02 15	des objets
2852-2647 CENTRE DE FORMATION AUX IMMIGRANTS EN MONTÉRÉGIE	1991 03 20	1993 02 18	1) de la dénomination sociale: SERVICES ET FORMATION AUX IMMIGRANTS EN MONTÉRÉGIE (SFIM) 2) des objets 3) des dispositions
2542-0670 CENTRE D'INNOVATION EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL - GRAND-PLATEAU	1987 12 15	1993 02 18	de la dénomination sociale: LES CERCLES D'EMPRUNT DE MONTRÉAL
2741-1743 CENTRE ÉDUCATIF LE PHARE	1989 10 19	1993 02 16	1) des objets 2) des dispositions
1630-8538 LA CHAMBRE BLANCHE INC.	1978 11 16	1993 02 16	de la valeur des biens immobiliers
1244-8544 CHAMBRE D'IMMEUBLES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.	1963 08 01	1993 02 18	de la dénomination sociale: CHAMBRE IMMOBILIÈRE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.
1840-1190 LA CLÉ SUR LA PORTE, MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE ET LEURS ENFANTS INC.	1980 10 27	1993 02 16	de la valeur des biens immobiliers
2846-0772 CLUB CYCLISTE CHARLESBOURG	1990 12 06	1993 02 18	1) du siège social: 160, 76e Rue est, Charlesbourg 2) des objets

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2865-2485 COMITÉ RÉGIONAL DES USAGERS DES TRANSPORTS EN COMMUN (03 et 012)	1991 10 04	1993 02 16	des objets
1357-1609 FÉDÉRATION DE MOTO-TOURISME DU QUÉBEC	1974 06 13	1993 02 19	de la dénomination sociale : FÉDÉRATION MOTOCYCLISTE DU QUÉBEC
1357-1609 FÉDÉRATION DE MOTO-TOURISME DU QUÉBEC	1974 06 13	1993 02 19	des objets
1330-7160 FONDATION CHANOINE FLEURY	1973 06 01	1993 02 15	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions
2869-7381 FONDATION EDMOND LAURENDEAU	1991 12 27	1993 02 18	de la dénomination sociale : FONDATION DES CENTRES D'ACCUEIL LAURENDEAU, LÉGARÉ, LOUVAIN
2971-5604 FONDS D'INVESTISSEMENT POUR L'EXPANSION ET LA RECHERCHE SUR LE TRAVAIL ADAPTÉ (FIER)	1993 01 20	1993 02 16	des objets
2843-9271 GRANDS AMIS DE LA BAIE	1991 01 08	1993 02 19	des objets
1638-1808 MINI-MONDE GARDERIE ÉDUCATIVE	1979 10 01	1993 02 16	1) de la dénomination sociale : GARDERIE ÉDUCATIVE MINI-MONDE 2) du siège social : 701, 5 ^e Rue, Ville de la Baie
1635-2528 LES SERVICES AUX HANDICAPÉS D'ACTON VALE INC.	1979 05 16	1993 02 17	des objets

Compagnies (Divers) — Loi sur les**Dissolution (Article 28)**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1118-6905 1118-6905 QUÉBEC INC.	1951 06 26	1993 02 17
1131-2766 1131-2766 QUÉBEC INC.	1965 09 21	1993 02 15
1268-3199 1268-3199 QUÉBEC INC.	1962 06 15	1993 02 16
1861-2150 1861-2150 QUÉBEC INC.	1982 09 08	1993 02 15
2322-0858 2322-0858 QUÉBEC INC.	1985 06 03	1993 02 15
2322-6715 2322-6715 QUÉBEC INC.	1985 06 17	1993 02 17
2324-8685 2324-8685 QUÉBEC INC.	1985 08 05	1993 02 17
2331-3539 2331-3539 QUÉBEC INC.	1985 12 02	1993 02 17
2331-3588 2331-3588 QUÉBEC INC.	1985 12 02	1993 02 15
2413-5519 2413-5519 QUÉBEC INC.	1986 03 10	1993 02 15
2419-0993 2419-0993 QUÉBEC INC.	1986 08 06	1993 02 16
2425-4674 2425-4674 QUÉBEC INC.	1986 12 22	1993 02 16
2428-1768 2428-1768 QUÉBEC INC.	1987 01 12	1993 02 17
2430-1830 2430-1830 QUÉBEC INC.	1987 03 09	1993 02 15
2433-6158 2433-6158 QUÉBEC INC.	1987 03 09	1993 02 15
2433-7602 2433-7602 QUÉBEC INC.	1985 10 09	1993 02 16
2433-8634 2433-8634 QUÉBEC INC.	1985 11 08	1993 02 17
2436-7500 2436-7500 QUÉBEC INC.	1986 09 01	1993 02 16

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2437-0108 2437-0108 QUÉBEC INC.	1986 09 01	1993 02 16
2439-9438 2439-9438 QUÉBEC INC.	1986 08 29	1993 02 16
2525-5217 2525-5217 QUÉBEC INC.	1987 05 07	1993 02 16
2525-8401 2525-8401 QUÉBEC INC.	1987 05 14	1993 02 15
2530-7265 2530-7265 QUÉBEC INC.	1987 09 22	1993 02 17
2533-7569 2533-7569 QUÉBEC INC.	1987 12 07	1993 02 17
2552-5619 2552-5619 QUÉBEC INC.	1988 04 06	1993 02 15
2552-6377 2552-6377 QUÉBEC INC.	1988 04 07	1993 02 15
2617-2676 2617-2676 QUÉBEC INC.	1988 04 22	1993 02 16
2620-6334 2620-6334 QUÉBEC INC.	1988 07 05	1993 02 16
2628-1170 2628-1170 QUÉBEC INC.	1988 11 09	1993 02 17
2629-4975 2629-4975 QUÉBEC INC.	1988 10 20	1993 02 16
2632-3501 2632-3501 QUÉBEC INC.	1988 12 01	1993 02 17
2633-1751 2633-1751 QUÉBEC INC.	1988 12 16	1993 02 15
2633-3591 2633-3591 QUÉBEC INC.	1988 12 19	1993 02 15
2633-5448 2633-5448 QUÉBEC INC.	1988 12 21	1993 02 17
2633-5455 2633-5455 QUÉBEC INC.	1988 12 21	1993 02 17
2633-5463 2633-5463 QUÉBEC INC.	1988 12 21	1993 02 17
2633-5471 2633-5471 QUÉBEC INC.	1988 12 21	1993 02 17
2633-5489 2633-5489 QUÉBEC INC.	1988 12 21	1993 02 17

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2633-5497 2633-5497 QUÉBEC INC.	1988 12 21	1993 02 17
2633-5505 2633-5505 QUÉBEC INC.	1988 12 21	1993 02 17
2634-1248 2634-1248 QUÉBEC INC.	1989 01 24	1993 02 17
2634-3590 2634-3590 QUÉBEC INC.	1989 01 24	1993 02 17
2634-3608 2634-3608 QUÉBEC INC.	1989 01 24	1993 02 17
2635-3680 2635-3680 QUÉBEC INC.	1988 12 28	1993 02 17
2641-2114 2641-2114 QUÉBEC INC.	1989 03 30	1993 02 17
2641-6057 2641-6057 QUÉBEC INC.	1989 04 07	1993 02 16
2642-4572 2642-4572 QUÉBEC INC.	1989 04 21	1993 02 17
2739-7280 2739-7280 QUÉBEC INC.	1989 11 16	1993 02 17
2740-1231 2740-1231 QUÉBEC INC.	1989 11 22	1993 02 16
2756-1356 2756-1356 QUÉBEC INC.	1990 05 04	1993 02 16
2758-6890 2758-6890 QUÉBEC INC.	1990 08 07	1993 02 15
2842-4448 2842-4448 QUÉBEC INC.	1990 09 05	1993 02 16
2842-5122 2842-5122 QUÉBEC INC.	1990 09 06	1993 02 15
2847-8956 2847-8956 QUÉBEC INC.	1990 12 13	1993 02 16
2848-6496 2848-6496 QUÉBEC INC.	1991 01 08	1993 02 17
2850-3696 2850-3696 QUÉBEC INC.	1991 01 09	1993 02 16
2850-6012 2850-6012 QUÉBEC INC.	1991 01 16	1993 02 17
2851-0352 2851-0352 QUÉBEC INC.	1991 01 29	1993 02 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2854-8212 2854-8212 QUÉBEC INC.	1991 03 27	1993 02 15
2860-6663 2860-6663 QUÉBEC INC.	1991 06 20	1993 02 16
2868-2235 2868-2235 QUÉBEC INC.	1991 10 24	1993 02 16
2953-0748 2953-0748 QUÉBEC INC.	1992 03 23	1993 02 16
2956-5850 2956-5850 QUÉBEC INC.	1992 06 01	1993 02 17
2962-7486 2962-7486 QUÉBEC INC.	1992 09 24	1993 02 17
2312-3532 L'ABC DES RELEVAILLES DE ST-FÉLICIEN	1984 12'19	1993 02 17
1106-2130 ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES PARKHAVEN INC.	1965 01 27	1993 02 15
2160-7866 LES ACTIVITÉS "PROPULSION" INC.	1983 10 13	1993 02 17
1229-5358 ADRIEN FRADETTE INC.	1956 05 17	1993 02 15
1265-7219 AGENCE D'ASSURANCES HIER INC.	1966 04 12	1993 02 16
1626-2891 LES AGENCES J.M. LALANDE INC.	1978 05 09	1993 02 17
2757-8384 AMÉLI-EAU-RATION INC.	1990 06 15	1993 02 15
2526-4946 ANDRÉ BILODEAU, FERBLANTIER COUVREUR INC.	1987 05 29	1993 02 17
1637-2310 ASSOCIATION CULTURELLE ROYALISTE CANADIENNE-RUSSE DU QUÉBEC	1979 06 22	1993 02 15
2852-3082 ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS SOREL-TRACY	1991 03 21	1993 02 15
2851-3877 ASSOCIATION POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA BATISCAN	1991 02 14	1993 02 17
1249-3292 ASSURANCES DANIS-CORNEAU INC.	1965 04 15	1993 02 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2553-6509 ATELIER G.B. INC.	1988 06 06	1993 02 15
1628-8359 AU GLACIER M.F. INC.	1978 08 07	1993 02 15
2418-8542 AUDIO V.R.L. INC.	1986 07 25	1993 02 16
2757-9739 A.S. DESCHENAUX INC.	1990 06 15	1993 02 16
1132-3136 BARON CAOUTCHOUC LTÉE	1968 07 26	1993 02 17
2950-1293 BAS-PLAZA INC.	1992 02 26	1993 02 17
2529-1204 BATIPROM DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS INC.	1987 08 12	1993 02 17
2841-8978 BATTERIE MOBILE HOULE INC.	1990 08 24	1993 02 15
1860-4413 BEAULAC TRANSPORT INC.	1982 08 12	1993 02 15
2642-9365 LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VALLÉE DE SAINT-SAUVEUR INC.	1989 04 11	1993 02 17
1131-6924 BOB MARION INC.	1969 04 25	1993 02 15
2317-1739 BOUTIQUE VOILE AU VENT (1985) INC.	1985 02 27	1993 02 17
2312-0462 BRUXELLES LAMBERT MONTRÉAL INC.	1984 12 13	1993 02 17
2747-7900 BRUYÈRE & GODARD INC.	1990 01 25	1993 02 17
2623-1449 BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES DU BÂTIMENT (B.E.T.B.) INC.	1988 07 12	1993 02 16
2741-7195 B.B. AIR INC.	1989 10 26	1993 02 17
2529-2012 CADIEUX-MESSIER INC.	1987 08 13	1993 02 15
2430-4206 CAFÉTÉRIA DU PARC INC.	1987 02 12	1993 02 17
1151-4239 CAMIONNAGE ROADWAY EXPRESS (QUÉBEC), LTÉE	1963 01 30	1993 02 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2531-4691 CAMROC INC.	1987 10 08	1993 02 15
1242-7175 CANIS REALTIES LTD.	1959 03 24	1993 02 15
2546-6251 AUX CAPRICES DU GOURMET INC.	1988 01 13	1993 02 17
1161-7131 CÉCILE DUMAS INC.	1961 04 14	1993 02 16
1359-1896 LE CENTRE AGRICOLE LALIBERTÉ INC.	1974 09 17	1993 02 15
2155-4159 CENTRE DE DÉPANNAGE AUX PORTES DU PARC INC.	1983 05 12	1993 02 17
1355-9893 CENTRE DE RÉHABILITATION DE HAUTERIVE INC.	1973 12 11	1993 02 17
2751-0718 CENTRE DE SYNERGIE INDUSTRIELLE DE CAP-DE-LA-MADELEINE	1990 04 06	1993 02 17
2843-4876 CENTRE DES FEMMES DE LA FRONTIÈRE	1990 11 09	1993 02 17
1228-6555 LE CENTRE D'ACCUEIL DE STE-CROIX	1967 10 17	1993 02 17
2538-7218 CENTRE D'AUTOBUS J.P.L. INC.	1987 09 02	1993 02 17
2154-6064 CENTRE D'ÉTUDES NOVA INC.	1983 04 25	1993 02 15
1357-4645 CENTRE RADIOLOGIQUE DE VIMONT INC.	1974 06 26	1993 02 15
1643-3609 CENTRE SPORTIF L'ASCENSION INC.	1980 04 03	1993 02 16
2435-2759 CHARBONNEAU, BOLDUC, DESBIENS ET ASSOCIÉS LTÉE	1986 04 01	1993 02 16
1266-3506 LA CIE DE GÉRANCE STE-THÉRÈSE INC.	1957 07 18	1993 02 16
1640-7363 CLINIQUE MÉDICALE BEAUBIEN INC.	1980 01 14	1993 02 17
1366-5658 CLINIQUE MÉDICALE POUR MAINS ET PIEDS DE LAVAL INC.	1975 08 14	1993 02 16

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1845-2573 CLINIQUE MEDI-BOURG INC.	1981 04 10	1993 02 15
1162-4962 LE CLUB DE GOLF DE WATERLOO INC.	1960 03 16	1993 02 16
1334-6416 CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE QUÉBEC-DUBERGER INC.	1973 02 21	1993 02 17
1501-4848 CLUB DE SKI DE FOND LES PIONNERS INC.	1975 12 18	1993 02 16
2737-0147 CLUB LES PLEINS DES PLAINES INC.	1989 10 25	1993 02 17
2163-0942 COMITÉ CULTUREL DE STE-AGATHE-DES-MONTS	1983 12 13	1993 02 15
2643-3383 COMITÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE LA QUALITÉ DE VIE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-MATHIEU	1989 04 27	1993 02 17
2946-6257 COMMERCIALISATION CUC INC.	1992 02 01	1993 02 17
1259-4792 COMPAGNIE DE FILMS ZODIAC INC.	1963 11 14	1993 02 17
2643-9075 COMPAGNIE DE RESTAURANTS ET CAFÉTÉRIAS (C.R.C.) INC.	1989 05 03	1993 02 16
2849-5208 LA COMPAGNIE DE THÉÂTRE ROBERGE LTÉE	1991 01 25	1993 02 15
1501-7718 LES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION PLANOCOR LTÉE	1976 01 15	1993 02 15
1632-6258 CONSTRUCTION MARLEND LTÉE	1978 12 28	1993 02 16
1286-5929 CONSTRUCTION TREBOR INC.	1965 11 22	1993 02 15
2636-6054 CONSTRUCTIONS JACQUES ROBERT INC.	1989 01 26	1993 02 16
1478-8855 LA CORPORATION DE PLACEMENT ET DE GESTION KNOWLTON	1977 06 22	1993 02 15
2155-2658 CORPORATION DES CONSEILLERS EN ASCENSEUR (QUÉBEC) INC.	1983 05 10	1993 02 15
2312-9026 LES CULTURES D.T. INC.	1984 11 20	1993 02 16

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2545-3788 DALA CONSTRUCTION INC.	1988 01 07	1993 02 17
1639-8489 DALMIMAR INC.	1979 10 29	1993 02 15
2173-9362 DANIEL THIBAUT INC.	1984 08 21	1993 02 17
2619-2914 DÉMÉNAGEMENT J. CASAVANT LTÉE	1988 05 30	1993 02 15
2552-3788 DÉPANNEUR JOCELYNE ET JEAN-CLAUDE INC.	1988 03 31	1993 02 17
2154-8763 DOMAINE LE CHÂTEAUMONT INC.	1983 05 02	1993 02 17
2416-0053 DURAND ET GAUDETTE INC.	1986 05 01	1993 02 17
1103-2810 ECONOMY MEN'S WEAR LTD.	1954 08 26	1993 02 17
1510-3179 LES ÉCURIES DU HAUT-RICHELIEU LTÉE	1978 01 17	1993 02 17
2751-2854 EGO CONSTRUCTION EXCAVATION INC.	1990 04 12	1993 02 15
1166-8894 ÉMILE BRETON INC.	1964 01 24	1993 02 15
2852-9121 ENCANS DE L'ESTRIE INC.	1991 04 04	1993 02 17
1137-6878 ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ D.R.P. INC.	1958 05 31	1993 02 15
2640-9383 LES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ PAU-LI INC.	1989 03 28	1993 02 15
1367-6473 LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ DESLAURIERS LTÉE	1974 04 04	1993 02 15
2431-3595 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES DU TÉMISCOUATA LTÉE	1987 03 27	1993 02 17
2165-9651 LES ENTREPRISES GILBERT MALO INC.	1984 02 07	1993 02 17
2539-4602 LES ENTREPRISES JACQUELINE RIOUX INC.	1987 09 29	1993 02 16
1366-6268 LES ENTREPRISES JACQUES LANIEL INC.	1975 08 20	1993 02 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1501-8872 LES ENTREPRISES LAME LTÉE	1976 01 26	1993 02 17
1256-9612 LES ENTREPRISES LION INC.	1967 04 13	1993 02 15
2629-4165 LES ENTREPRISES PAINTECH INC.	1988 10 18	1993 02 15
2846-2794 L'ÉQUIPE HUSKY	1991 01 17	1993 02 17
1334-6887 EXCAVATION LE-MAS INC.	1973 04 06	1993 02 17
2850-7481 EXION INC.	1991 02 01	1993 02 16
1641-5036 FERME RAOUL ET GAÉTAN VIENS INC.	1980 02 11	1993 02 17
2157-2458 FERME YVON SYLVESTRE INC.	1983 06 23	1993 02 15
2750-0461 FONDATION LE FLEURDELISÉ	1990 03 15	1993 02 17
1259-9957 LE FOYER DE SAINT-FLAVIEN INC.	1968 11 26	1993 02 15
2734-3904 LES FRIVOLITÉES DE CARMEN INC.	1989 07 28	1993 02 15
2438-9868 GEORGES GAGNÉ MOBILE SERVICE INC.	1986 07 24	1993 02 16
1262-6834 GÉRARD VÉZINA ASSURANCES LTÉE	1960 08 10	1993 02 17
2553-7085 GEROM INC.	1988 06 03	1993 02 16
1641-9483 GESTION B.G.B.A. INC.	1980 10 07	1993 02 15
1331-6997 GESTION CHUTE AUX OUTARDES INC.	1973 03 05	1993 02 16
2537-4638 GESTION CONSEIL DANIEL JOBIN INC.	1987 07 22	1993 02 17
2157-2706 GESTION C.B. AL. INC.	1983 06 23	1993 02 15
2428-9571 GESTION DIVAD INC.	1987 02 05	1993 02 15
2741-0943 GESTION DOMUS LACA INC.	1989 10 11	1993 02 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2735-7060 GESTION FOLEY INC.	1989 08 21	1993 02 17
1864-8345 GESTION GELI LTÉE	1982 12 21	1993 02 15
1628-6759 GESTION GENTY INC.	1978 07 31	1993 02 15
2534-2858 GESTION GROUPE ANCTIL INC.	1987 04 23	1993 02 15
2433-2181 GESTION G. ET M. PAGÉ INC.	1987 02 23	1993 02 17
1365-7820 GESTION IVOIRE INC.	1975 06 11	1993 02 16
1462-7665 GESTION J.R. LANGEVIN INC.	1975 10 24	1993 02 15
2415-3371 GESTION MARCEL MARCOTTE INC.	1986 04 11	1993 02 15
2412-8100 GESTION REGI INC.	1986 02 26	1993 02 17
1631-0195 LES GESTIONS BUITES INC.	1978 11 01	1993 02 17
2438-9991 GLISSADE D'EAU MEMPHRÉMAGOG (S.P.E.Q.) INC.	1986 07 24	1993 02 17
1644-7229 GROUPE HARCART INC.	1980 05 21	1993 02 16
2953-2116 GROUPE TÉLÉCOMMUNICATIONS X.NET INC.	1992 04 08	1993 02 17
1630-2267 G.H. & F. LAUZON INC.	1978 10 02	1993 02 15
2530-9675 G.T.M. TRANSPORT INC.	1987 09 28	1993 02 17
2528-8309 LES HABITATIONS DU DOMAINE D.L. INC.	1987 08 04	1993 02 17
1133-2632 HÔTEL STANDISH HALL, INC.	1929 08 12	1993 02 15
1123-9084 HUILE À CHAUFFAGE J.E.M. INC.	1964 01 28	1993 02 15
1250-7638 LES IMMEUBLES CYTRO INC.	1962 07 18	1993 02 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1256-1932 IMMEUBLES ÉLISAVÉTA LTÉE	1970 05 28	1993 02 16
1338-3336 IMPRIMERIE PARIS INC.	1972 06 30	1993 02 16
1859-9191 INFOLOR INC.	1982 07 22	1993 02 17
1480-1591 INFORMATICA INC.	1975 09 30	1993 02 15
1369-9699 LES INVESTISSEMENTS J. LAPLANTE INC.	1974 10 08	1993 02 15
1128-4601 INVESTISSEMENTS MCKEOWN INC.	1952 06 14	1993 02 17
2435-1900 LES INVESTISSEMENTS MCNAD INC.	1986 03 27	1993 02 17
2642-3376 JÉRÔME AUDIO VIDÉO ENVIRONNEMENT INC.	1989 04 19	1993 02 17
2733-9860 JEUX ET JOUETS DE L'UNIVERS DES JEUNES INC.	1989 07 18	1993 02 15
1114-7345 KAY-CEE PRODUCTS LTD.	1949 11 26	1993 02 15
1270-6768 LADEP INC.	1966 12 23	1993 02 17
2753-8792 LAFETIÈRE AUTOMOBILE LTÉE	1990 04 26	1993 02 16
2549-4774 LIBRE-SERVICE GUYLAINE MANSEAU INC.	1988 03 02	1993 02 17
1273-1444 LYNANCHRIS CORP.	1964 11 26	1993 02 16
1103-1622 MAGASINS À RAYONS MORTON INC.	1962 06 26	1993 02 15
1863-6068 LES MAGASINS S.B.S. INC.	1982 11 25	1993 02 15
2751-6475 MAISON L'S-EN-CIEL	1990 05 09	1993 02 15
2754-8148 LES MAÎTRES VÉGÉTARIENS INC.	1990 05 31	1993 02 16
2535-2311 MALAISON CONSULTANTS INC.	1987 05 19	1993 02 17

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1857-8708 MARCHÉ DESBIENS INC.	1982 05 10	1993 02 15
2426-9383 MÉCANIQUE L.G.L. INC.	1987 02 05	1993 02 15
1505-9900 MERCERIE LES IMPECCABLES M.D. INC.	1977 08 09	1993 02 17
1101-1145 MERCILLE MÉTRO INC.	1964 09 29	1993 02 15
2735-1709 LES MÉTAUX OUVRÉS L. BOULANGER INC.	1989 07 31	1993 02 16
1168-5492 MOTEL LAMO INC.	1963 09 27	1993 02 15
1306-3730 MOTEL RITA INC.	1972 09 13	1993 02 15
1140-2591 MURREN COMPANY LIMITED	1957 09 21	1993 02 17
2739-9815 M.G. FABRICATION INC.	1989 11 15	1993 02 16
1168-2465 NOVYLDs INC.	1968 07 02	1993 02 16
1155-2114 PAPIER DE REBUT BERGEMONT INC.	1968 12 30	1993 02 15
2547-6169 PÊCHERIES LORENZO ALBERT INC.	1988 03 28	1993 02 16
1644-4176 LES PEINTRES DU LAC INC.	1980 05 09	1993 02 17
2173-7515 LA PERLE PHOTO INC.	1984 08 15	1993 02 17
2159-2126 PIÈCES DE CONCASSEURS SOREL INC.	1983 08 19	1993 02 15
1634-4582 PIERRE GINGRAS INC.	1979 03 09	1993 02 17
2737-2945 PLACEMENTS BRIGITTE LTÉE	1989 11 01	1993 02 16
2548-6366 PLACEMENTS D.F.M. INC.	1988 04 07	1993 02 16
2526-8855 LES PLACEMENTS FER-MAR INC.	1987 06 10	1993 02 16
2860-3223 LES PLACEMENTS IFMA INC.	1991 06 07	1993 02 17

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1346-5356 LES PLACEMENTS PIERRE GRENIER INC.	1945 09 21	1993 02 15
1471-0982 PLACEMENTS P.E. BUSQUE INC.	1976 10 27	1993 02 17
1636-6718 LES PLACEMENTS ST-FRANÇOIS-DE-SALES INC.	1979 05 31	1993 02 16
1642-7601 PLACEMENTS V.O.P. INC.	1980 03 17	1993 02 16
2420-6666 PLASTIQUES BG-PAC INC.	1986 09 26	1993 02 17
1645-8713 PLOMBERIE F. BÉDARD INC.	1980 07 04	1993 02 17
2333-1135 POLYCLINIQUE DE BEAUCE INC.	1985 12 23	1993 02 17
2550-6825 PORTES ET FENÊTRES SOREL INC.	1988 03 18	1993 02 17
2642-5843 POSEUR MARCEL FILION INC.	1989 03 23	1993 02 17
2158-0147 PROMOTIONS LEMAIRE-GRATTON INC.	1983 07 11	1993 02 17
1646-0560 P.P. CARON INC.	1980 07 11	1993 02 17
1188-3246 RELAIS AU MOULIN ROUGE (1969) INC.	1967 02 22	1993 02 17
2152-3196 RÉNOVATION VICTO INC.	1983 03 07	1993 02 15
1638-8886 RESTAURANT ANSUN INC.	1979 09 17	1993 02 17
2428-4317 RICHARD LAFLAMME INC.	1987 01 22	1993 02 16
1282-9305 ROSE TOURS INC.	1969 11 06	1993 02 17
2315-4966 SANS FAUTE INC.	1985 01 22	1993 02 17
2732-0043 SERVICES TECHNIQUES POLYAQUA INC.	1989 07 25	1993 02 17
1212-7049 LA SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE ESTHÉTIQUE LTÉE	1971 08 05	1993 02 17
1501-5621 SOCIÉTÉ DE GESTION REPRI LTÉE	1975 12 23	1993 02 17

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2644-1816 SOCIÉTÉ DU MUSÉE DE LA POLICE AU QUÉBEC	1989 05 10	1993 02 15
1572-8231 LA SOCIÉTÉ D'OPTOMÉTRIE DE QUÉBEC ET DU DISTRICT	1946 04 18	1993 02 15
1853-6805 LA SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DES MARTIN	1982 01 06	1993 02 15
1247-3633 SOFRAN LIMITÉE	1969 09 09	1993 02 15
1284-7513 SOPAT LTÉE	1971 04 08	1993 02 15
2421-0155 LES SPÉCIALITÉS MAISON L'ANDALOU INC.	1986 11 01	1993 02 15
1264-6576 STATION C.F.M. INC.	1948 06 10	1993 02 16
1480-6749 STUDIO D'ART GUY BÉLAND INC.	1975 10 31	1993 02 16
2326-7016 SUPER MARCHÉ DU CARREFOUR INC.	1985 09 09	1993 02 17
2411-5289 TABROL INC.	1986 02 07	1993 02 15
2856-1637 LES TOITS JACOMO	1991 04 24	1993 02 17
1471-9108 TRANSPORT J.G. NORMAND INC.	1976 12 01	1993 02 15
2314-8281 TRANSPORT RÉMI INC.	1984 12 28	1993 02 16
2433-4914 TRANSPORT SPÉCIALISÉ DE SAINT-JEAN INC.	1987 03 03	1993 02 15
2529-8118 LES TRANSPORTS ARC-EN-CIEL LTÉE	1987 08 28	1993 02 15
2321-7219 TRANSPORTS BERTRAND VERREAULT INC.	1985 05 30	1993 02 15
1504-7848 LES TRANSPORTS SCOLAIRES BOULAIS LTÉE	1976 08 30	1993 02 17
2538-5808 TRIO ARABESQUE	1987 09 01	1993 02 17
2330-7895 AUX TROIS QUARTIERS INC.	1985 11 20	1993 02 17

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1644-3251 TROPHÉE S.M.P. INC.	1980 05 07	1993 02 15
2421-8927 VENTES ET SERVICES DESROCHES INC.	1986 11 10	1993 02 15
2423-4197 LE VILLAGE LA FAÏTIÈRE LTÉE	1986 10 28	1993 02 15
1353-5174 VOLUMEX LTÉE	1971 12 07	1993 02 17
4695		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Dissolution — Demandes de**2320-4050 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2320-4050 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Julie, le 1^{er} mars 1993

85389

*La présidente,
ÉVANGÉLINE PAQUET*

2423-6291 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2423-6291 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 février 1993

85329

*Les procureurs de la compagnie,
BLAKELY, GASCON*

2430-1368 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2430-1368 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 24 février 1993

85358

*Les procureurs de la compagnie,
JOLI-COEUR LACASSE SIMARD
NORMAND ET ASSOCIÉS*

2535-0349 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2535-0349 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dorval, le 14 octobre 1992

85370

*Le président,
PAUL RIVARD*

2539-8504 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2539-8504 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 20 décembre 1991

85331

*Le président,
JACQUES MARTIN*

2546-1005 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2546-1005 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 22 février 1992

85387

*Pour la compagnie,
BUSSIÈRE LAFLEUR LECOMPTÉ*

2549-7983 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2549-7983 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 24 février 1993

85357

Les procureurs de la compagnie,
JOLI-COEUR LACASSE SIMARD
NORMAND ET ASSOCIÉS

2570-2103 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2570-2103 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Magog, le 15 février 1993

85278

Pour la compagnie,
LISE NADEAU

2619-5735 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2619-5735 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 février 1993

85355

Les procureurs de la compagnie,
BÉLANGER, SAUVÉ

2628-9017 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2628-9017 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 5 février 1993

85352

Le secrétaire de la compagnie,
ROCH MALO

2636-8720 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2636-8720 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 mars 1993

85354

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

2641-4425 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2641-4425 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 février 1993

85368

Les procureurs de la compagnie,
BLAKELY, GASCON

2645-7200 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2645-7200 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 février 1993

85343

Les procureurs de la compagnie,
MACKENZIE GERVAIS

2756-4640 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2756-4640 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 21 février 1993

85282

Le président,
MICHEL HARVEY

2852-0740 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2852-0740 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 12 février 1993

85342

Le président,
BERNARD RENAUD

2865-8342 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2865-8342 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Bruno, le 24 février 1993

85361

Pour la compagnie,
KENNETH BORRIS

2868-8810 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2868-8810 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 16 février 1993

85305

Les procureurs de la compagnie,
AUBUT CHABOT

2868-9420 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2868-9420 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 16 février 1993

85304

Les procureurs de la compagnie,
AUBUT CHABOT

2965-3060 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2965-3060 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 25 février 1993

85332

Le secrétaire de la compagnie,
CLAUDE PRÉVOST

2969-6093 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2969-6093 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 mars 1993

85364

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

ALDÉE LÉVESQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «ALDÉE LÉVESQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Pascal, le 23 février 1993

85277

Le procureur de la compagnie,
HERVÉ LAMONDE, notaire

AMEUBLEMENT JACQUELINE LABERGE INC.

Prenez avis que la compagnie «AMEUBLEMENT JACQUELINE LABERGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} juin 1992

85365

Le procureur de la compagnie,
RICHARD F. PRIHODA, avocat

ARQUANTECH INC.

Prenez avis que la compagnie «ARQUANTECH INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 28 janvier 1993

85346

Le secrétaire de la compagnie,
JEAN BEAUCHESNE

A. SIMAK LIMITED

Prenez avis que la compagnie «A. SIMAK LIMITED» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 1^{er} janvier 1993

85276

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

AUX GÂTERIES L.V.U. INC.

Prenez avis que la compagnie «AUX GÂTERIES L.V.U. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Plaine, le 16 février 1993

85369

La présidente,
LINDA VAN UYTFANCK

BALAIS CYCLONE INC.

Prenez avis que la compagnie «BALAIS CYCLONE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Le Gardeur, le 25 février 1993

85392

Pour la compagnie,
J.M. BOUCHER

BEAULIEU & BEAULIEU INC.

Prenez avis que la compagnie «BEAULIEU & BEAULIEU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 1^{er} mars 1993

85391

Le secrétaire de la compagnie,
GAÉTAN BEAULIEU

DISTRIBUTION SOJEA INC.

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTION SOJEA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Neufchâtel, le 23 février 1993

85351

Le président,
JEAN BERNADET

BOUTIQUE L'HOMME L.B. INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUTIQUE L'HOMME L.B. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 1^{er} mars 1993

85341

Le président,
PHILIPPE BESHRO

DOMAINE LAC CHAMPLAIN INC.

Prenez avis que la compagnie «DOMAINE LAC CHAMPLAIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 février 1993

85350

Pour la compagnie,
VALÉRIE DEMERS

CLUB DES DIPLÔMÉS DE MONTRÉAL INC.

Prenez avis que la corporation «CLUB DES DIPLÔMÉS DE MONTRÉAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 février 1993

85386

La trésorière,
CHANTAL OUELLETTE

DYNAMITAGE DIONNE INC.

Prenez avis que la compagnie «DYNAMITAGE DIONNE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Philippe-de-Néri, le 15 février 1993

85279

Pour la compagnie,
CLAUDE GAGNON, notaire

**CORPORATION LAW-BER-TED
LAW-BER-TED CORPORATION**

Prenez avis que la compagnie «CORPORATION LAW-BER-TED — LAW-BER-TED CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 février 1993

85367

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON ROSENZVEIG SHACTER

EN-VISION CENTRE DE PHOTOGRAPHIE INC.

Prenez avis que la compagnie «EN-VISION CENTRE DE PHOTOGRAPHIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 février 1993

85373

La présidente,
AURORE LAREAU

DISTAGRO LTÉE

Prenez avis que la compagnie «DISTAGRO LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 septembre 1992

85327

Le secrétaire de la compagnie,
BERNARD BÉLAIR

G A E A CORPORATION

Prenez avis que la compagnie «G A E A CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 janvier 1993

85349

La vice-présidente,
ALICE IDA RAZELOS

GESTCOM NORMAND PITRE INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTCOM NORMAND PITRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 février 1993

85296

Le président,
NORMAND PITRE

LA FABRIQUE DE RÊVES INC.

Prenez avis que la compagnie «LA FABRIQUE DE RÊVES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 février 1993

85287

Le secrétaire-trésorier,
RENÉ CAMPBELL

GROUPE ADM / IRIS INC.

Prenez avis que la compagnie «GROUPE ADM / IRIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 février 1993

85371

La présidente,
AURORE LAREAU

LA FERME CARNAVAL INC.

Prenez avis que la compagnie «LA FERME CARNAVAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 septembre 1992

85328

Le secrétaire de la compagnie,
BERNARD BÉLAIR

GROUPE PARA L. INC.

Prenez avis que la compagnie «GROUPE PARA L. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 février 1993

85366

Le président,
ALAIN PARENT

LES CONSTRUCTIONS JOLINORO INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS JOLINORO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 février 1993

85273

Le président,
PIERRE GODIN

HABITATION JEAN DEHAUT INC.

Prenez avis que la compagnie «HABITATION JEAN DEHAUT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 22 février 1993

85286

La secrétaire de la compagnie,
DENISE DEHAUT

LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION N.E.P. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION N.E.P. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Calixa-Lavallée, le 28 décembre 1992

85378

Le président,
NORMAND JACQUES

JARDIN ALEX INC.

Prenez avis que la compagnie «JARDIN ALEX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Westmount, le 10 février 1993

85281

Le président,
IL HWAN KIM

LES IMMEUBLES BAIRIVERINS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES BAIRIVERINS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Baie, le 23 février 1993

85275

Pour la compagnie,
GUY BRASSARD, notaire

LES IMMEUBLES TERCON INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES TERCON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal-Nord, le 19 février 1993

85295

Le président,
MARIO D'ERRICO

MONDIA FOURRURE INC.

Prenez avis que la compagnie «MONDIA FOURRURE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 24 février 1993

85347

Les procureurs de la compagnie,
DELORME, BESSETTE

LES LABORATOIRES RONALD PERRAULT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES LABORATOIRES RONALD PERRAULT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 26 février 1993

85359

Le procureur de la compagnie,
BERNARD JOLICOEUR, avocat

M.F.R. CONSTRUCTION INC.

Prenez avis que la compagnie «M.F.R. CONSTRUCTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Terrebonne, le 19 février 1993

85284

La secrétaire de la compagnie,
MICHELLE VÉZINA

LES PORTES LEMYRE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PORTES LEMYRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 25 février 1993

85379

Les procureurs de la compagnie,
BEAUMIER, RICHARD

PAUL JUDGE INC.

Prenez avis que la compagnie «PAUL JUDGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachute, le 25 février 1993

85345

Pour la compagnie,
YVES SABOURIN, notaire

LES TERRAINS VILCO INC.

Prenez avis que la compagnie «LES TERRAINS VILCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 24 février 1993

85363

Pour la compagnie,
CYPRIEN CÔTÉ

PLACEMENTS JPY INC.

Prenez avis que la compagnie «PLACEMENTS JPY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Fleurimont, le 17 février 1993

85285

Le procureur de la compagnie,
LOUIS PÉRINET, notaire

MEDI-ROULE INC.

Prenez avis que la compagnie «MEDI-ROULE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Eustache, le 1^{er} février 1993

85362

La secrétaire de la compagnie,
HÉLÈNE MIRON

POSTE D'ESSENCE STE-JULIE INC.

Prenez avis que la compagnie «POSTE D'ESSENCE STE-JULIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 février 1993

85280

Les procureurs de la compagnie,
DESIARDINS DUCHARME STEIN MONAST

RÉSEAU IRIS INC.

Prenez avis que la compagnie «**RÉSEAU IRIS INC.**» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 février 1993

85372

La présidente,
AUORE LAREAU

Québec, le 1^{er} février 1993

85356

Le procureur de la compagnie,
BERNARD J. LANDRY, notaire

RESTAURANT 265 INC.

Prenez avis que la compagnie «**RESTAURANT 265 INC.**» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Notre-Dame-de-Lourdes, le 17 décembre 1992

85283

La présidente,
GISÈLE CÔTÉ

TANGÈRE INC.

Prenez avis que la compagnie «**TANGÈRE INC.**» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Sarre, le 2 février 1993

85360

Le procureur de la compagnie,
GUY BOURGET, notaire

ROYAL AEROTECH INC.

Prenez avis que la compagnie «**ROYAL AEROTECH INC.**» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 23 février 1993

85348

Le procureur de la compagnie,
MICHEL BIBEAU, notaire

TAYLOR, BOUCHARD & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «**TAYLOR, BOUCHARD & ASSOCIÉS INC.**» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Boucherville, le 31 octobre 1992

85390

Le président,
RAYMOND BOUCHARD

SERVICE PLEIN AIR OUTAOUAIS — VAL-DES-MONTS INC.

Prenez avis que la compagnie «**SERVICE PLEIN AIR OUTAOUAIS — VAL-DES-MONTS INC.**» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Val-des-Monts, le 17 février 1993

85274

Le directeur,
ALAIN VEILLEUX

TRAIT D'UNION — CENTRE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE D'ARGENTEUIL

Prenez avis que la corporation «**TRAIT D'UNION — CENTRE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE D'ARGENTEUIL**» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachute, le 25 février 1993

85344

Pour la compagnie,
PAUL HÉNAULT, notaire

À LA BOUTIQUE DU PETIT SOULIER (SEPT-ÎLES) INC.

Prenez avis que la compagnie «**À LA BOUTIQUE DU PETIT SOULIER (SEPT-ÎLES) INC.**» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sept-Îles, le 15 février 1993

85388

Le secrétaire de la compagnie,
YVES RIOUX

SOCIÉTÉ DE PROMOTION, DESIGN ET GESTION LA REDOUTE INC.

Prenez avis que la compagnie «**SOCIÉTÉ DE PROMOTION, DESIGN ET GESTION LA REDOUTE INC.**» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis de faire affaires (Permis initial)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes :

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
1654-6996 * LA COMPAGNIE PÉTROLIÈRE MÉTRO LTÉE	1993 02 18	M. Donald Boulay, 486, rue St-Germain ouest, bureau 202, Rimouski	486, rue St-Germain ouest, bureau 202, Rimouski
1252-8709 * GROLIER LIMITÉE	1993 02 15	M. Jean-Pierre Durocher, 2925, chemin Côte de Liesse, Montréal	2925, chemin Côte de Liesse, Montréal
3067-2265 ** LES SYSTÈMES PRO-MA (CANADA) INC.	1993 02 15	MM. Kaufman, Respitz, 800, Place Victoria, bureau 4100, Montréal	800, Place Victoria, bureau 4100, Montréal

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

4696

Compagnies minières — Loi sur les

Changements

Les compagnies minières ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivantes :

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
2519-3079 EURO-NEVADA MINING CORPORATION LIMITED	1992 11 30	de l'agent principal et son adresse à : Me Marise Viger, 1002, rue Sherbrooke ouest, 28 ^e étage, Montréal de la principale place d'affaires à : 1002, rue Sherbrooke ouest, 28 ^e étage, Montréal
2179-1793 FRANCO-NEVADA MINING CORPORATION LIMITED	1992 11 30	de l'agent principal et son adresse à : Me Marise Viger, 1002, rue Sherbrooke ouest, 28 ^e étage, Montréal de la principale place d'affaires à : 1002, rue Sherbrooke ouest, 28 ^e étage, Montréal

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

4697

Déclarations des compagnies et sociétés – Loi sur les

Changement de leur établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé l'endroit de son établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
PÉTROMONT, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PETROMONT AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	2931, boulevard Marie-Victorin Varenes, Qc J3X 1S7	1993 02 23

4700

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de chacune des sociétés en commandite suivantes ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PÉTROVEST 1989 EXPLORATION & AMÉNAGEMENT PETROVEST 1989 EXPLORATION & DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED	1989 08 23	1200, avenue McGill College bureau 2020 Montréal, QC H3B 4G7	1993 02 19
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION ET DÉVELOPPEMENT PÉTROVEST V PETROVEST V EXPLORATION & DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED	1990 09 14	5250, boulevard Décarie 7 ^e étage Montréal, QC H3X 3Z6	1993 02 19
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATION & DÉVELOPPEMENT PÉTROVEST 1990 PETROVEST 1990 EXPLORATION & DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED	1989 12 20	5250, boulevard Décarie 7 ^e étage Montréal, QC H3X 3Z6	1993 02 19

4699

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau :

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LACOR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1993 02 17	5700, avenue Rembrandt local PH2 Côte Saint-Luc, QC H4W 3E6

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

4701

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

Compagnie d'assurance-vie J.C. Penney Délivrance de permis

Avis est donné, par les présentes, que « J.C. Penney Life Insurance Company » a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec, sous la dénomination sociale « Compagnie d'assurance-vie J.C. Penney », dans les catégories suivantes :

- sur la vie;
- contre la maladie ou les accidents.

L'assureur maintient, auprès du ministre des Finances du Québec, un cautionnement de 125 000 \$ conformément aux exigences de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le représentant principal au Québec est Me Daniel Picotte du bureau Martineau Walker, sis à la Tour de la Bourse, 800, place Victoria, bureau 3400, case postale 242, Montréal (Québec), H4Z 1E9.

Le siège social de la compagnie est situé au 2700, West Plano Parkway, Plano, Texas, EUA 75075.

Québec, le 1^{er} mars 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

4709

Heritage General Insurance Company Compagnie d'assurances générales Héritage Délivrance de permis

Avis est donné, par les présentes, que « Heritage General Insurance Company — Compagnie d'assurance générales Héritage » a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec dans la catégorie :

- contre la maladie ou les accidents.

L'assureur maintient, auprès du ministre des Finances du Québec, un cautionnement de 50 000 \$ conformément aux exigences de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le représentant principal au Québec est monsieur Roland Daoust dont l'adresse est le 585, Sainte-Catherine Ouest, 8^e étage, Montréal (Québec), H3B 3Y5.

Le siège social de la compagnie est situé au 401, Bay Street, 2^e Floor, Toronto (Ontario), M5H 2Y4.

Québec, le 1^{er} mars 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Liquidation des compagnies — Loi sur la

DONLOX INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que la corporation «DONLOX INC.» constituée en vertu de la Loi sur les compagnies Partie IA en date du 3 janvier 1974 avec siège social à Sherbrooke, district judiciaire de Saint-François, a été dissoute le 23 février 1993 en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1357-0254*

85297

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Municipalité de Saint-Eugène-de-Guigues

Conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis qu'il a approuvé, en date du 25 février 1993, la résolution numéro 216-91 de la municipalité de Saint-Eugène-de-Guigues visant l'extension de ses limites territoriales dans l'eau.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 31 mai 1991. Cette description apparaît en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE-DE-GUIGUES, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

Un territoire situé en front de la municipalité de Saint-Eugène-de-Guigues, dans la municipalité régionale de comté de Témiscamingue, comprenant la partie de la rivière des Outaouais et les îles et parties d'îles renfermées dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des rangs 2 et 3 du canton de Baby et de la ligne médiane d'un bras de la rivière des Outaouais passant au nord-est du lot 66-2 du rang 2 du cadastre du canton de Baby; de là, successivement, les lignes et démarcation suivantes: dans des directions générales nord-ouest et sud-ouest la ligne médiane de ce bras et de la rivière des Outaouais, en passant au sud-est de l'île située en front du lot 62 du rang 2 du cadastre du canton de Baby et de La Grande Île, jusqu'à la ligne séparative des cantons de Guigues et de Guérin; dans une direction nord, ladite ligne séparative de cantons jusqu'à la ligne

médiane d'un bras de la rivière des Outaouais passant au nord de La Grande Île; dans des directions générales sud-ouest et ouest, la ligne médiane de ce bras, la ligne médiane de la rivière des Outaouais et la ligne irrégulière passant à mi-distance entre la rive nord de ladite rivière et les rives est ou nord, selon le cas, des îles numéros 26, 24, 23, 20, 19, 17 et 16 du cadastre du canton de Guigues jusqu'au prolongement de la ligne séparative des cantons de Guérin et de Nédélec; vers le sud-ouest, une ligne droite jusqu'à un point situé sur le prolongement de la ligne séparative des lots 64 et 65 du rang 7 du cadastre du canton de Guigues et à mi-distance entre les rives sud de l'île numéro 15 du cadastre dudit canton et sud de la rivière des Outaouais; dans une direction générale ouest, la ligne passant à mi-distance entre lesdites rives et la ligne médiane de la rivière des Outaouais jusqu'au prolongement de la ligne séparative des rangs 6 et 7 du canton de Guigues; ledit prolongement jusqu'à la rive sud de ladite rivière; dans des directions générales est, nord-est et sud-est, la rive de la susdite rivière et les rives sud-est et sud-ouest d'un bras de la rivière des Outaouais passant au nord-est du lot 66-2 du rang 2 du cadastre du canton de Baby jusqu'à la ligne séparative des rangs 2 et 3 dudit canton; enfin, le prolongement de ladite ligne séparative de rangs dans une direction nord jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de Saint-Eugène-de-Guigues.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 31 mai 1991

Préparée par GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

4706

Paroisse de Saint-Bruno-de-Guigues

Conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis qu'il a approuvé, en date du 25 février 1993, la résolution numéro 91-12-10 de la paroisse de Saint-Bruno-de-Guigues visant l'extension de ses limites territoriales dans l'eau.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 31 mai 1991. Cette description apparaît en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-BRUNO-DE-GUIGUES, DANS LA MU- NICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

Un territoire situé en front de la municipalité de la paroisse de Saint-Bruno-de-Guigues, dans la municipalité régionale de comté de Témiscamingue, comprenant la partie du lac Témiscamingue et les îles renfermées dans les limites ci-après décrites, à savoir:

partant du sommet de l'angle nord du lot 49 du rang 3 du cadastre du canton de Guigues; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: dans le lac Témiscamingue, une ligne droite suivant un azimut astronomique de 270°00' et mesurant 1 700,0 m; une ligne droite, dans une direction nord-ouest jusqu'au point d'intersection de la ligne médiane de l'ancien chenal du Caribou et de la ligne frontière Québec-Ontario: dans une direction générale sud, ladite ligne frontière jusqu'à sa rencontre avec la ligne droite passant à mi-distance entre les rives sud de l'île Mann et nord de l'île Oster et dont le point d'origine est le point de rencontre de la ligne séparative des lots 57 et 58 du rang 1 du cadastre du canton de Duhamel et la rive est du lac Témiscamingue; ladite ligne droite jusqu'à son point d'origine; enfin, la rive dudit lac Témiscamingue dans des directions générales nord-ouest et nord-est jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de la paroisse de Saint-Bruno-de-Guigues.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 31 mai 1991

Préparée par GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

4706

Paroisse de Saint-Édouard-de-Fabre

Conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis qu'il a approuvé, en date du 25 février 1993, la résolution numéro 91-12-206 de la paroisse de Saint-Édouard-de-Fabre visant l'extension de ses limites territoriales dans l'eau.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 31 mai 1991. Cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ÉDOUARD-DE-FABRE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

Un territoire situé en front de la municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre, dans la municipalité régionale de comté de Témiscamingue, comprenant la partie du lac Témiscamingue et les îles renfermées dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des cantons de Duhamel et de Fabre et de la rive est du lac Témiscamingue; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: dans une direction générale sud, la rive est dudit lac jusqu'à la ligne séparative des lots 8 et 9 du rang 1 du cadastre du canton de Mazenod; vers l'ouest, le prolongement de ladite ligne séparative de lots jusqu'à la ligne frontière Québec-Ontario dans le lac Témiscamingue; dans une direction générale nord, ladite ligne frontière, dans ledit lac, jusqu'au prolongement de la ligne séparative des cantons de

Duhamel et de Fabre; enfin, vers l'est, ledit prolongement jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de la paroisse de Saint-Édouard-de-Fabre.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 31 mai 1991

Préparée par GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

4706

Environnement

Demande de certificat de conformité Agrandissement d'un dépôt de matériaux secs à La Prairie

Avis est donné, en vertu des dispositions de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), que je donne mandat au président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, situé au 625, rue Saint-Amable, de procéder à une enquête dans le cadre de la demande de certificat de conformité des Entreprises Antoine Stabile et Fils inc. pour l'agrandissement du dépôt de matériaux secs sur les lots 560-8, 560-9, 560-10 du cadastre de la paroisse de La Prairie de la Magdeleine dans la municipalité de La Prairie.

Le mandat débutera le 22 mars 1993 et le rapport de la Commission devra m'être remis au plus tard le 22 mai 1993.

Sainte-Foy, le 23 février 1993

Le ministre de l'Environnement,
PIERRE PARADIS

4705

Demande de certificat de conformité Agrandissement d'un dépôt de matériaux secs à Melocheville

Avis est donné, en vertu des dispositions de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), que je donne mandat au président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, situé au 625, rue Saint-Amable, de procéder à une enquête dans le cadre de la demande de certificat de conformité de la MRC de Beauharnois-Salaberry et portant sur l'agrandissement d'un dépôt de matériaux secs sur les lots P-402 du cadastre de la paroisse de Saint-Clément dans la municipalité de Melocheville.

Le mandat débutera le 22 mars 1993 et le rapport de la Commission devra m'être remis au plus tard le 22 mai 1993.

Sainte-Foy, le 23 février 1993

Le ministre de l'Environnement,
PIERRE PARADIS

4705

**Demande de certificat de conformité
Lieu d'élimination de déchets spéciaux à Mont-Joli**

Avis est donné, en vertu des dispositions de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), que je donne mandat au président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, situé au 625, rue Saint-Amable, de procéder à une enquête dans le cadre de la demande de certificat de conformité de la Corporation Norcast inc. portant sur l'implantation d'un lieu d'élimination de déchets spéciaux sur les lots 489-1, 487-1, 487-P, 486-1 et 486-P du cadastre de la paroisse de Sainte-Flavie dans la municipalité de Mont-Joli.

Le mandat débutera le 22 mars 1993 et le rapport de la Commission devra m'être remis au plus tard le 22 mai 1993.

Sainte-Foy, le 23 février 1993

4705

*Le ministre de l'Environnement,
PIERRE PARADIS*

**Projet de la route 112-116 entre les échangeurs
Charles-Lemoyne et Saint-Hubert incluant
l'échangeur Edna-Maricourt**

Avis est donné, en vertu des dispositions de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), que je donne mandat au président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, situé au 625, rue Saint-Amable, de procéder à une médiation environnementale.

En conséquence, j'ai demandé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de préparer le dossier pour procéder et de mandater un commissaire à cet effet.

Le mandat débutera le 22 mars 1993 et le rapport de cette démarche me sera remis le 22 mai 1993.

Sainte-Foy, le 23 février 1993

4705

*Le ministre de l'Environnement,
PIERRE PARADIS*

**Projet de prolongement de l'autoroute 30
entre les autoroutes 10 et 15**

Avis est donné, en vertu des dispositions de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), que je donne mandat au président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, situé au 625, rue Saint-Amable, de procéder à une enquête et à une médiation environnementale.

En conséquence, j'ai demandé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de préparer le dossier pour procéder et de mandater un commissaire à cet effet.

Le mandat débutera le 8 mars 1993 et le rapport de cette démarche me sera remis le 10 mai 1993.

Sainte-Foy, le 25 février 1993

4705

*Le ministre de l'Environnement,
PIERRE PARADIS*

**Projet de loi d'intérêt privé —
Avis de présentation d'un**

**SSQ, Mutuelle de gestion
et
SSQ, Société d'assurance-vie inc.**

Avis est donné que SSQ, Mutuelle de gestion (la mutuelle) et SSQ, Société d'assurance-vie inc. (la société d'assurance-vie) entendent présenter au Parlement du Québec, pour adoption, un projet de loi d'intérêt privé prévoyant la réorganisation corporative de ces deux entités corporatives, l'apport de nouveaux investissements dans la société d'assurance-vie et la possibilité de la perte du contrôle majoritaire de la mutuelle sur la société d'assurance-vie.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, au 1025, rue Saint-Augustin, édifice Honoré-Mercier, bureau 2.59, Québec (Québec), G1A 1A3.

Sainte-Foy, le 3 mars 1993

85310

*Les procureurs,
LEMAY & PLANTE, avocats*

Régie de l'assurance-maladie du Québec

**Médicaments dont le coût est assumé par la
Régie de l'assurance-maladie du Québec**

Avis de mise à jour et de publication

Le ministre de la Santé et des Services sociaux donne avis, par les présentes, conformément à l'article 4 de la Loi sur l'assurance-maladie, que la 42^e édition de la liste des médicaments dont le coût est assumé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec en vertu de l'article 3 de la loi précitée a été mise à jour (modification no 1), que cette mise à jour a été publiée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, qu'elle entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec* et prend effet le 1^{er} mars 1993.

Québec, le 25 février 1993

4698

*Le ministre de la Santé
et des Services sociaux,
MARC-YVAN CÔTÉ*

Professionnels désengagés et non participants

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 24 du Règlement d'application concernant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec (R.R.Q. 1981, c. A-29, r.1).

La liste cumulative par région des noms et adresses d'affaires de tous ces professionnels de la santé a été publiée dans l'édition du 9 janvier 1993.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Dentistes		
<i>Région de Québec</i>		
Pérusse, Renald, École de médecine dentaire, Université Laval, Sainte-Foy, QC, G1K 7P4	92 11 29	93 01 12
Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
<i>Région de Québec</i>		
Pérusse, Renald, École de médecine dentaire, Université Laval, Sainte-Foy, QC, G1K 7P4	93 01 13	
<i>Région de Montréal</i>		
Harasymowycz, George J., 6565, boulevard l'Assomption, Montréal, QC, H1T 2N2	80 10 15	93 02 12
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
D'Annunzio, Mario J., 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	93 02 04	93 02 11

85272

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT DES POMPIERS DE LA VILLE DE SAINTE-FOY INC.

La formation d'une association sous le nom de « SYNDICAT DES POMPIERS DE LA VILLE DE SAINTE-FOY INC. » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 19 février 1993.

Le siège social de l'association est au 950, Place de Ville, Sainte-Foy, district judiciaire de Québec.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2972-1354

85298

Ventes par shérif

Beauharnois

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000003-930
500-05-002880-860

JOSEPH J. MUKAMAL, domicilié et résidant au 30, promenade Mansfield, Massapequa Park, New York, États-Unis, partie demanderesse, contre **MICHAEL BARZEL**, domicilié et résidant au 302, promenade Strasbourg, Dollard-des-Ormeaux, et **SELIM BARZEL**, partie défenderesse, et **SALEH SHOHET** et **YVONNE LAWEE** et **SALIMA K. YONA** et **LOUISE ABDUNALBI** et **JOSEPH MUKAMAL** et **SASSOON MUKAMAL** et **ERNEST MUKAMAL** et **STEVEN MUKAMAL** et **MARY MURAD MUKAMAL**, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par l'honorable juge Charles A. Phelan de la Cour supérieure du district de Montréal, daté du 28 mars 1991, ordonnant la licitation de l'immeuble ci-après décrit;

« Une certaine partie de terrain faisant partie du lot numéro dix-sept cent cinquante-quatre (ptie 1754), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil, de figure irrégulière et bornée comme suit : en front, vers le sud-est, par un chemin public; d'un côté, vers le nord-est, par le terrain du Chemin de Fer Canadien Pacifique; en arrière, vers le nord-ouest, par le lot no 1755 ci-après décrit; et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par parties des lots 1751 et 1752, mesurant en front sur le chemin public cinq cent quatre-vingt-six pieds et cinq dixièmes de pied (586,5 pi), cinq mille trois cent quatre-vingt-huit pieds et un dixième de pied (5 388,1 pi) dans sa ligne nord-est, cinq cent soixante-dix-sept pieds et six dixièmes de pied (577,6 pi) en arrière dans sa ligne nord-ouest et cinq mille cent trente-trois pieds et huit dixièmes de pied (5 133,8 pi) dans sa ligne sud-ouest; contenant une superficie de deux millions huit cent quatre-vingt-treize mille six cent sept pieds carrés (2 893 607,0 pi²), mesures anglaises ou soixante-dix-huit arpents carrés et soixante-trois centièmes d'arpent carré (78,63 arp²).

Moins et à distraire: les parties dudit lot 1754, devenues la propriété du ministère de la Voirie tel qu'il appert aux documents, plans et contrats enregistrés à Vaudreuil sous les numéros 98881, 98882, 113246, 113593, 115660, 121529 et 123156.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et le tout sans bâtisse dessus. »

La mise à prix a été fixée à 179 400,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, C.P. 280, Vaudreuil, J7V 7J6, le VINGTIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 17 février 1993

85299

Bedford

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000029-905
S. 455-18-000022-929

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant une succursale et un bureau au 33,

Dufferin à Granby, partie demanderesse, contre LE VIGNOBLE LES ARPENTS DE NEIGE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 4042, rue Principale à Dunham, et JACQUES BREAU, viticulteur, domicilié au 4042, rue Principale à Dunham, et ALAIN BREAU, viticulteur, domicilié au 4042, rue Principale à Dunham, et LISE LAFRANCE, viticultrice, domiciliée au 4042, rue Principale à Dunham, partie défenderesse, et SOCIÉTÉ CLÉ WATERLOO INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Waterloo, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Missisquoi, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots cinq cent soixante-seize et cinq cent soixante-dix-sept (lots 576 et 577) du cadastre officiel du canton de Dunham, division d'enregistrement de Missisquoi. Sauf et à distraire desdits lots une bande de terrain vendu par L. Marcus Doherty à Sa Majesté la Reine Elizabeth II suivant les termes d'un acte à cet effet reçu devant J. Fridolin Meunier, notaire, le dix août mil neuf cent cinquante-quatre (10 août 1954), dont copie est enregistrée au bureau de la division d'enregistrement, sous le numéro 94057; avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machineries, outillage, équipements, ameublement, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination.

Sauf et à distraire les biens suivants en vertu d'une mainlevée donnée le 3 décembre 1992, par la demanderesse:

- 1 tracteur «Zétor» modèle 725-2, série 33756
- 1 chargeur métal «Bess» série 80092
- 1 camion de marque Chevrolet 1988, CS 10603, numéro de série 1GCB514E7J228816. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 52 722,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71), soit 1.01.

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Missisquoi, au 4, rue Adhémar-Cusson à Bedford, le MER-CREDI VINGT ET UNIÈME jour d'AVRIL 1993 à QUATORKZE heures TRENTÉ.

La shérif adjointe,
FRANCINE NADEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 24 février 1993

85401

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
Nos 550-05-001072-928
550-18-001614-938

SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES CIBC, demanderesse, contre
GAËTAN MELANÇON, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR**
de la division d'enregistrement de Hull, mis en cause.

Désignation

Fraction no 32:

Un appartement tenu en copropriété, situé au 240, boulevard
Maisonnette, Hull, province de Québec, représentant la fraction
numéro trente-deux (32) dudit immeuble et comprenant: un ap-
partement, partie exclusive, connu et désigné comme étant le lot
six cent quatre de la subdivision officielle du lot originaire six cent
vingt-deux (L. 622-604) quartier cinq (Q-5), aux plan et livre de
renvoi officiels pour la cité de Hull, division d'enregistrement de
Hull et ayant une superficie de quatre-vingt-six mètres carrés et
huit dixièmes (86.8000).

La quote-part afférente à la partie exclusive ci-dessus décrite, soit
les cent quatre-vingt-seize dix millièmes (0.0196) indivis, des
parties communes.

Ces parties communes sont connues et désignées comme étant les
lots un et deux de la subdivision officielle du lot originaire six cent
vingt-deux (L. 622-1 et 622-2), quartier cinq (Q-5), aux plan et
livre de renvoi officiels pour la cité de Hull, division d'enregistre-
ment de Hull.

Le prix de vente minimum est fixé à 43 250,00 \$. Ce prix mini-
mum est égal à cinquante pour cent (50 %) de l'évaluation de cet
immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multi-
pliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires
municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q.,
c. F-2.1), le tout compte tenu qu'il s'agit d'une résidence familiale
au sens des articles 670 et 687.1 du Code de procédure civile.

Cependant, le montant minimum que devra verser l'adjudicataire
au moment de l'adjudication est fixé à 21 625,00 \$. Ce montant
minimum est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de
l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multi-
pliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires
municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q.,
c. F-2.1) (a. 670e du C.P.C.).

Cette vente sera également assujettie à la Loi autorisant les muni-
cipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières sauf
les exceptions prévues par ladite loi.

Pour être vendu au bureau du shérif, 17, Laurier, pièce 1.380, Hull
(Québec), le VINGT-HUITIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heu-
res.

La shérif adjointe,
CAROLÉ HÉBERT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 24 février 1993

85300

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 500-05-006090-920
505-18-000008-938

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation légalement consti-
tuée, ayant son siège social et son bureau principal au 630, boule-
vard René-Lévesque Ouest, 22^e étage, Montréal, district de Mont-
réal, partie demanderesse, contre **PETER BERLEMIS**, résidant et
domicilié au 11245, rue de Poutrincourt, Montréal, district de
Montréal, et **HARRY ANGELOU**, résidant et domicilié au
944, rue Châtelaine, Laval, district de Laval, partie défenderesse,
et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de
Chambly, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Sainte-Hélène en la ville
de Longueuil et composé comme suit:

a) des lots numéros un et deux de la resubdivision du lot numéro
cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent
quarante-quatre (144-50-1 et 2) au cadastre officiel de la pa-
roisse de Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement
de Chambly;

b) des lots numéros un et deux de la resubdivision du lot numéro
cinquante et un de la subdivision officielle dudit lot originaire
numéro cent quarante-quatre (144-51-1 et 2) au cadastre officiel
de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil;

c) des lots numéros un et deux de la resubdivision du lot numéro
cinquante-deux de la subdivision officielle dudit lot originaire
numéro cent quarante-quatre (144-52-1 et 2) au cadastre officiel
de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil;

d) des lots numéros un et deux de la resubdivision du lot numéro
cinquante-trois de la subdivision officielle dudit lot originaire
numéro cent quarante-quatre (144-53-1 et 2) au cadastre officiel
de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil;

e) des lots numéros vingt et un et vingt-deux de la resubdivision
du lot numéro quarante-quatre de la subdivision officielle dudit lot
originaire numéro cent quarante-quatre (144-44-21 et 22) au ca-
dastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil.

Avec bâtisse y érigée, portant les numéros d'immeuble 1613, 1615
et 1617 de ladite rue Sainte-Hélène en ladite ville de Longueuil,
circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes
actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeu-
ble, sans exception ni réserve de la part des emprunteurs, mais

sujet à une servitude de vue enregistrée sous le numéro 540073 et sujet également à une servitude d'utilités publiques en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada enregistrée sous le numéro 675990.»

La mise à prix est fixée à 126 250,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

N.B. Cet avis annule et remplace l'avis publié le 27 février 1993

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le QUATORZIÈME jour d'AVRIL 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 11 février 1993

4708

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Montréal — Canada
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-004844-914
500-18-000514-928

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec dans les ville et district de Montréal, au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, partie demanderesse, contre 2742-0421 QUÉBEC INC., corps politique faisant affaires au 3744, Côte-des-Neiges, ville de Westmount, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Côte-des-Neiges dans la ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé de ce qui suit:

a) la subdivision quatre de la subdivision douze du lot originaire numéro mille sept cent vingt (1720-12-4), aux plan et livre de renvoi du quartier Saint-Antoine de ladite ville de Montréal; et

b) la subdivision dix-neuf de la subdivision treize dudit lot originaire numéro mille sept cent vingt (1720-13-19), aux plan et livre de renvoi du quartier Saint-Antoine de ladite ville de Montréal.

Avec la bâtisse dessus érigée, portant le numéro d'immeuble 3744, rue Côte-des-Neiges, duquel le mur nord-est en pignons est mitoyen.

Avec et sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes affectant ladite propriété, et plus particulièrement mais sans limitation, la servitude enregistrée à Montréal portant le numéro d'enregistrement 150842 et autres servitudes stipulées à l'acte de vente enregistré et portant le numéro 4206222.

Tel que la propriété subsiste actuellement avec tous ses droits, membres et dépendances, le tout sans exception ni réserve de quelque nature.»

La mise à prix est fixée à 77 175,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le SEIZIÈME jour d'AVRIL 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 février 1993

85322

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-011675-921
500-18-000002-932

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA), corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1981, avenue McGill College, bureau 505, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre FAT FU LIEW, résidant et domicilié au 37, Lakeview, Beaconsfield, district de Montréal, ET AL., défendeurs conjoints et solidaires, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Saint-Hubert à Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent quarante-neuf (849-10) au cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, division d'enregistrement de Montréal; avec bâtisse y érigée et portant les numéros d'immeuble 1757, 1759 et 1761 de ladite rue Saint-Hubert à Montréal. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. Avec tous les meubles meublants s'y trouvant et servant à l'exploitation de la maison de chambres sise à l'adresse ci-haut mentionnée. L'immeuble appartenant au défendeur Fat Fu Liew.»

La mise à prix est fixée à 67 400,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1993 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 février 1993

85402

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
Nos 550-05-001308-926
500-18-000020-934
Bref noté: 550-05-001309-924
500-18-000021-932

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et une succursale au 920, boulevard Saint-Joseph, Hull, QC, partie demanderesse, contre DENIS TOUTANT, domicilié et résidant au 6563, Michigan, Saint-Hubert, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble ci-après décrit, propriété du défendeur:

« Un emplacement situé en la ville de Montréal, ayant front sur la 1^{re} Avenue, connu et désigné comme étant le lot numéro mille cinq cent un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-douze (172-1501), aux plan et livre de renvoi officiels du village de Côte-de-la-Visitation, division d'enregistrement de Montréal; avec une bâtisse dessus érigée, portant les numéros 5547, 5549, 5549A, 5549B et 5549C, 1^{re} Avenue, Montréal, dont les murs sud-est et nord-ouest sont mitoyens. »

La mise à prix est fixée à 50 000,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGTIÈME jour d'AVRIL 1993 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 février 1993

85324

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-007693-920
500-18-000023-938

HONGKONG BANK OF CANADA, partie demanderesse, contre 2438-6542 QUÉBEC INC., du 3470, Durocher, appartement 503, Montréal, ET AL., parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement situé au nord-ouest de la rue Saint-Jacques, entre les rues Guy et Lusignan dans la ville de Montréal, province de Québec et constitué de:

1. La partie nord-est du lot original numéro quatre cent cinquante-sept (N.-E. ptie 457), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine, de forme irrégulière, et bornée, ladite partie du lot: au sud-est par la rue Saint-Jacques, au sud-ouest par la rue Guy (étant une autre partie dudit lot original numéro quatre cent cinquante-sept (ptie 457) dudit cadastre, au nord-ouest par une partie du lot original numéro quatre cent cinquante-huit (ptie 458) dudit cadastre ci-après immédiatement décrit et au nord-est par les lots 466-83 et 466-84-1 et 466-85, tous dudit cadastre, et ladite partie du lot mesurant: cent quarante-deux pieds et cinq dixièmes (142,5 pi) le long de sa ligne sud-est, longeant ladite rue Saint-Jacques, cent quatre-vingts pieds et quarante-deux centièmes (180,42 pi) le long de sa ligne sud-ouest, longeant ladite rue Guy, cent quarante-trois pieds et quatre-vingt-trois centièmes (143,83 pi) le long de sa ligne nord-ouest et cent soixante-six pieds et six dixièmes (166,6 pi) le long de sa ligne nord-est; et

2. La partie nord-est du lot original numéro quatre cent cinquante-huit (N.-E. ptie 458), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine, de forme irrégulière et bornée, ladite partie du lot: au sud-est par une partie du lot original numéro quatre cent cinquante-sept (ptie 457) dudit cadastre ci-haut immédiatement décrit, au sud par la rue Guy (étant une autre partie dudit lot original numéro quatre cent cinquante-huit (ptie 458) dudit cadastre), au nord-ouest, sud-ouest, encore au nord-ouest et encore au sud-ouest par une partie du lot original numéro quatre cent cinquante-huit (ptie 458) dudit cadastre, vendu par Complexe Guy Inc. à Sam Krasnow par acte de vente exécuté devant E. Rashkovan, notaire, le dix-huitième jour de mars mil neuf cent quatre-vingt-cinq, enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3567519, de nouveau au nord-ouest par le lot numéro deux mille deux cent quatre-vingt-cinq (2285) dudit cadastre et au nord-est par les lots 463-11, 463-1, et 466-79-1, tous dudit cadastre; et ladite partie du lot mesurant: cent quarante-trois pieds et quatre-vingt-trois centièmes (143,83 pi) le long de sa ligne sud-est, neuf pieds et cinquante-huit centièmes (9,58 pi), trente-six pieds (36 pi) et quarante pieds et vingt-cinq centièmes (40,25 pi) le long des segments de sa ligne sud, une ligne brisée longeant ladite rue Guy, vingt-deux pieds et quatre-vingt-sept centièmes (22,87 pi) le long de sa ligne nord-ouest, longeant une partie dudit lot original numéro quatre cent cinquante-huit (ptie 458) dudit cadastre précédemment vendu à Sam Krasnow tel que précité, sept pieds et cinq dixièmes (7,5 pi) le long de sa ligne sud-ouest, longeant une partie dudit lot original numéro quatre cent cinquante-huit (ptie 458) dudit cadastre précédemment vendu à Sam Krasnow tel que précité, quinze pieds et

quatre dixièmes (15,4 pi) le long de son autre ligne nord-ouest, longeant une partie dudit lot original numéro quatre cent cinquante-huit (ptie 458) dudit cadastre précédemment vendu à Sam Krasnow tel que précité, quarante-trois pieds et quarante-cinq centièmes (43,45 pi) le long de son autre ligne sud-ouest, longeant une partie dudit lot original numéro quatre cent cinquante-huit (ptie 458) dudit cadastre précédemment vendu à Sam Krasnow tel que précité, cent trente-quatre pieds et soixante-huit centièmes (134,68 pi) le long de son autre ligne nord-ouest, longeant le lot numéro deux mille deux cent quatre-vingt-cinq (2285) dudit cadastre et cent trente-deux pieds et soixante-sept centièmes (132,67 pi) le long de sa ligne nord-est; et

3. Subdivision du lot numéro un de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent soixante-trois (463-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine; et

4. Subdivision du lot numéro un de la subdivision officielle de la subdivision du lot numéro soixante-dix-neuf de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent soixante-six (466-79-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine; et

5. Subdivision du lot numéro un de la subdivision officielle de la subdivision du lot numéro quatre-vingt de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent soixante-six (466-80-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine; et

6. Subdivision du lot numéro un de la subdivision officielle de la subdivision du lot numéro quatre-vingt-un de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent soixante-six (466-81-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine; et

7. Subdivision du lot numéro un de la subdivision officielle de la subdivision du lot numéro quatre-vingt-deux de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent soixante-six (466-82-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine; et

8. Subdivision du lot numéro quatre-vingt-trois de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent soixante-six (466-83), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine; et

9. Subdivision du lot numéro un de la subdivision officielle de la subdivision du lot numéro quatre-vingt-quatre de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent soixante-six (466-84-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine; et

10. Subdivision du lot numéro quatre-vingt-cinq de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent soixante-six (466-85), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine; et

11. Subdivision du lot numéro quatre-vingt-six de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent soixante-six (466-86), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine; et

12. Subdivision du lot numéro quatre-vingt-sept de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent soixante-six (466-87), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine; et

13. Subdivision du lot numéro quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent soixante-six (466-88), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine; et

14. Subdivision du lot numéro un de la subdivision officielle de la subdivision du lot numéro quatre-vingt-neuf de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent soixante-six (466-89-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine.

Toutes les mesures ci-haut sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les bâtisses y érigées, portant les numéros d'immeuble 1495, 1503, 1505, 1511, 1513 et 1529 de ladite rue Saint-Jacques, 745 et 747A de ladite rue Guy et 700, 740, 748 et 750 de ladite rue Lusignan dans ladite ville de Montréal. Le mur au sud-ouest de l'édifice à un étage ci-haut mentionné, jouxtant l'édifice à deux étages, précédemment vendu à Sam Krasnow tel que précité, est mitoyen mais entièrement sis sur la partie du lot ainsi vendu.

Avec et sujet aux diverses servitudes de vue et de passage menant à une plateforme de chargement et ces utilités, le tout tel que stipulé et créé dans l'acte de vente par Complexe Guy Inc. à Sam Krasnow, exécuté devant E. Rashkovan, notaire, le dix-huitième jour de mars mil neuf cent quatre-vingt-cinq, enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3567519.

Tel que l'immeuble subsiste actuellement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve quelles qu'elles soient du débiteur. »

La mise à prix est fixée à 689 050,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le SEIZIÈME jour d'AVRIL 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 février 1993

85325

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-02-016538-923
500-18-000039-934

VILLE DE MONTRÉAL, corporation municipale légalement constituée, ayant son siège social au 275, rue Notre-Dame Est à Montréal, partie demanderesse, contre **MARINKO PERIC**, domicilié au 11826, rue Louis-Sicotte à Montréal, et **RICHARD MORIN**, 4545, rue Walkley, appartement 232 à Montréal, parties défenderesses, et **LE REGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Durocher en la ville de Montréal, mesurant vingt-neuf pieds et trois dixièmes de pied (29,3 pi) de largeur en front, sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds et soixante-quatorze centièmes de pied (92,74 pi) dans sa ligne sud-est et quatre-vingt-douze pieds et huit dixièmes de pied (92,8 pi) dans sa ligne nord-ouest, mesures anglaises et plus ou moins, étant connu et désigné comme étant :

a) la partie nord-ouest du lot numéro cinq cent quatre-vingt-onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent trente-huit (638-Prte N.-O. 591), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, mesurant trois pieds et trois dixièmes de pied (3,3 pi) de largeur en front et à l'arrière, sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds et soixante-quatorze centièmes de pied (92,74 pi) dans sa ligne sud-est et quatre-vingt-douze pieds et soixante-quinze centièmes de pied (92,75 pi) dans sa ligne nord-ouest, étant bornée en front, au sud-ouest, par ladite rue Durocher (étant le lot numéro 638-556); d'un côté, au nord-ouest, par le lot numéro 638-592 décrit ci-dessous; à l'arrière, au nord-est, par une ruelle (étant le lot numéro 638-595); et de l'autre côté, au sud-est, par la partie sud-ouest dudit lot 638-591, tous dudit cadastre;

b) le lot numéro cinq cent quatre-vingt-douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent-trente-huit (638-592), auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec bâtiment dessus érigé sur trois étages, portant le numéro d'immeuble 7587 de ladite rue Durocher, dont le mur sud-ouest est mitoyen, avec circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement, notamment: avec et sujet à une servitude de vue avec l'immeuble adjacent au sud-est permettant de maintenir les deux balcons à l'avant et les deux balcons à l'arrière, le tout suivant acte reçu devant I. Kert, notaire, le vingt-huit septembre mil neuf cent cinquante-cinq et dont copie est enregistrée à Montréal, sous le numéro 1161412.

Le tout sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 82 075,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGTIÈME jour d'AVRIL 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 février 1993

85323

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003820-920
S. 200-18-000027-936

PATRICE FOURNIER, 1121, rue Principale, Saint-Agapit, QC, G0S 1Z0, partie demanderesse, contre **JOANNE C. BRICK** et **JEAN-CHARLES CHANTAL**, 1299, route 116, Saint-Agapit, QC, G0S 1Z0, partie défenderesse.

« Un immeuble situé à Saint-Agapit, comté de Lotbinière, connu et désigné comme étant la subdivision deux du lot originaire numéro deux cent dix (210-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Agapit, comté et division d'enregistrement de Lotbinière, ayant une superficie de quatre cent soixante-quatre mètres carrés et cinq dixièmes (464,5 m²). Avec circonstances et dépendances, y compris et sans restreindre la généralité de ce qui précède, une maison mobile, modèle Prince Caravane Le Baron, portant le numéro de série 78-70B-3051-3151-3 présentement placée sur ledit lot, de même que deux cabanons. »

La mise à prix est fixée à six mille deux cent quatre-vingt-sept dollars et vingt-cinq cents (6 287,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, C.P. 218, Sainte-Croix, QC, le VINGTIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 13 mars 1993

85319

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.Q. 200-02-010593-921
C.S.Q. 200-05-000575-931
S. 200-18-000022-937

MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-CHARLES, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 510, rue Delage, Lac-Saint-Charles, district de Québec, partie demanderesse, contre LISE POULIN, domiciliée et résidant au 443, des Plaines, Lac-Saint-Charles, district de Québec, partie défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision dix-neuf du lot originaire numéro mille trois cent cinquante-six (1356-19) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec bâtisse dessus construite, portant le numéro d'immeuble 443, rue des Plaines, Lac-Saint-Charles, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à seize mille dollars (16 000,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, le VINGTIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 13 mars 1993 85321

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.M. C 163-92
C.S.Q. 200-05-000576-939
S. 200-18-000019-933

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 10, de l'Hôtel-de-Ville, Beaufort, QC, partie demanderesse, contre 162427 CANADA INC., 384, boulevard Saint-Martin Ouest, Chomedey, Laval, QC, partie défenderesse.

« Un emplacement sis en la ville de Beaufort, connu et désigné comme étant la subdivision deux du lot originaire numéro sept cent cinquante et un (751-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Beaufort, division d'enregistrement de Québec, contenant en superficie deux mille sept cent quatre-vingt-onze virgule quatre mètres carrés (2 791,4 m²). Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances. Localisation: 240, rue Seigneuriale à Beaufort. »

La mise à prix est fixée à trente-neuf mille quinze dollars (39 015,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, le VINGTIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 13 mars 1993 85320

Richelieu

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
Nos 765-05-000160-918
765-18-000737-916

CAISSE POPULAIRE DE ST-OURS, 2531, Immaculée-Conception, Saint-Ours, partie demanderesse, contre 127402 CANADA INC., 6200 boulevard Taschereau, local 400, ville de Brossard, et RENÉ GUIMOND, 361, Louis-Quévillon, Boucherville, et YVON GUIMOND, 1186, des Fauvettes, Boucherville, et DONALD TURCOTTE, 3595, Orient, Brossard, et LAURENT COURNOYER, 195, Thomas-Chapais, Boucherville, et GILLES MASSIE, 8435, Saguenay, Brossard, partie défenderesse.

« Des terrains situés en la municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel, connus et désignés au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel, division d'enregistrement de Richelieu, comme étant formés :

1. Des lots numéros neuf, dix, onze, treize, dix-sept et dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-9, 275-10, 275-11, 275-13, 275-17 et 275-18), étant les emplacements de rues projetées.

2. Du lot numéro vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-22), étant l'emplacement d'un passage projeté pour piétons.

3. Des lots numéros vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante-deux, quarante-trois, quarante-quatre, quarante-cinq, quarante-six, quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, cinquante, cinquante et un, cinquante-deux, cinquante-trois, cinquante-quatre, cinquante-cinq, cinquante-six, cinquante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-23, 275-24, 275-25, 275-26,

275-27, 275-28, 275-29, 275-30, 275-31, 275-32, 275-33, 275-34, 275-35, 275-36, 275-37, 275-38, 275-39, 275-42, 275-43, 275-44, 275-45, 275-46, 275-47, 275-48, 275-49, 275-50, 275-51, 275-52, 275-53, 275-54, 275-55, 275-56, 275-57).

4. Des lots numéros cinquante-neuf, soixante-trois, soixante-quatre, soixante-cinq, soixante-dix, soixante-seize, quatre-vingt-neuf, quatre-vingt-onze, quatre-vingt-douze, quatre-vingt-treize, quatre-vingt-quatorze, quatre-vingt-quinze, quatre-vingt-seize, quatre-vingt-dix-sept, quatre-vingt-dix-huit, cent un, cent deux, cent trois, cent quatre, cent cinq, cent six, cent sept, cent huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-59, 275-63, 275-64, 275-65, 275-70, 275-76, 275-89, 275-91, 275-92, 275-93, 275-94, 275-95, 275-96, 275-97, 275-98, 275-101, 275-102, 275-103, 275-104, 275-105, 275-106, 275-107, 275-108).

5. D'une partie du lot numéro quarante de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-ptie 40), mesurant quatre-vingt-douze centièmes de mètres (0,92) de largeur sur toute la profondeur dudit lot, soit trente mètres et soixante-treize centièmes de mètre (30,73). Borné vers le nord-est par une partie du lot numéro 275-18 (rue), vers le sud-ouest par une partie dudit lot numéro 275-44, vers le sud-est par le lot numéro 275-39 et vers le nord-ouest par le résidu dudit lot numéro 275-40.

6. D'une partie du lot numéro quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-ptie 41), mesurant soixante centièmes de mètres (0,60) dans ses lignes sud-ouest et nord-est et trente mètres et quarante-huit centièmes de mètre (30,48) dans ses lignes nord-ouest et sud-est. Borné vers le nord-est par une partie du lot numéro 275-42, vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 272-70, vers le nord-ouest par une partie du lot originaire numéro 275 et vers le sud-est par le résidu dudit lot numéro 275-41.

7. D'une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (ptie 275), de forme irrégulière, bornée vers le nord-est par la ligne de division des lots originaires numéros 275 et 276, vers le sud-ouest par le lot numéro 275-91, vers le sud-est par le lot numéro 275-13 (rue) et vers le nord-ouest par le lot numéro 275-7 (parc).

8. D'une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (ptie 275), de forme irrégulière, bornée vers le nord-est par la ligne de division des lots originaires numéros 275 et 276, vers le sud-ouest par le lot numéro 275-92, vers le sud-est par le lot numéro 275-93 et vers le nord-ouest par le lot numéro 275-13 (rue).

9. D'une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (ptie 275), de forme irrégulière, bornée vers le nord-est par la ligne de division des lots originaires numéros 275 et 276, vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 275-11 (rue), vers le sud-est par une partie du lot numéro 275-9 (rue) et vers le nord-ouest par le lot numéro 275-98.

10. D'une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (ptie 275), de forme rectangulaire, bornée vers le nord-est par le lot numéro 275-106, vers le sud-ouest par le lot numéro 275-86, vers le nord-ouest par parties des lots numéros 275-85 et 275-105 et vers le sud-est par une partie du lot numéro 275-15 (rue).

11. D'une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (ptie 275), de forme irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot numéro 275-11 (rue) et par le lot numéro 275-107, vers le sud-ouest par les lots numéros 275-87 et 275-88, vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 275-15 (rue) et par le lot numéro 275-107 et vers le sud-est par une partie du lot numéro 275-16 (rue).

12. D'une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (ptie 275), de forme irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot numéro 275-11 (rue), vers le sud-ouest par le lot numéro 275-89 et par une partie du lot numéro 275-21 (passage), vers le nord-ouest par le lot numéro 275-89 et une partie du lot numéro 275-16 (rue) et vers le sud-est par une partie du lot numéro 275-9 (rue).

13. D'une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (ptie 275), de forme irrégulière, bornée vers le nord par une partie du lot numéro 275-21 (passage), vers le nord-est par une partie du lot numéro 275-9 (rue) et partie par la partie du lot numéro 275 décrite au paragraphe suivant, vers le sud-ouest par la ligne de division des lots numéros 275 et 272, vers l'ouest par le lot numéro 275-58 et vers le sud-est par le lot numéro 275-41.

14. D'une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (ptie 275), de forme irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot numéro 275-10 (rue), vers le sud-ouest par une partie de la partie du lot originaire numéro 275 décrite au paragraphe précédent, vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 275-9 (rue) et vers le sud-est par les lots numéros 275-42, 275-43, 275-44, 275-45, 275-46.

15. D'une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (ptie 275), de forme irrégulière, bornée vers le nord-est par la ligne de division des lots originaires numéros 275 et 276, vers l'est par le lot numéro 275-22 (passage), vers le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot numéro 275-9 (rue) et vers le sud-est par une partie du lot numéro 275-9 (rue) et partie par une partie du lot numéro 275-10 (rue).

16. D'une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (ptie 275), de forme irrégulière, bornée vers le nord-est par la ligne de division des lots originaires numéros 275 et 276, vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 275-10 (rue), vers l'ouest par le lot numéro 275-22 (passage) et vers le sud-est par le lot numéro 275-23.

17. D'une partie du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (ptie 275) de forme irrégulière, mesurant successivement dans sa ligne brisée sud-ouest/sud-ouest, cinquante-quatre mètres et cinquante centièmes de mètre (54,50), six mètres et vingt-cinq centièmes de mètre (6,25), onze mètres et soixante-treize centièmes de mètre (11,73), huit mètres et treize centièmes de mètre (8,13), sept mètres et quarante-quatre centièmes de mètre (7,44) et neuf mètres et quatre-vingt-huit centièmes de mètre (9,88); dans sa ligne nord-est soixante-dix-huit mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes de mètre (78,94) et dans sa ligne nord-ouest quinze mètres et onze centièmes de mètre (15,11); bornée vers le nord-est par une autre partie dudit lot numéro 275, appartenant à Joseph Mandeville ou représentants, vers le sud-ouest, le sud et l'ouest par autres parties dudit lot numéro 275, appartenant à M. Roland Lafleur ou représentants et Myriam Brouillard ou représentants et vers le nord-ouest par parties des lots numéros 275-33 et 275-34.

Sans bâtisse.

Tel que le tout se trouve présentement, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et plus spécialement sujet aux servitudes en faveur d'Hydro-Québec établies aux termes des actes enregistrés au bureau de la division d'enregistrement de Richelieu sous le numéro 219647 et sujet également à une servitude d'enfouissement et de passage en faveur de la municipalité de Saint-Pierre-de-Sorel établie aux termes d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Richelieu sous le numéro 219690; sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.»

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas, immédiatement après les enchères, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Richelieu, la somme de 71 917,42 \$ ce qui représente 25 % de l'évaluation municipale fixée suivant l'article 670 du C.P.C.

Pour lesdits immeubles être vendus en bloc au bureau du shérif, 46, rue Charlotte, Sorel, QC, le MERCREDI CINQUIÈME jour de MAI 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 23 février 1993

85399

Rimouski

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-18-000004-937
100-02-000746-929

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU BIC, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 157, rue Sainte-Cécile à Bic, district de Rimouski, partie demanderesse, contre **LES HÉRITIERS ET LA SUCCESSION DE FEU MARCEL RIOUX**, résidant et domicilié de son vivant à Bic, district de Rimouski et y faisant affaires au 112, rue Saint-Jean-Baptiste, sous les nom et raison sociale de «Garage Marcel Rioux Enr.» et assigné aux présentes par l'intermédiaire de sa légataire universelle, dame Thérèse Rioux, elle-même résidant et domiciliée au 397, rue Gagnon dans les ville et district de Rimouski, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, Moreault, Rimouski, partie mise en cause.

«La subdivision un de la subdivision trente-quatre du lot originaire quatre-vingt-neuf (89-34-1) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Cécile-du-Bic; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Avec les servitudes actives ou passives inhérentes audit immeuble.»

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Rimouski, conformé-

ment à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à 9 918,25 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, rue Moreault, SS-1, Rimouski, le MERCREDI VINGT ET UNIÈME jour d'AVRIL 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-LOUIS LEBREUX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 1^{er} mars 1993

85394

Saint-François

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cause no: 450-05-001242-912
Cause shérif no: 450-18-000022-920

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée et ayant un bureau au 2, place Laval, local 205, Laval, district de Montréal, partie demanderesse, contre 2528-6881 **QUÉBEC INC.**, corporation légalement constituée et ayant un bureau principal au 201, Ducharme, local 204, Sainte-Thérèse, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Désignation

Immeuble I

Un emplacement ayant front sur la rue Merry Nord à Magog, connu et désigné comme étant composé des subdivisions numéros un, deux, cent un, cent deux, cent trois, cent quatre, deux cent un, deux cent deux, deux cent trois, deux cent quatre et deux cent cinq du lot originaire numéro soixante-deux (62-1, 2, 101, 102, 103, 104, 201, 202, 203, 204 et 205) du rang Dix-Sept (rg 17) de Bolton, du cadastre rénové du canton de Magog; avec toutes constructions y érigées, comprenant celles portant les numéros 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911 et 913 de ladite rue Merry Nord.

Immeuble II

Un emplacement en copropriété ayant front sur la rue Merry Nord à Magog, connu et désigné comme étant composé de :

a) la subdivision numéro cent cinq du lot originaire numéro soixante-deux (62-105) du rang Dix-Sept (rg 17) de Bolton, du cadastre rénové du canton de Magog, étant la partie exclusive d'habitation;

b) la quote-part indivise des parties communes afférentes à la partie exclusive ci-dessus mentionnée, soit neuf mille six cent quatre-vingts cent millièmes indivis (0,09680) des lots suivants: les subdivisions numéros un et deux dudit lot originaire numéro

soixante-deux (62-1 et 2) dudit rang Dix-Sept (rg 17) de Bolton, du cadastre rénové du canton de Magog;

Cet emplacement porte le numéro 915 de la rue Merry Nord à Magog.

Et de dénoncer la charge suivante:

Ces immeubles sont affectés par la servitude suivante, à savoir: une servitude de passage réelle et perpétuelle affectant le lot 62-1 du rang 17 de Bolton, au cadastre du canton de Magog, en faveur des lots 63 et 64 du cadastre et désignée comme suit:

Désignation

Une parcelle de terrain faisant partie du lot 62-1 du rang Dix-Sept (rg Dix-Sept) de Bolton, au cadastre du canton de Magog, décrit comme suit: partant du coin nord-est du lot 62-1 du rang 17 du canton de Bolton, soit le point A, le point de départ de la parcelle à décrire; de là, le long d'un arc de 6,10 mètres ayant 661,54 mètres de rayon, dont la corde est 6,10 mètres et le gisement de 179°11'46" jusqu'au point B; de là, suivant un gisement de 268°10'50", une distance de 39,94 mètres jusqu'au point C; de là, suivant un gisement de 358°10'50", une distance de 6,10 mètres jusqu'au point D; de là, suivant un gisement de 88°10'50", une distance de 40,05 mètres jusqu'au point A, le point de départ; couvrant en superficie 244,0 mètres carrés. Cette parcelle est bornée au nord par le lot 43, vers l'est par le lot 45 (rue), vers le sud par une partie du lot 62-1 et vers l'ouest par une partie du lot 63 ».

Déclare que la partie de servitude ci-avant désignée confère aux lots 63 et 64 un droit de passage et d'accès à pied ou en véhicule, pour desservir lesdits lots 63 et 64.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 375 975,00 \$ pour l'immeuble 1 et 17 825,00 \$ pour l'immeuble 2, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en bloc quant à l'immeuble 1 et par la suite vente de l'immeuble 2 au bureau de la division d'enregistrement de Stanstead, situé au 100, rue Dufferin, Stanstead, QC, J0B 3E0, le VINGT-TROISIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures.

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 19 février 1993

85301

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cause no: 450-05-000858-924
Cause shérif no: 450-18-000002-930

CAISSE POPULAIRE DE BEEBE, 74, Principale, Beebe, QC, J0B 1E0, partie demanderesse, contre MICHEL GARAND, 55, Jonction, Beebe, QC, J0B 1E0, partie défenderesse.

Désignation

Le lot numéro quarante-huit (48), aux plan et livre de renvoi officiels pour le village de Beebe Plain.

Partie non subdivisée du lot numéro sept (ptie 7), aux plan et livre de renvoi officiels pour le village de Beebe Plain. Bornée au nord par un chemin public (sans désignation cadastrale), au sud par le chemin de fer et à l'est par le lot 48; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 25 317,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Stanstead Plain, situé au 100, rue Dufferin, Stanstead, QC, le SEIZIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures.

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 18 février 1993

85302

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cause no: 450-05-001099-924
Cause shérif no: 450-18-000007-939

CAISSE POPULAIRE STE FAMILLE DE SHERBROOKE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 630, rue King Est à Sherbrooke, province de Québec, J1S 1B8, district judiciaire de Saint-François, partie demanderesse, contre JEAN QUINTAL, domicilié et résidant au 1091, 13^e Avenue Nord à Sherbrooke, province de Québec, J1E 2X3, district judiciaire de Saint-François, partie défenderesse.

Désignation

Un certain terrain connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-neuf du lot originaire vingt-trois «B» (23B-89), aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Six (rg 6) du canton d'Ascot; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sises au 1091, 13^e Avenue Nord, Sherbrooke, QC.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 92 900,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sherbrooke, situé au 375, rue King Ouest, le SEIZIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures.

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 18 février 1993

85303

Saint-Maurice

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Maurice
N. 400-05-000033-911
S. 410-18-000001-936

JEAN-GUY ST-AMAND, 1320, 10^e Rang, Saint-Wenceslas, G0Z 1J0, YVES ST-AMAND, 225, Châteaudun, Cap-de-la-Madeleine, G8V 1H6, JACQUES ST-AMAND, 85, de Grandmont, Cap-de-la-Madeleine, G8T 2P7, SYLVAIN ST-AMAND, 406, Julien, Cap-de-la-Madeleine, G8T 6W9, CLÉMENT ST-AMAND, 920, de Mézy, Cap-de-la-Madeleine, G8T 8Z4, partie demanderesse, contre CLARISSE ST-AMAND, 211, Saint-Paul, Cap-de-la-Madeleine, G8T 4X8, RÉGIS ST-AMAND, 3701, boulevard Saint-Alexis, Saint-Luc, G0X 3K0, REYNALD ST-AMAND, 3702, boulevard Saint-Alexis, Saint-Luc, G0X 3K0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, G9N 8B6, mis en cause.

Désignation

Un immeuble situé à Saint-Mathieu-de-Caxton, sur les bords du lac Souris, connu et désigné au cadastre officiel d'enregistrement fait pour le township de Caxton, comté de Saint-Maurice, comme

étant une partie non subdivisée du lot numéro onze (ptie 11) du rang 10 dudit cadastre, mesurant, mesures anglaises, cent pieds (100 pi) de largeur à son front au lac Souris et cent pieds (100 pi) de largeur au chemin, par une profondeur de cent soixante pieds (160 pi), borné comme suit, savoir: au sud-ouest par le lac Souris, au nord-est par le chemin; d'un côté, au nord-ouest, par le lot P.11, rang 10 dudit cadastre, propriété de dame Crutchfield ou ayants droit et au sud-est par le lot P.11 dudit rang 10 dudit cadastre, propriété de monsieur Bruno Lord ou ayants droit.

Le terrain ci-dessus décrit est situé à environ cinquante pieds (50 pi) du poteau de la ligne de division des rangs 10 et 11 dudit cadastre en prolongeant la ligne sud-ouest susdite et en longeant le lac Souris et est situé à environ deux cent vingt-cinq pieds (225 pi) du terrain appartenant à monsieur Éphrem Matteau ou ayants droit en prolongeant la ligne nord-est et en longeant le chemin ci-dessus mentionné.

Ce lot fait partie du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Mathieu.

Toutes les mesures ci-dessus données dans ladite désignation sont plus ou moins.

Le tout avec chalet dessus construit, circonstances et dépendances, y compris les biens meubles meublants tels qu'existants actuellement et l'embarcation motorisée.

La mise à prix a été fixée à 7 725,00 \$, ce qui est égal à 25 % de l'évaluation municipale de 30 900,00 \$ portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en exécution du jugement rendu le 28 mai 1991 par l'honorable juge Jean Moisan, au bureau d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, local 2:11, le TREIZIÈME jour de MAI 1993 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
RENÉE BUSSIÈRES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Shawinigan, le 24 février 1993

85400

Témiscamingue

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Témiscamingue
Nos 600-05-000009-908
610-18-000001-915

BENOIT GAGNÉ, domicilié à Ville-Marie, et ADRIEN DUCHESNE, domicilié à Laverlochère, district de Témiscamingue, QC, partie demanderesse, contre ALLOTA RESSOURCES LTD, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 188, rue Perreault, Val-d'Or, QC, partie défenderesse, et MINISTÈRE DE

L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES, Service des titres miniers,
19, rue Perreault Ouest, Rouyn-Noranda, QC, mis en cause.

Les immeubles suivants appartenant à la partie défenderesse:

No de titre	Lot	Rang	Localisation
4508741	15	4	Baby
4508742	16	4	Baby
4574681	20	4	Baby
4574682	19	4	Baby
4574691	18	4	Baby
4574692	17	4	Baby

La mise à prix de ces droits miniers est fixée à 75,00 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Cette somme représente 25 % de la valeur de la propriété tel que conclu dans le « rapport d'évaluation sur la propriété minière d'Allota Ressources Ltd » fait par le géologue M. R. Fernand Lacombe en date du 26 janvier 1993 et dûment produit au dossier.

Pour être vendus en bloc au palais de justice de Ville-Marie, salle 1.05, 8, rue Saint-Gabriel Nord, le LUNDI DIX-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1993 à TREIZE heures TRENTE.

La shérif,
ALBERTE BOUCHER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville-Marie, le 3 mars 1993

85395

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec, chambre civile — District de Terrebonne
No 700-02-003236-925

2850-5899 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 1045, rue Robert, Bellefeuille, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre JOHANNE STE-MARIE, domiciliée et résidant au 1185, des Péllicans, Saint-Antoine, district de Terrebonne, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

« Un terrain vacant situé dans la ville de Saint-Antoine, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq cent quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent (lot 200-515) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jérôme; avec bâtisse en construction portant les numéros d'immeuble 430, 432 et 434, avenue du Parc, Saint-Antoine. »

La mise à prix est fixée à 3 075,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire

devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le SEIZIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, technicien en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 24 février 1993

85397

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008000-919

CAISSE D'ÉCONOMIE DES POMPIERS DE MONTRÉAL, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau principal au 2560, boulevard Saint-Joseph, Montréal, QC, partie demanderesse, contre WILBROD LABONTÉ, domicilié et résidant au 1400, rue Rodieux, Mont-Rolland, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

« Un emplacement situé à Sainte-Adèle, connu et désigné comme suit:

1. Une partie du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro six A (ptie 6A-1) du rang 3 du canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne. De figure rectangulaire, bornée vers le nord-est par une partie du lot 60A, vers le sud-est par une partie du lot 6A-2, vers le sud-ouest par une partie du lot 6B-1 et vers le nord-ouest par le chemin du Loup-Garou (partie 6A-1); mesurant vingt-quatre mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de mètre (24,99 m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, quatre mètres et cinquante-sept centièmes de mètre (4,57 m) dans ses lignes sud-est et nord-ouest et contenant en superficie cent quatorze mètres carrés et vingt et un centièmes de mètre carré (114,21 m²), mesures métriques et plus ou moins.

2. Une partie du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro six A (ptie 6A-2) du rang 3 du canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne. De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot 6A-107, vers le sud-est par une partie du lot 6A-2, vers le sud-ouest par une partie du lot 6B-3, vers le nord-ouest par une partie du lot 6A-1 et par une partie du lot 6A; mesurant cinq mètres et soixante-treize centièmes de mètre (5,73 m) dans une ligne nord-est, trente-sept mètres et soixante-quatorze centièmes de mètre (37,74 m) dans une ligne sud-est, cinq mètres et quarante-neuf centièmes de mètre (5,49 m) dans une ligne sud-ouest et trente-sept mètres et soixante-dix-neuf centièmes de mètre (37,79 m) dans une ligne nord-ouest et contenant en superficie deux cent onze mètres carrés et soixante-trois centièmes de mètre carré (211,63 m²), mesures métriques et plus ou moins.

3. Une partie du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro six B (ptie 6B-1) du rang 3 du Canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne. De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 6A-1, vers le sud-est par une partie du lot 6B-3, vers le sud-ouest par le lot 6B-2 et vers le nord-ouest par le chemin du Loup-Garou (partie du lot 6B-1); mesurant vingt-quatre mètres et quatre-vingt-dix centièmes de mètre (24,99 m) dans une ligne nord-est, quatre mètres et cinquante-sept centièmes de mètre (4,57 m) dans ses lignes sud-est et nord-ouest, vingt-cinq mètres et trois centièmes de mètre (25,03 m) dans une ligne sud-ouest et contenant en superficie cent quatorze mètres carrés et vingt-neuf centièmes de mètre carré (114,29 m²), mesures métriques et plus ou moins.

4. Une partie du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro six B (ptie 6B-3) du rang 3 du canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne. De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 6A-2, vers le sud-est par une partie du lot 6B-3, vers le sud-ouest par le lot 6-2 et vers le nord-ouest par une partie du lot 6B-1; mesurant cinq mètres et quarante-neuf centièmes de mètre (5,49 m) dans une ligne nord-est, quatre mètres et quatre-vingt-deux centièmes de mètre (4,82 m) dans une ligne sud-est, cinq mètres et quarante-sept centièmes de mètre (5,47 m) dans une ligne sud-ouest et quatre mètres et cinquante-sept centièmes de mètre (4,57 m) dans une ligne nord-ouest et contenant en superficie vingt-cinq mètres carrés et soixante-huit centièmes de mètre carré (25,68 m²), mesures métriques et plus ou moins.

5. Une partie du lot numéro six A (ptie 6A) du rang 3 du canton de Morin, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne. De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 6A, vers le sud-est par une partie du lot 6A-2 et par le lot 6A-107, vers le sud-ouest par une partie du lot 6A-1, vers le nord-ouest par le chemin du Loup-Garou (partie du lot 6A); mesurant vingt-huit mètres et huit centièmes de mètre (28,08 m) dans une ligne nord-est, quinze mètres et cinquante-quatre centièmes de mètre (15,54 m) et trente-trois mètres et vingt-deux centièmes de mètre (33,22 m) dans une ligne brisée sud-est, vingt-quatre mètres et quatre-vingt-dix centièmes de mètre (24,99 m) dans une ligne sud-ouest et quarante-trois mètres et huit centièmes de mètre (43,08 m) dans une ligne nord-ouest et contenant en superficie mille cent cinquante-neuf mètres carrés et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de mètre carré (1 159,99 m²), mesures métriques et plus ou moins.

Avec bâtisse y érigée, portant le numéro 378, chemin du Loup-Garou, Saint-Adèle, province de Québec, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à 69 725,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire

devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, technicien en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 24 février 1993

85398

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-002163-917

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, 22^e étage, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre MARIELLE SÉVIGNY, résidant et domiciliée au 6563, rue Michigan, Saint-Hubert, district de Longueuil, ET AL., parties défenderesses, et DENIS TOUTANT, résidant et domicilié au 6563, rue Michigan, Saint-Hubert, district de Longueuil, partie mise en cause, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause, et bref noté no 550-05-001308-926: BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, contre DENIS TOUTANT, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause, et bref noté no 550-05-001309-924: BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, contre DENIS TOUTANT, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Bourassa en la ville de Boisbriand et composé:

a) d'une partie du lot numéro onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188-ptie 11), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant, ladite partie de lot, trente pieds (30 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est et cent pieds (100 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest; bornée, ladite partie de lot, vers le nord-ouest par le lot 188-1 (rue Bourassa), vers le nord-est par une partie du lot 188-12 ci-après décrite, vers le sud-est par les lots 188-83 et 188-84 et vers le sud-ouest par une partie du lot 188-11; et

b) d'une partie du lot numéro douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188-ptie 12), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, mesurant, ladite partie de lot, quarante pieds (40 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est et cent pieds (100 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest et bornée, ladite partie de lot, vers le nord-ouest par le lot 188-1 (rue Bourassa), vers le nord-est par une partie du lot 188-12, vers le sud-est par les lots 188-82 et 188-83 et vers le sud-ouest par une partie du lot 188-11 ci-dessus décrite.

Toutes les mesures ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins et toutes les références sont au cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse dessus érigée, portant le numéro d'immeuble 3247 de ladite rue Bourassa à Boisbriand, dont le mur sud-ouest est construit mitoyen.

Sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada créée aux termes d'un acte enregistré à Terrebonne sous le numéro 336773.

Sujet à une servitude en faveur de Texaco Canada limited créée aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 335867 et 393851.

Sujet aux règlements de zonage en faveur de l'aéroport de Mirabel créés aux termes de l'acte enregistré à Terrebonne sous le numéro 481162.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve aucune. »

La mise à prix est fixée à 52 600,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, technicien en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 24 février 1993

85396

Ventes pour taxes

Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Jean Tétrault, secrétaire-trésorier, que la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes, le 8 avril 1993, et l'avis qui l'accompagne ont été publiés au journal «Le Soleil du St-Laurent», les dimanches 14, 21 et 28 février 1993.

Beauharnois, le 1^{er} mars 1993

85376

Le secrétaire-trésorier,
JEAN TÉRAULT

Municipalité régionale de comté de Bécancour

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné Laval Dubois, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Bécancour, que l'avis et la liste des immeubles à être vendus le jeudi 8 avril 1993 pour défaut de paiement de taxes ont été publiés au journal «Le Courrier Sud», aux éditions des 15 et 22 février 1993, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Gentilly, le 26 février 1993

85375

Le directeur général,
LAVAL DUBOIS

Municipalité régionale de comté de Lajemmerais

Prenez avis que la liste des propriétés à être mises en vente pour taxes a été publiée au journal «L'Information», éditions du 13 et du 20 février 1993 et au journal «Les Deux Rives», éditions du 16 et du 23 février 1993.

Verchères, le 1^{er} mars 1993

85377

La secrétaire-trésorière,
MARYSE VERMETTE

Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, que l'avis ainsi que la liste des immeubles qui seront vendus à l'enchère publique le 8 avril 1993 ont été publiés au journal le «Courrier-Sud» les 14 et 21 février 1993.

Saint-François-du-Lac, le 24 février 1993

85312

Le secrétaire-trésorier,
FERNAND MELANÇON

Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges

Avis public est, par les présentes, donné par André B. Boisvert, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, conformément à l'article 1027 du Code municipal, que la liste des immeubles à être vendus pour arriérages de taxes a été publiée au journal «L'Étoile de l'Outaouais — St-Laurent» les 18 et 25 février 1993.

Vaudreuil, le 1^{er} mars 1993

85404

Le secrétaire-trésorier,
ANDRÉ B. BOISVERT

Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville, que l'avis et la liste des immeubles à être vendus, le 13 mai 1993, pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés au journal « Coup d'Oeil » aux éditions du 15 et du 22 février 1993, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Napierville, le 25 février 1993

85311

La secrétaire-trésorière,
NICOLE INKEL

SANCTUAIRE ET JARDIN BOTANIQUE DE L'ASCENSION

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant les lettres patentes, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1993 02 06, à la page 635, du numéro 6, relativement à « SANCTUAIRE ET JARDIN BOTANIQUE DE L'ASCENSION », de façon à ce que le nom se lise: « SANC-TUAIRE ET JARDIN BOTANIQUE DE L'ASCENSION ».

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2966-9249

4703

Erratum

DOMAINE PARC-ESTRIE INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant le certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1993 02 06, à la page 629, du numéro 6, relativement à « DOMAINE PARC-ESTRIE INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1963 05 31.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1161-6513

4702

LES « CLUB PRIX MOBILE » INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant le certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1993 02 06, à la page 624, du numéro 6, relativement à « LES « CLUB PRIX MOBILE » INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1992 06 23.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2957-3698

4702

LES ENTREPRISES A. BEAUREGARD INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1993 02 13, à la page 721, du numéro 7, relativement à « LES ENTREPRISES A. BEAUREGARD INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1985 01 30.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2315-9452

4702

AVIS

**PAGE BLANCHE
NON NUMÉROTÉE
MAIS INCLUSE
DANS LA PAGINATION**

RECUEIL DES SENTENCES DE L'ÉDUCATION



Les sentences arbitrales rendues dans le secteur de l'éducation, qu'elles soient d'interprétation ou de classification, sont publiées en fascicules hebdomadaires. Chacun contient un résumé et le texte intégral des sentences arbitrales, différents index ainsi qu'une table de référence pour l'identification des conventions collectives.

Le nombre de sentences varie d'un numéro à l'autre, au rythme des dépôts au Greffe des tribunaux d'arbitrage. L'abonnement annuel, offert à 285 \$, comprend 38 numéros, incluant 3 index partiels et un index cumulatif. Chaque numéro peut aussi être obtenu séparément au prix de 9,50 \$.

Abonnement annuel
285 \$ (1 an)
510 \$ (2 ans)

Cahier relieur
12,95 \$ plus taxes



COMMANDE POSTALE ET ABONNEMENT

Nom _____ No compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone (_____) _____

QUANT.	CODE	RECUEIL DES SENTENCES DE L'ÉDUCATION	PRIX UNITAIRE	TPS 7%	SOUS-TOTAL	TVQ 8%	TOTAL
		Abonnement 1 an	285,00 \$				
		Abonnement 2 ans	510,00 \$				
		Le numéro	9,50 \$				
	E00 9276-7	Cahier(s) relieur(s)	12,95 \$				

Grand total ▶ _____

Cartes de crédit acceptées



Numéro _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.

Abonnement et information

Les Publications du Québec

Service à la clientèle

Division des abonnements

C.P. 1190

Outremont (Québec)

H2V 4S7

(514) 948-1222

Sans frais: 1 800 465-9266

Télécopieur: (514) 278-3030



Québec ■■

2-079-2 / 01

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

